



REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE – TRAVAIL - PROGRES

**MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE,
DE LA DECENTRALISATION ET DES AFFAIRES
COUTUMIERES ET RELIGIEUSES**

Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration

BILAN MIGRATION NIGER 2018-2019

Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration



Septembre 2020, Niamey

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE, DE LA DECENTRALISATION
ET DES AFFAIRES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES

Cadre de Concertation sur la Migration

Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration

Auteurs :

M. AMADOU Soly Boubacar, Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration,
Mme MOHA Binta Maiga, Assistante du Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la
Migration,

Assistés par :

M. MOUNKAILA YOUNOUSSI Youssoufa.

Contact : sp.ccm.2016@gmail.com

Ce bilan est publié sur la seule responsabilité du Cadre de Concertation sur la Migration.

Publication financée par le Projet APM, mis en œuvre par la « Deutsche Gesellschaft für internationale
Zusammenarbeit » (GIZ) et soutenu par le Ministère Allemand de la coopération économique et du
développement (BMZ)



Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS :	IV
RESUME :	1
INTRODUCTION :	3
I- PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES :	6
1.1. LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2018 :	6
1.1.1. Au niveau institutionnel :	6
1.1.2. Au niveau opérationnel :	7
1.2. LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2019 :	12
1.2.1. Au niveau institutionnel :	12
1.2.2. Les réalisations à l'échelle opérationnelle.	12
B) :	13
II- ALIGNEMENT DES PROJETS AVEC LE PROGRAMME DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA MIGRATION IRRÉGULIERE :	17
2.1. LE SOUS-PROGRAMME : LUTTE CONTRE LA TRAITE ET LE TRAFIC ILLICITE DES MIGRANTS, PROTECTION ET ASSISTANCE AUX VICTIMES :	17
2.1.1. Renforcement de la chaîne pénale dans la lutte contre la traite et le trafic illicite des migrants :	18
2.1.2. Protection et assistance aux victimes de la traite des personnes :	19
2.2. LE SOUS-PROGRAMME : DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA MAITRISE DES FLUX MIGRATOIRES ET PROMOTION D'UNE ECONOMIE ALTERNATIVE.	20
2.2.1. Réinsertion des Nigériens rapatriés ou retournés :	21
2.2.2. Rétention des migrants potentiels dans les zones d'origine par l'accélération des efforts de développement :	22
2.3. LE SOUS-PROGRAMME SECURITE :	23
2.3.1. La Construction d'infrastructures dans le nord de la région d'Agadez :	24
2.3.2. La création d'unités spéciales des FDS dédiées à la lutte contre la migration Irrégulière.	24
2.3.3. Le renforcement des capacités opérationnelles des FDS.	25
2.3.4. Protection et prise en charge des migrants en transit au Niger :	27
2.4. LE SOUS-PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE :	28
2.5. LE SOUS-PROGRAMME : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT :	31
2.6. SITUATION FINANCIERE DES PROJETS FFU ET BILATERAUX :	32
III- ANALYSE CRITIQUE DES INTERVENTIONS :	35
3.1. ACQUIS CAPITALISABLES :	35
3.1.1. L'émergence d'une réelle volonté politique :	35
3.1.2. Les résultats enregistrés dans la lutte contre la migration irrégulière :	36
3.2. LES INSUFFISANCES CONSTATEES :	37
3.2.1. Au niveau institutionnel et stratégique :	37
3.2.2. Au niveau opérationnel :	38
3.2.3. La non prise en compte des initiatives relatives à la migration et la mobilité légale :	39
3.2.4. La concentration géographique des projets fonds fiduciaire d'urgence de l'UE :	39
IV- PERSPECTIVES :	39
V- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :	41
ANNEXE :	43

SIGLES ET ABREVIATIONS :

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMN	Association des municipalités du Niger
AMP/UEMOA	Association des Médiateurs des Pays Membres de l'UEMOA
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales
ANLTP	Agence Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes
ARENI	Association des Régions du Niger
BMZ	Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement de la Coopération (Allemagne)
CCM	Cadre de Concertation sur la Migration
CEDEAO	Communauté Economique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CIM	Comité Interministériel chargé de l'élaboration du document de Politique Nationale de Migration
COCORAT	Commission Consultative Régionale de l'Administration Territoriale
CRN	Croix Rouge Nigérienne
CRS	Catholique Relief Service
CSI	Centre de Santé Intégré
DANIDA :	Coopération Danoise
DIS	Division d'Investigation Spéciale
DRC	Conseil de Réfugiés Danois
DST	Direction de la Surveillance du Territoire
ECI	Equipe Conjointe d'Investigation
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAN	Forces Armées Nigériennes
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FFU	Fonds Fiduciaire d'Urgence
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Allemagne)
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations

ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
OPJ	Officier de Police Judiciaire
OSC	Organisation de la Société Civile
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PDR	Plan de Développement Régional
PNM	Politique Nationale de Migration
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPF	Poste de Police Frontalière
ProGEM-GIZ	Programme Améliorer la Gestion des Défis Migratoires
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SE/SDS Sahel Niger	Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes du Niger
SP/CCM	Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration
STD	Service Technique Déconcentré
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

RESUME :

Les changements socio-économiques, démographiques, sécuritaires et climatiques qui ont ébranlé la plupart des pays en développement depuis trois décennies ont fortement contribué à l'intensification et à la diversification des flux migratoires.

Ce phénomène s'est amplifié ces deux (2) dernières décennies avec les crises socio-économiques et politiques ayant secoué certains pays de la sous-région et qui contraignent leurs populations à aller vers les pays du nord à la recherche d'un mieux-être et ce, parfois au prix de leur vie. En effet, la traversée du désert est aussi périlleuse que celle de la méditerranée même si elle est moins médiatisée que cette dernière.

C'est à ce propos qu'a eu lieu le Sommet de la Valette les 11 et 12 novembre 2015 où les Etats africains et européens se sont accordés pour dire que la gestion des migrations relève de la responsabilité commune des pays d'origine, de transit et de destination et que la coopération entre ces Etats doit être renforcée pour apporter des solutions aux problèmes posés par le phénomène migratoire. C'est ainsi qu'en septembre 2016 à New York lors de l'assemblée générale des Nations Unies, les différents chefs d'Etat se sont engagés à mettre en place le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le pacte sur les réfugiés.

Au sommet de la Valette, il a été initié le fonds fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique. Ce fonds constitue un instrument supplémentaire visant à aider les pays les plus fragiles et les plus touchés par le phénomène.

A ce fonds s'ajoutent d'autres fonds comme ceux de la Banque Mondiale (Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil, PARCA), les fonds bilatéraux (les coopérations allemande, suisse, danoise etc.) et multilatéraux (G5-Sahel etc.)

C'est ainsi qu'au Niger, plusieurs actions ont été réalisées par l'Etat et les agences internationales dans le cadre de gestion de la migration.

C'est dans l'optique d'une meilleure coordination, d'une synergie et d'une visibilité des interventions de l'Etat et de ses partenaires, ainsi que la mise en œuvre du pacte mondial sur les migrations que l'élaboration du Bilan Migration Niger 2018-2019 a été initiée, dans. Ledit bilan fait une interprétation des résultats des informations collectées auprès des parties prenantes et l'alignement des projets des partenaires avec le programme de prévention et de lutte contre la

migration irrégulière. Il s'agit du programme présenté par le Niger à Bruxelles en 2016 sur lequel doivent s'aligner toutes les interventions en matière de migration au Niger. Il s'articule autour des parties suivantes : i) la présentation des principales activités réalisées courant 2018 et 2019 ; ii) l'alignement des projets des partenaires avec le programme précité, iii) l'analyse critique des interventions ; iv) et les perspectives 2020.

Concernant les actions réalisées en 2018-2019 au niveau stratégique et opérationnel, elles sont focalisées sur les projets des fonds fiduciaires d'urgence de l'Union Européennes, des fonds bi et multilatéraux et des fonds propres de l'Etat.

Quant à l'alignement, il a concerné l'adéquation des différentes réalisations des projets de tous les fonds mais en mettant l'accent sur les projets financés par le fonds fiduciaires d'urgence de l'UE par rapport au programme de prévention et de lutte contre la migration irrégulière.

S'agissant de l'analyse critique, les actions mises en œuvre ont mis en exergue, l'existence d'acquis capitalisables des insuffisances, et des défis à relever.

En termes de perspectives 2020, on retiendra entre autres la poursuite des différentes actions menées et la réalisation d'autres actions en vue d'une meilleure gestion de la migration. Plusieurs recommandations ont été également formulées.

INTRODUCTION :

La pression démographique de ces dernières années a mis en exergue le rôle du Niger dans la régulation des mouvements migratoires. La position géographique du pays et son statut de pays de transit par excellence fait du Niger un acteur majeur dans la gestion du phénomène migratoire. En effet, le pays a enregistré ces six dernières années d'importants mouvements migratoires sur son territoire.

Pays de l'Afrique de l'ouest, le Niger couvre une superficie de 1.267.000 km² avec une frontière longue de 6.335 km qu'il partage avec sept pays, à savoir l'Algérie et la Libye au nord, à l'est le Tchad, le Nigéria et le Bénin au sud, le Burkina Faso et le Mali à l'ouest. Le pays connaît une forte croissance démographique de 3,9 %, et se caractérise par la jeunesse de sa population, près de la moitié de la population a moins de 15 ans et celle-ci est appelée à tripler d'ici 2050.

De par sa position géographique, au cœur du Sahara, et en raison de la stabilité du pays dans un environnement sécuritaire dégradé (Libye, Mali et Nigéria), le Niger est désormais au centre des grands mouvements reliant le Golfe de Guinée à l'Europe via l'Afrique du Nord d'une part, et d'autre part le Golfe de Guinée au Moyen Orient via la Corne de l'Afrique.

De ce fait, le Niger apparaît comme un « carrefour » et une zone de transit importante dans un système complexe. On dénombre 6737 entrées à Agadez en septembre 2016 et 1449 entrées en avril 2019 dans la même localité selon la Direction de la Surveillance du Territoire (DST).

En raison de ses implications diverses au plan national et international, la question migratoire s'est imposée dans les débats et fait l'objet de préoccupations à la fois pour les citoyens et les autorités nigériennes. (faire ressortir les efforts de l'Etat avant la valette).

Ainsi, le Sommet de la Valette tenu les 11 et 12 novembre 2015 a été un espace d'échange pour les Chefs d'Etats Européens et Africains autour des opportunités qu'offrent la migration légale et les risques liés à la migration irrégulière. Au sortir dudit Sommet, les Etats autour de la table se sont accordés pour dire que la gestion des migrations relève de la responsabilité commune des pays d'origine, de transit et de destination et que la coopération entre ces Etats doit être renforcée en vue d'une meilleure prise en charge de la question.

A cet effet, vingt-cinq (25) Etats membres de l'Union Européenne, la Norvège, la Suisse et la Commission européenne ont institué en 2015 un accord constitutif portant officiellement la

création du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne (FFU/UE) en vue de mieux gérer la migration et les déplacements en Afrique.

Le fonds fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique constitue un instrument supplémentaire visant à aider les pays les plus fragiles et les plus touchés afin de remédier aux causes profondes de l'instabilité, des migrations irrégulières et des déplacements forcés. Il vient compléter d'autres instruments et/ou donateurs de l'Union Européenne, dans le respect du principe de subsidiarité. Il est établi jusqu'au 31 décembre 2020.

Au stade actuel, les ressources allouées à ce fonds fiduciaire s'élèvent à 4,2 milliards d'euros, qui proviennent des institutions de l'UE, des États membres de l'UE et d'autres contributeurs. Un éventail de pays africains, en particulier les vingt-six (26) pays, repartis dans les trois (3) régions à savoir le Sahel et le Bassin du Lac Tchad, la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord qui abritent les principales routes africaines de migration vers l'Europe ont bénéficié de ce fonds.

De plus, des programmes et projets de développement ont été initiés, c'est en ce sens que le Président de la République du Niger a présenté, à titre de contribution au Sommet de la Valette, un Programme de Développement Durable pour la Prévention et la lutte contre la migration irrégulière d'un montant de 443 136 986 300 francs CFA avec l'objectif de contribuer à la maîtrise des flux migratoires par le contrôle sécuritaire, l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie.

Ce programme est structuré en cinq (5) sous programmes déclinés ainsi qu'il suit :

- Sous-programme sécurité ;
- Sous-programme Lutte contre la traite et le trafic illicite des migrants, protection et assistance aux victimes
- Sous-programme développement durable pour la maîtrise des flux migratoires et économie alternative ;
- Sous-programme formation professionnelle et technique ;
- Sous-programme développement du tourisme et de l'Artisanat.

Afin de mieux cerner les niveaux de mise en œuvre des différentes interventions des partenaires pour une meilleure coordination et une synergie des actions dans le domaine de la migration au Niger, le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration a initié l'élaboration du Bilan Migration Niger 2018-2019.

Cet exercice va permettre l'actualisation des informations sur l'existant dont entre autres le bilan antérieur et déboucher sur une cartographie de ce qui a été fait, et des acteurs engagés. L'approche méthodologique qui a été appliquée à la réalisation de ce bilan a été de type participatif à travers des entretiens avec certaines parties prenantes, et la recherche documentaire auprès des institutions étatiques et non étatiques qui mettent en œuvre des projets et des informations en ligne.

Le présent document qui donne l'interprétation des résultats des données collectées auprès des parties prenantes s'articule autour de quatre (04) parties dont la première est relative à la présentation des principales activités réalisées courant 2018 et 2019, tandis que la seconde porte sur l'alignement des projets des partenaires avec le programme précité tout en insistant sur les projets financés par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne compte tenu de leur volume ; la troisième partie est consacrée à l'analyse critique des interventions et enfin la quatrième traitera des perspectives 2020.

I- PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES :

Comme annoncé ci-haut, ces réalisations concernent la mise en œuvre des projets fonds fiduciaires d'urgence de l'Union Européennes, les fonds bi et multilatéraux et les fonds propres de l'Etat, courant 2018-2019.

1.1. Les réalisations de l'année 2018 :

Plusieurs activités ont été menées au niveau institutionnel et opérationnel. :

1.1.1. Au niveau institutionnel :

A ce niveau il y a eu notamment :

- ✓ L'adoption en mars 2018 par le Gouvernement d'une stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière avec cinq (5) axes stratégiques à savoir :
La gestion des frontières, le retour et la réinsertion des migrants, la prévention et sensibilisation, la répression et les mesures transversales ;
- ✓ La formalisation du sous-groupe migration et protection par l'arrête numéro 00026/MPF/PE/SG/DL du 22 Juin 2018 ;
- ✓ En décembre 2018, la signature du pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières ;
- ✓ L'élaboration de la première édition Bilan Migration Niger 2017 ;
- ✓ La tenue de la rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration sous un nouveau format notamment une rencontre technique et une rencontre politique.
- ✓ Le Gouvernement du Niger est en train d'élaborer une Politique Nationale de Migration, cohérente, concertée, basée sur le genre et tenant compte des droits humains.¹ Le comité chargé de l'élaboration de cette politique a défini une feuille de route articulée en 6 phases comme suit :

¹ Dans la conduit de ce processus l'élaboration de la politique, le gouvernement du Niger bénéficie de l'appui technique et financier de la Coopération allemande à travers le projet Appui Conseil en matière de politique migratoire (GIZ-APM) financé par le BMZ.

1. Phase de diagnostic : Cette phase a consisté à faire l'état des lieux de la migration au Niger, l'analyse des parties prenantes et leurs attentes, l'analyse de l'environnement ainsi que l'analyse des problèmes assortie des défis et priorités ;
2. Phase de formulation de la PNM : Cette phase consiste à dégager les orientations stratégiques de la PNM ; les mécanismes de mobilisation des ressources, de mise en œuvre et de suivi évaluation, et à mettre en forme le projet document de PNM ;
3. Phase de validation de la PNM. Il s'agit à ce niveau de la validation technique du projet de document de PNM ;
4. Phase d'élaboration du plan d'actions. Cette phase consiste à définir les étapes du plan d'actions et à les valider par le CIM ;
5. Phase d'élaboration des instruments juridiques de mise en œuvre. Cette phase consiste à élaborer des textes juridiques de mise en œuvre de la PNM et à les valider ;
6. Phase d'adoption/vulgarisation de la PNM. Cette phase consiste à produire un rapport général du processus d'élaboration de la PNM ; à organiser une cérémonie officielle de remise du document de PNM.

1.1.2. Au niveau opérationnel :

A l'échelle opérationnelle, les réalisations sont diverses et surtout axées sur les programmes et projets en lien avec :

- ✓ Les alternatives économiques à la migration ;
- ✓ La traite des personnes et le trafic illicite des migrants ;
- ✓ La gestion des flux migratoires ;
- ✓ La protection et l'assistance directe aux migrants ;
- ✓ Les appuis institutionnels.

Les réalisations visant à offrir des alternatives économiques.

La migration est une thématique structurante et transversale. C'est un Phénomène global, qui couvre une diversité de mouvements, et implique une multiplicité de facteurs socio-économiques, humains, politiques, sécuritaires, environnementaux et sociaux. Les facteurs socio-économiques jouent un rôle prépondérant notamment dans la migration interne et internationale. Dans le cas du Niger, les plus importants de ces déterminants économiques sont constitués par la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, et l'insuffisance des ressources financières consécutives au chômage ou au sous-emploi qui affectent une partie de la

population. Faut-il souligner que la précarité des conditions économiques internes contribue largement à entretenir les mouvements migratoires et à développer une perception de la migration notamment sous-régionale et internationale comme une solution d'amélioration et de diversification des revenus des populations.

Ces dernières considèrent la migration comme une activité économique principale ou secondaire pouvant leur générer assez rapidement d'importants revenus monétaires susceptibles d'être investis dans la sécurité alimentaire, les actions à caractère social, l'immobilier, le foncier.

Les grandes villes et les zones de production agricole telles que les oasis constituent des zones d'attractions pour de nombreux migrants internes et internationaux qui pourraient contribuer considérablement au développement socio-économique et local.

C'est pour palier ceux-ci que les différentes réalisations notamment les projets et actions annexés, sont mises en œuvre sur le terrain.

Les réalisations en **lien** avec la gestion des flux migratoires :

La gestion des flux migratoires implique l'adoption et l'application des mesures pour atteindre des objectifs prévisibles et ordonnés grâce à une gouvernance globale de la migration. Elle se base sur l'idée selon laquelle une migration bien gérée peut-être bénéfique aussi bien pour les pays d'origine, que pour les pays de destination et de transit ainsi qu'aux migrants eux-mêmes. Ces points cadrent avec les objectifs du pacte mondial sur des migrations sûres, ordonnées et régulières.

En d'autres termes, il s'agit notamment de garantir une meilleure gestion des migrations sous tous leurs aspects, sur la base d'une approche globale.

C'est dans cette optique que, depuis juillet 2016, le Gouvernement du Niger a défini une doctrine opérationnelle visant à lutter contre la migration irrégulière à travers l'application stricte des textes relatifs à la migration. Il a instauré les mesures ci-après :

- a. Tout citoyen de la CEDEAO ou autres pays pris dans un véhicule qui s'est engagé à partir d'Agadez ou d'Arlit dans un voyage frauduleux en direction de l'Algérie ou de la Libye perd son droit de libre circulation au Niger. Il est intercepté et ramené à Arlit ou à Agadez pour lui permettre de regagner volontairement les centres de transit de l'OIM afin d'être acheminé chez lui ;

- b. Une procédure judiciaire est engagée contre les chauffeurs et les véhicules pris dans ces circonstances.
- c. Un suivi rigoureux des migrants entrant dans la ville d'Agadez à partir des Postes de Police de Tanout et d'Abalack est effectué en vue de cerner les flux de migrants en transit et leurs nationalités ;
- d. Un relevé exhaustif des coordonnées (GPS) des points d'eau susceptibles d'être utilisés par les trafiquants dans le désert est effectué ;
- e. La Fermeture des « ghettos² ».

En plus, plusieurs actions ont été menées notamment : les rapatriements de plusieurs nigériens à travers les convois réguliers et des vols charters organisés par l'Etat nigérien et l'OIM. Ainsi, concernant les rapatriés de l'Algérie, cent quatre (104) convois ont été enregistrés au total avec trente un mille neuf cent sept (31.907) rapatriés depuis 2017 dont trente-quatre (34) convois organisés en 2019. Du côté de la Libye depuis la crise, six (6) vols charters ont été organisés par l'Etat nigérien avec au total trois mille cent quatre-vingt-douze (3.192) rapatriés. L'OIM a effectué quant à elle, vingt-neuf (29) vols charters avec quatre mille quatre cent dix (4.410) rapatriés.

Pour ce qui est des refoulements et reconduites à la frontière des migrants irréguliers, il a été dénombré cinq mille cent quarante-deux (5.142) personnes refoulées ; Les reconduites aux frontières sont de l'ordre de quatre mille huit cent dix-neuf (4.819) personnes ; La récupération de Personnes abandonnées et des cadavres dans le désert et enfin le renforcement de capacité de la chaîne pénale et des forces de défense et de sécurité.

Les réalisations se rapportant à la protection et l'assistance des migrants et des réfugiés.

Etant considéré comme un des principaux pays de transit par excellence, le Niger se trouve au carrefour des routes migratoires. Compte tenu de cette place au centre de différents mouvements migratoires, le pays est devenu une plaque tournante au niveau régional.

Cette situation géographique de carrefour, couplée à l'insécurité, l'accroissement naturel de la population et l'afflux de nouvelles populations ont provoqué logiquement l'intensification de ces mouvements qui nécessiteront des réponses adéquates.

² Habitations de fortune utilisées par les migrants clandestins comme case de passage

Le Sahara nigérien constitue un des premiers obstacles dans le parcours du migrant avant la méditerranée. Or, certains migrants de l'Afrique subsaharienne transitent par le Niger en direction du Maghreb voire l'Occident avec tous les risques énormes que ceux-ci endurent. Cela amène de nombreux migrants à emprunter des voies de passages et des moyens de déplacement des plus aléatoires qui les exposent à des risques de tout genre.

La protection vise essentiellement les migrants irréguliers qui ont fait l'objet de mesures de refoulement et qui ont été acheminés au poste frontalier le plus proche. Il en va de même pour ceux qui, pour diverses raisons, ont été abandonnés en plein Sahara par leurs passeurs.

En tout état de cause, lorsque les migrants font face aux dangers précités leurs besoins sont les mêmes indépendamment des raisons qui sont à l'origine de leur déplacement. Il s'agit de leur apporter la protection et l'assistance humanitaires que nécessite leur situation, conformément aux standards internationaux.

Aussi, plusieurs partenaires nationaux et internationaux sont mobilisés pour apporter de façon coordonnée, des réponses appropriées aux besoins humanitaires des migrants et des réfugiés. Certaines de ces réponses ont parfois concerné des personnes déplacées par suite des inondations et des conflits notamment dans les régions de Diffa et Tillabéry. Ces initiatives de nature humanitaire participent du devoir pour l'Etat de respecter et de faire respecter les droits humains conformément aux dispositions de la loi fondamentale nigérienne. Il y a lieu de citer entre autres le projet d'appui aux réfugiés et aux Communautés d'accueil (PARCA) financé par la banque mondiale à hauteur de 45 219 200 000 FCFA mis en œuvre par la SDS-Sahel Niger pour une durée de 5 ans.

Les réalisations se rapportant aux appuis institutionnels.

L'insuffisance des capacités des institutions en charge des questions migratoires les affectent dans la mission de lutte contre la migration irrégulière mais aussi dans la prise en charge adéquate des politiques et actions de développement. Cependant, des efforts considérables sont en train d'être fait et ce qui a considérablement réduit de 90% les flux des migrants irréguliers transitant par le Niger et ce malgré la porosité des frontières.

Au niveau opérationnel, ces administrations assurent avec des moyens des plus modestes, surveiller plus 6000 kilomètres de frontières pour une trentaine de postes de police frontalières (PPF) opérationnels. Quant aux collectivités territoriales et des structures déconcentrées de l'Etat, elles sont chargées d'assurer le développement local.

Le Niger, du fait de sa position géostratégique par rapport à la migration, se retrouve au centre des réponses diverses que les différents acteurs internationaux tentent d'apporter à ce phénomène.

Les institutions étatiques doivent aussi répondre à des défis multiformes dont celui se rapportant à la coordination des différents acteurs œuvrant dans le domaine migratoire au Niger et la synergie des interventions.

En effet, la migration est une thématique transversale et transnationale dont la gestion efficace et efficiente implique les pays de départ, de transit et de destination. Plusieurs autres acteurs publics et privés, nationaux et internationaux sont actifs dans ce domaine, et des cadres de concertation ont été institués. Leurs interventions sont encadrées par des textes législatifs et réglementaires.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives portant sur la migration sont mises en œuvre par divers partenaires. Elles sont le plus souvent portées par des projets et visent à soutenir l'Etat et les communautés dans leurs efforts de gestion de la migration.

Ces diverses actions constituent des acquis sur lesquels il faudrait s'appuyer pour apporter des réponses efficaces et durables aux défis migratoires. Cela passe par le renforcement des capacités des institutions concernées afin qu'elles puissent s'acquitter convenablement de leurs missions.

En 2018, l'Etat a équipé par ses fonds propres, les forces de sécurité intérieure (FSI) en matériels roulants à hauteur de 4 651 150 289 FCFA et a construit et réhabilité les unités des FSI pour un montant global de 1 232 445 925 FCFA. Il a également renforcé les capacités des sapeurs-pompiers pour un montant de 208 575 906 FCFA.

Dans le cadre du renforcement des capacités, il y'a eu le diagnostic des postes frontières pour leur éligibilité à la mise en place des applications abritant les bases de données migratoires ; 5 postes-frontières ont été sélectionnés comme éligibles à l'application MIDAS. Il y a eu également la formation en droits des migrants effectués à Niamey (22 participants) et à Dosso (17 participants) au profit de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) et de la Direction de la Sécurité Publique (DSP) en mai 2018.

1.2. Les réalisations de l'année 2019 :

Les activités menées au plan institutionnel et opérationnel courant l'année 2019 sont les suivantes :

1.2.1. Au niveau institutionnel :

A l'échelle institutionnel, on peut citer les activités suivantes :

- ✓ L'élaboration en Avril 2019 du document du bilan du programme de lutte contre la migration irrégulière au Niger ;
- ✓ L'adoption en octobre 2019 par le Gouvernement de la Politique Nationale des Frontières ;
- ✓ L'adoption de la loi n° 2019-74, relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes.

1.2.2. Les réalisations à l'échelle opérationnelle.

A ce titre, on note :

- ✓ La tenue en juin 2019 de la cinquième réunion du Cadre de Concertation sur la Migration (CCM) ;
- ✓ Les tenues mensuelles des rencontres du Groupe Technique sur la Migration (GTM) ;
- ✓ La compilation des rapports des six (6) sous-comités du Comité Interministériel chargé de l'élaboration de la Politique Nationale de Migration ;
- ✓ La tenue de la Conférence internationale de l'Association des Médiateurs des Pays Membres de l'UEMOA (AMP-UEMOA) du 29 juillet au 31 juillet 2019 ;
- ✓ La tenue de la rencontre des parlementaires de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest sur « l'expérience du Niger dans la gestion des flux migratoires- cas de la région d'Agadez » du 29 au 31 août 2019.
- ✓ L'état des lieux de l'économie migratoire est effectué au vu de la mise en œuvre des plans de reconversion dans la région d'Agadez.

a) Les réalisations visant à offrir des alternatives économiques:

Les populations considèrent la migration comme une activité de résilience pouvant leur générer assez rapidement d'importants revenus monétaires susceptibles d'être investis dans la sécurité alimentaire et où les actions à caractère socio-économique.

Pour ce faire, différentes réalisations notamment des projets et actions annexés, sont mises en œuvre sur le terrain.

Comme initiative, l'Etat et ses partenaires au développement ont mis en œuvre des projets à travers les fonds fiduciaires d'urgence de l'Union Européenne pouvant offrir des alternatives économiques à la migration irrégulière. Ces projets concernent les localités sujettes à la migration dont notamment Agadez qui dispose déjà d'un cadre de concertation sur la migration qui est opérationnel.

b) Les réalisations en lien avec la gestion des flux.

Pour gérer de façon efficace la question de la migration, des dispositifs institutionnels et juridiques notamment plusieurs Conventions, et Protocoles ont été mis en place au plan international, régional, bilatéral et national. Ainsi, les migrants font partout l'objet d'attention et leurs droits humains constituent de plus en plus une préoccupation à garantir et à protéger.

Le Niger est un pays de grande tradition de migration qui se fait principalement suivant deux formes :

- 1) La migration interne ou exode rural qui se fait des campagnes vers les villes de l'intérieur du pays.
- 2) La migration internationale qui se fait essentiellement vers les pays africains notamment à destination des pays de la CEDEAO (Cote d'Ivoire, Ghana, Togo, Benin et Nigéria) et des pays magrébins (Libye, Algérie, etc.).

Toutefois, ces dernières années, la position géographique charnière du Niger qui le situe entre l'Afrique subsaharienne et le Maghreb, fait que le pays est devenu, un carrefour important non seulement pour le transit de migrants en direction de l'Europe via la méditerranée mais aussi d'accueil de demandeurs d'asile, de retournés et de rapatriés.

Pour le Niger, la migration représente donc, à la fois des défis et des opportunités de taille en raison de l'ampleur que prend de plus en plus ce phénomène.

Au niveau sous régional, la Vision 2020 de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a repris certains axes du Protocole-A/P1/5/79 révisé sur la libre circulation des

personnes et des biens, en y introduisant de nouvelles dispositions et en invitant les pays membres à s'y conformer. Il s'agit de :

- Tolérer et respecter les droits de l'homme. En effet, les citoyens, les gouvernements et les opérateurs économiques doivent reconnaître et respecter les droits de tous les citoyens et de tous les groupes de population ;
- Bâtir une société dans laquelle tous les citoyens peuvent librement et ouvertement s'exprimer, quels que soient leur religion, ethnie, sexe ou statut social ;
- Faire de la CEDEAO, une région sans frontière où la population a accès aux abondantes ressources et est capable de les exploiter par la création d'opportunités dans un environnement viable; une région intégrée dans laquelle la population jouit de la liberté de circulation, a accès à une éducation de qualité et à la santé, s'engage dans des activités économiques et vit dans la dignité dans un environnement de paix et de sécurité; une région gouvernée conformément aux principes de démocratie, d'Etat de droit et de bonne gouvernance.

L'Agenda 2063 de l'Union Africaine compte introduire le passeport africain délivré par les États membres, en tirant parti de la migration dans le monde par l'émission de passeports électroniques, avec la suppression de l'obligation de visa pour tous les citoyens africains dans tous les pays africains.

Au niveau international, le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, piloté par les Nations Unies, a été signé les 10 et 11 décembre 2018 à Marrakech (Maroc) par plus de 150 pays. Non contraignant, ce Pacte recense des principes - défense des droits de l'Homme, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale - et liste des propositions pour aider les pays à faire face aux migrations -échanges d'information et d'expertises, intégration des migrants etc. Il interdit les détentions arbitraires n'autorisant les arrestations qu'en dernier recours.

Au titre de l'année 2019, on peut citer comme réalisation dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière :

- L'équipement des forces de sécurité intérieur en matériels roulants ;
- La création des Compagnies mobiles de contrôle aux frontières ;
- La construction et la réhabilitation d'unités pour les forces de sécurité intérieure.

c) Les réalisations se rapportant à la protection et l'assistance des migrants et des réfugiés.

La protection vise essentiellement les migrants irréguliers qui ont fait l'objet de mesures de refoulement et qui ont été acheminés au poste frontalier le plus proche. Il en va de même pour ceux qui, pour diverses raisons, ont été abandonnés en plein Sahara par leurs passeurs.

Lorsque les migrants font face aux dangers précités leurs besoins sont les mêmes indépendamment des raisons qui sont à l'origine de leur déplacement. Il s'agit de leur apporter la protection et l'assistance humanitaire que nécessite leur situation, conformément aux standards internationaux.

Des réponses ont parfois concerné des personnes déplacées internes par suite des inondations et des conflits notamment dans la région de Diffa et Tillabéry.

La protection et l'assistance aux victimes de la traite est du devoir pour l'Etat de respecter et de faire respecter les droits humains conformément aux dispositions pertinentes de la loi fondamentale nigérienne.

Dans le cas des réfugiés, il y'a eu la tenue de trois (3) sessions d'éligibilité au statut des réfugiés où 593 dossiers ont été examinés ; la révision du mémorandum d'entente entre l'Etat du Niger et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. En deux (2) ans de mises en œuvre trois milles cent quatre-vingt (3 180) demandeurs d'asiles ont été accueillis au Niger dont 2344 ont été réinstallés dans les pays tiers. Il y'a eu également la construction du site de Hamdallaye avec une capacité de 2000 places qui accueillent des demandeurs d'asile (évacués de la Libye, Soudanais d'Agadez). La construction des guichets uniques à Ayorou, Abala et Ouallam.

d) Les réalisations se rapportant aux appuis institutionnels.

Le Niger, du fait de sa position géostratégique, se retrouve au centre des réponses diverses que les différents acteurs internationaux tentent d'apporter au phénomène migratoire. Cependant, les capacités des institutions en charge des questions migratoires sont insuffisantes et celles-ci les affectent dans la mission qui leur a été confiée. Au niveau opérationnel, ces administrations doivent avec des moyens des plus modestes, surveiller environ 6000 kilomètres de frontières pour une trentaine de postes de police opérationnels.

De nombreuses initiatives mises en œuvre sont le plus souvent portées par des projets sur financement de fonds bilatéraux et visent plusieurs thématiques en lien avec la migration comme le confirme les fiches en annexe.

Ces diverses actions constituent des acquis sur lesquels il faudrait s'appuyer pour apporter des réponses efficaces et durables aux défis migratoires. Cela passe par le renforcement des capacités des institutions concernées afin qu'elles puissent s'acquitter convenablement de leurs missions.

Sur fonds propres de l'Etat en 2019, les forces de sécurité intérieure ont été équipées à hauteur de 2 530 272 614 FCFA pour lutter contre la migration irrégulière. 86 véhicules et des motos ont été achetés pour un montant de 3 211 364 914 FCFA au profit de la Direction Générale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés dont les cadres ont été renforcés en collecte et traitement de données. Il y'a eu également la construction et la réhabilitation des unités des forces de défense et de sécurité pour un montant de 400 658 959 FCFA.

II- ALIGNEMENT DES PROJETS AVEC LE PROGRAMME DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE :

Cette partie fait ressortir l’alignement des différents projets des fonds fiduciaires d’urgence de l’Union Européenne, et les projets des autres fonds au programme de prévention de lutte contre la migration irrégulière.

2.1. Le sous-programme : Lutte contre la traite et le trafic illicite des migrants, protection et assistance aux victimes

Le Protocole de Palerme du 15 novembre 2000, en son article 3 définit la traite des personnes par « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ».

La traite des personnes est l’une des plus graves violations des droits de l’homme du monde moderne procurant aux trafiquants d’énormes bénéfices grâce à l’acquisition et l’exploitation des êtres humains par des moyens illicites tels que la force, la fraude ou la tromperie.

Le trafic illicite des migrants désigne « le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État ». Cette définition est reprise par la loi nigérienne du 26 mai 2015. Le trafic illicite de migrants implique donc le fait de fournir moyennant une contrepartie financière ou tout autre avantage matériel, une assistance à l'entrée illégale d'une personne sur le territoire d'un Etat dont celle-ci n'est ni un ressortissant ni un résident permanent.

Le trafic illicite des migrants implique ainsi la facilitation de l’entrée illégale d’une personne dans un Etat duquel cette personne n’est pas ressortissante ou un résident à des fins financières ou matérielles.

En dépit de cette distinction, il existe une forte interrelation entre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants en ce que le second débouche sur des formes diverses d'exploitation constitutives de la première. Autrement dit, la traite des personnes est dans beaucoup de cas la conséquence directe du trafic illicite de migrants d'autant plus que l'économie du passage clandestin est financée en partie par l'exploitation des migrants illégaux. Ces derniers étant parfois transportés à crédit, ils sont une fois à destination, exploités pour « rembourser » les passeurs ou des intermédiaires.

La traite des personnes et le trafic illicite des migrants représentent des grands défis pour les pays de départ, de transit et aussi de destination des migrants. Ils entravent le développement de l'Etat de droit et affectent des nombreuses vies, menaçant ainsi la sécurité humaine. Ce sous-programme s'articule autour des composantes suivantes :

2.1.1. Renforcement de la chaîne pénale dans la lutte contre la traite et le trafic illicite des migrants :

Au niveau de cette composante, trois actions ont été prévues. Il s'agit de la création d'un Pôle judiciaire spécialisé sur la traite, du renforcement des capacités techniques d'investigation du Personnel (Magistrats et OPJ) et de la construction et l'équipement de nouvelles juridictions.

Les actions menées à cette date au niveau de cette composante sont la création d'un pôle judiciaire spécialisé sur la traite, le renforcement des capacités techniques d'investigation du personnel des magistrats et OPJ par l'ONUSC à Dosso et l'équipement de certaines juridictions par l'OIM. Cependant, la construction des juridictions n'est pas encore faite.

Le projet « Equipe Conjointe d'Investigation (ECI) pour la lutte contre les réseaux criminels liés à l'immigration irrégulière, la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants. » est né de la volonté des autorités nigériennes et européennes de lutter contre l'immigration irrégulière, par la mise en place d'une équipe mixte opérationnelle d'enquêteurs nigériens, français et espagnols.

L'objectif général de la mise en place de l'ECI est de contribuer à la lutte contre les réseaux criminels qui sont liés à l'immigration irrégulière, à la traite des êtres humains et au trafic illicite de migrants au Niger, pays de transit des migrants ouest africains en partance sur l'Europe via l'Afrique du nord.

Devenue opérationnelle, à compter du mois d'avril 2017, cette structure a joué un rôle majeur dans le cadre de cette lutte dans sa composante pénale à travers divers apports ayant revêtu plusieurs formes.

Il s'agit notamment d'appuis financier pour soutenir l'activité de la Division d'Investigations Spéciales (DIS) et des antennes interrégionales de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), en matière de lutte contre le crime organisé, dans trois régions, Agadez, Niamey et Zinder. En effet, le projet apporte des appuis logistiques et prend également en charge les déplacements dans le cadre des investigations.

Ledit projet est financé à hauteur de 6 000 000 d'euros avec un taux de réalisation de 52% à la date du 28/12/2018.

Il faudra retenir que ces deux dernières années, l'ECI a démantelé 33 réseaux criminels et 210 trafiquants ont été condamnés. Ce qui lui a donné une enveloppe supplémentaire de 5,5 millions d'euros.

Au niveau régional, il y a eu le développement d'échanges opérationnels avec les pays d'origine, notamment Nigeria et Sénégal en matière de sécurité à l'exemple des réunions des ministres des Affaires Etrangères et de l'intérieur en mars 2018 à Niamey et la réunion des Directeurs des Renseignements Généraux et des Forces de Sécurité Intérieure.

Concernant le renforcement des capacités techniques d'investigation, il y a lieu de préciser que conformément à l'axe stratégique II du Plan d'Actions National de lutte contre la traite des personnes, l'ANLTP/TIM a organisé plusieurs formations au profit des acteurs de la chaîne pénale sur le trafic illicite de migrants, De plus, un atelier de formation des magistrats du pôle judiciaire et des chambres spécialisées en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

2.1.2. Protection et assistance aux victimes de la traite des personnes :

Dans le cadre de cette composante, il est prévu la création et la construction des centres d'accueil des victimes de la traite et la création d'un fonds d'indemnisation des victimes de la traite. A ce niveau, l'on peut se référer aux six (6) centres de l'OIM, à celui de l'ANLTP et au mécanisme d'évacuation d'urgence du HCR.

S'agissant du centre d'accueil de Zinder dont dispose l'ANLTP-TIM, il a été créé suivant l'arrêté n°000034/MJ/GS/DG/ANLTP/TIM du 12 mars 2019 portant création des centres d'accueil et de protection des victimes de traite avec l'accompagnement de l'Organisation Internationale pour les Migrations. Pour ce qui est de la création du Fonds Spécial d'indemnisation des Victimes de traite (FSIV), un décret a été élaboré et mis dans le circuit d'adoption par l'ANLTP/TIM.

Les bureaux d'écoute et d'orientation et les mobilisateurs communautaires ont sensibilisé 169 417 personnes (migrants et population autochtones) en 2018 selon l'OIM.

Le 20 décembre 2017, le Gouvernement de la République du Niger et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) ont signé un Accord sur l'instauration, pour deux ans, d'un mécanisme d'évacuation d'urgence et de transit de la Libye vers le Niger des personnes relevant du mandat de l'UNHCR.

A la date du 06 février 2020, on dénombre 3180 demandeurs d'asile (évacués de la Libye) dont 2344 ont été réinstallés en Europe, aux Etats Unis et au Canada et 836 personnes sont encore au Niger. Un centre d'accueil des demandeurs d'asile a été créé dans la Commune de Hamdallaye avec une capacité de 2000 places.

2.2. Le sous-programme : Développement durable pour la maîtrise des flux Migratoires et promotion d'une économie alternative.

La population de la région d'Agadez est à 45% urbaine, avec le taux d'urbanisation le plus élevé du pays après Niamey. On y assiste à une forte demande d'emplois, qui ne peut être satisfaite uniquement par l'économie formelle et légale. Cette situation s'est d'autant plus tendue avec la fermeture des sites d'Imouraren et du Djado, qui ont entraîné de nombreux jeunes actifs dans le chômage et la précarité.

L'effondrement de la Libye, qui constituait le réceptacle de nombreux migrants d'Afrique de l'ouest en général et du Niger en particulier, la fermeture du corridor algérien, tous ces phénomènes ont contraint une bonne partie de la jeunesse désœuvrée de la région d'Agadez à s'investir dans le champ de la migration irrégulière.

Les différentes transactions et trafics liés aux flux migratoires constituent également des stratégies d'adaptation et des moyens de survie pour beaucoup de personnes constituées en réseaux de passeurs, transporteurs et propriétaires de foyers clandestins mais aussi des commerçants prospérant grâce aux dépenses des migrants bloqués dans les différents points de transit de la région. Ces transactions et trafics liés aux flux migratoires constituent aussi des ressources financières additionnelles non-négligeables pour des communes comme Agadez, Bilma, Arlit, Dirkou, et Djado.

Cependant, l'application effective de la loi 2015-036 relative au trafic illicites de migrants s'est traduite par l'arrestation voire la détention des transporteurs des migrants et l'immobilisation et

parfois la confiscation de leurs véhicules, ainsi que par l'arrestation des présumés passeurs et propriétaires de ghettos.

Les conséquences des mesures entreprises par le gouvernement affectent non seulement les propriétaires des "ghettos", des véhicules immobilisés et/ou confisqués et les transporteurs (chauffeurs), mais aussi une grande partie de la population qui dépend étroitement de l'économie de la migration informelle (restaurateurs, téléphonie, transferts monétaires, etc.).

En effet, le retour massif des ressortissants de la zone d'Agadez vivant en Lybie, l'activité de moins en moins florissante de l'extraction traditionnelle de l'or sur les sites du Djado et autres sites du fait de manque des moyens adaptés, la fermeture de plusieurs entreprises sous-traitantes d'AREVA et le dégraissage des effectifs des sociétés minières, ont reconverti beaucoup de jeunes dans les activités de transport, d'hébergement et de passage des migrants en s'achetant, à crédit ou en cash, individuellement ou en groupe des véhicules du transport ou des maisons pour héberger les migrants. Ainsi, l'immobilisation de véhicules a généré une situation de précarité parmi les acteurs de tissu économique informelle.

De ce fait, les retournés de Libye (après la chute du régime Kadhafi) ayant trouvé une activité de reconversion dans le marché de la migration sont sans emplois. Pour subvenir aux besoins de leurs familles, ils doivent impérativement trouver des nouvelles alternatives.

Le Ministre en charge de l'Intérieur a signé à la session de la COCORAT tenue à Agadez un plan de reconversion des acteurs touchés par l'application de la loi 2015-036 du 26 mai 2015. Des actions de reconversion ont été exécutés par la HACP, le CISP et l'ONG Karkara sur les fonds fiduciaires d'urgence de l'Union de Européenne à Agadez.

L'action de réinsertion des nigériens rapatriés ou retournés d'Algérie et de Libye a reçu le financement des fonds fiduciaire d'urgence de l'union européenne à travers les projets MRRM II et SURENI de l'OIM, notamment l'acheminement et la réinsertion des migrants dans leurs localités avec des projets individuels collectifs et communautaires. Cependant, ces projets ne sont pas conséquents pour pouvoir fixer durablement ces migrants. Il faut également souligner que ces projets régionaux sont plus orientés vers l'acheminement des migrants en transit au Niger dans du retour volontaire organisé par l'OIM

2.2.1. Réinsertion des Nigériens rapatriés ou retournés :

La prise en charge des migrants nigériens jusqu'à leur arrivée dans leur zone d'origine est assurée par l'Etat et l'OIM. A cette date, le gouvernement nigérien a affecté six (6) vols charters en provenance de la Libye ayant ramené environ 3000 migrants nigériens. Quant à l'OIM, elle

en a effectué 27 avec 4202 migrants rapatriés. Du côté de l'Algérie, il a été enregistré 103 convois avec au total 31 515 migrants.

2.2.2. Rétention des migrants potentiels dans les zones d'origine par l'accélération des efforts de développement :

A ce niveau ont été prévues des actions d'augmentation de la capacité productive des systèmes agro-Sylvo pastoraux, de lutte contre les déchets solides, de création et promotion de 246 entreprises agricoles dans les zones d'intervention à travers l'appui au développement de la riziculture hors aménagement, d'appui au Développement de l'Arboriculture Fruitière pour l'insertion des jeunes, de création et réhabilitation des aménagements hydro-agricoles, de maîtrise de l'eau pour la production agro-sylvo-pastorale et halieutique, d'amélioration de l'aviculture fermière, de promotion de l'élevage de la pintade, de promotion de la production laitière et promotion de l'embouche. En termes d'actions concrètes, il n'y a que l'intervention du projet « pôles ruraux » cofinancé par l'AFD et les FFU pour un montant 67 000 000 d'euros dans le domaine agricole et hydraulique.

Il faut également citer le financement du pastoralisme par un programme Suisse dénommé « PASEL » pour un montant de 9 212 345 euros soit 5 988 024 250 FCFA.

Le ProGEM (GIZ) appuie les collectivités à mieux gérer les conséquences positives ou négatives des différents flux migratoires pour le développement local. Le projet pour sa part a fait des réalisations en matière infrastructures d'alimentation en eau potable dont des minis AEP à Aderbissanat et Dirkou en collaboration avec l'OIM. Le renforcement de l'AEP du CHR d'Agadez, l'extension du système AEP de Badaguichiri ainsi que des stations de pompage pastoraux et AEP dans les communes de Tchintabaraden, Kao et Abalak. De plus, le ProGEM (GIZ) apporte un appui en termes de réalisation des centres de santé et extension d'hôpitaux comme par exemple la construction du CSI d'Assamaka et les infrastructures sanitaires à Agadez, Dirkou, Kantché, Zinder et Tchintabaraden. A ceux-ci s'ajoutent de nombreuses interventions dans le domaine de l'économie locale et l'éducation sur la base des priorités définies par les collectivités territoriales.

Il convient de souligner que des projets non FFU ont entrepris des actions comme le projet COSSIN « Initiative de Stabilisation Communautaire dans le Nord du Niger » financé par l'Allemagne et mis en œuvre par l'OIM, qui a rénové et étendu le réseau de distribution d'eau potable de Bilma, les mini AEP de Chirfa et de Dirkou en collaboration avec le ProGEM (GIZ).

Quant à l'assainissement, il a reçu le financement du projet ENABEL/UNCDF « Création d'emplois et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de transit et départ au Niger (Agadez, Tahoua, Zinder) » pour un montant de 6 895 000 euros soit 4 481 750 000 FCFA.

Dans le même cadre, le ProGEM (GIZ) a appuyé les villes d'Agadez et d'Arlit avec le système de gestion de déchets. Un voyage d'étude au Burkina Faso à l'endroit des autorités décentralisées d'Agadez et d'Arlit a été appuyé (avec ProDEC (GIZ)).

Les autres actions de la composante n'ont pas reçu de financement du FFU notamment l'action concernant la mise en place des structures de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Le coût des actions la composante Rétention des migrants potentiels dans les zones d'origine par l'accélération des efforts de développement s'élève à 16 107 345 euros soit 10 469 774 250 FCFA

Le coût total du sous-programme Développement durable pour la maîtrise des flux Migratoires et promotion d'une économie alternative est 124 267 983 euros soit 80 774 188 950 FCFA.

2.3. Le sous-programme sécurité

Le Niger étant au centre de toutes les préoccupations liées à la migration en général et en particulier à la migration irrégulière, il importe de prendre des mesures législatives et règlementaires pour prévenir et lutter contre le phénomène de la migration irrégulière à travers notamment l'adoption de l'ordonnance n°2010-86 du 16 décembre 2010 relative à la lutte contre la traite des personnes et la loi n° 2015-36 du 26 mai 2015 sur le trafic illicite de migrants. Faudra-t-il souligner qu'également des mesures sécuritaires ont été mises en place à travers le sous-programme sécurité qui se décline en quatre composantes à savoir la construction d'infrastructures d'accueil des migrants, la création d'unités spéciales des FDS dédiées à la lutte contre la migration irrégulière, le renforcement des capacités opérationnelles des FDS et la protection et la prise en charge des migrants en transit au Niger.

Dans le cadre du programme AJUSEN (Contrat relatif à la Reconstruction de l'Etat au Niger en complément du SBC II en préparation / Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger) d'un montant global de 80 000 000 d'euros, on peut citer entre autres résultats :

- Huit postes de contrôle (PC) Mixtes équipés et opérationnels ;

- Existence opérationnelle de dix représentations de l'ANLTP dans les 8 régions du pays plus Konni et Arlit ;
- Mise en place de 4 unités spécialisées dans le contrôle des Frontières ;
- Mise en place de 8 nouveaux postes frontaliers et leur interconnexion ;
- Démarrage de la construction/réhabilitation de deux postes fixes des forces de sécurité intérieure au long de la frontière avec la Libye etc.

2.3.1. La Construction d'infrastructures dans le nord de la région d'Agadez :

Dans la composante construction d'infrastructures dans le nord de la région d'Agadez, il a été prévu la construction et l'équipement de trois (3) centres d'accueil, la construction de casernes de Madama, Dirkou et Agadez, la réhabilitation des pistes d'atterrissages de Dirkou et d'Iférouane.

De cette composante, il y'a eu seulement la réhabilitation de la piste d'atterrissage de Dirkou et le renforcement du contrôle sur l'axe Agadez Lybie à travers la création des Postes de Police aux frontières avec un appui budgétaire de l'Italie. Aussi, il faudra souligner la création des compagnies mobiles de contrôle aux frontières à Konni, Maradi, Mainé et Zinder. Pourtant, la mise en place des infrastructures des FAN et leur équipement en matériel roulant et en aéronefs (hélicoptères) dans la région d'Agadez est la clé de voûte de la pérennisation du dispositif de lutte contre le trafic de migrants.

2.3.2. La création d'unités spéciales des FDS dédiées à la lutte contre la migration Irrégulière.

Cette composante a prévu la création et l'installation des unités spéciales mixtes dans les centres urbains d'Agadez, d'Arlit et de Dirkou, l'organisation des patrouilles régulières par les unités spéciales de la gendarmerie et de la garde nationale en milieu rural et l'organisation des recherches et de secours des migrants en péril par les FAN et la Police Nationale.

De ces actions programmées, l'organisation des patrouilles régulières et celle des recherches et de secours des migrants en péril ont été réalisées jusqu'à aujourd'hui grâce au financement de l'Etat. Ce sont ces actions qui ont permis d'intercepter des convois de migrants clandestins dans le désert et les mettre à la disposition de l'OIM.

Aussi, l'organisation internationale pour les Migrations organise conjointement avec la Direction Générale de la Protection Civile des missions de sauvetage et de recherche des migrants dans le désert (les missions SAR).

2.3.3. Le renforcement des capacités opérationnelles des FDS.

Le renforcement des capacités techniques du personnel et l'acquisition du matériel roulant, de matériel de communication et de matériel spécifique d'intervention sont des actions prévues dans la composante renforcement de capacité opérationnelle des FDS.

Ces deux actions prévues ont été réellement financées à travers Eucap-Sahel, le projet WAPIS, l'Union Européenne en 2016 et 2017, et la Coopération allemande en 2017. Ces mêmes actions ont été poursuivies en jusqu'en 2019. S'agissant du projet WAPIS, qui est un projet régional d'un montant de 37 000 000 d'euros. Le Niger fait partie des trois pays les plus avancés. Les résultats suivants ont été enregistrés :

- 2 serveurs ont été installés au niveau du Laboratoire de la Police Technique et Scientifique et la Gendarmerie Nationale.
- Une salle de traitement des données est installée au niveau du Laboratoire de la Police technique et Scientifique.
- 8 officiers de Police sont affectés au traitement des données.
- 40 postes informatiques ont été reçus par le projet au mois d'avril 2018. 34 ont été déployés dans différents postes police/gendarmerie de Niamey et 8 conservés par la Police Technique et Scientifique à des fins de formation.
- Un mémorandum a été signé entre Interpol et Eucap Sahel Niger dans le cadre du suivi et de la formation de la police scientifique.

Au plan renforcement de capacité en 2018. La Mission Eucap Sahel a dispensé 177 formations au profit de 1502 stagiaires et de l'encadrement de 255 formateurs principalement au profit de la Police Nationale, de la Gendarmerie, de la Garde Nationale et des cadres de la chaîne pénale et des FAN.

Pendant la même période, différents matériels roulants (des véhicules pick-up, des motos) des meubles de bureau, des équipements tactiques, des radios VHF ont été remis aux différentes

forces de sécurité. En outre, des travaux de réfection ont permis de meilleures conditions de travail pour plusieurs services.

Le cout total de ces cessions s'élève à plus de **1 milliard 250 millions de Francs FCFA (plus de 1 million 200 Euros)**.

Eucap-Sahel Niger a permis d'organiser de nombreuses formations et de dotation en équipements de FDS du pays. En effet, la mission EUCAP Sahel Niger intervient dans les domaines de la formation des personnels, de l'analyse et du conseil stratégique, ainsi que des projets d'équipements.

Plusieurs milliers de stagiaires des trois forces ont ainsi été formés, à des niveaux de spécialisation différents, à la détection de la fraude documentaire. Il s'agit entre autres des personnels affectés dans les Postes de Police aux Frontières (PPF), actuellement au nombre de 23 et dont la mission soutient le développement de 15 nouvelles implantations.

Le Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (WAPIS) a pour partenaire de mise en œuvre INTERPOL et vise à augmenter la capacité des pays du G5 Sahel à lutter contre le crime organisé, et un partage de l'information.

L'UE et la coopération allemande ont permis d'équiper les FDS dans la lutte contre la migration irrégulière. La contribution allemande a particulièrement permis de doter les FDS de la région d'Agadez en matériel roulant et de communication nécessaires dans la lutte contre le trafic de migrants dans cette zone.

Le Groupe d'Action Rapide Surveillance et Intervention - GARSI Sahel Niger a pour objectif de renforcer les capacités du Niger à contrôler son territoire et appliquer l'état de droit. Les unités GAR-SI sont créées au sein de la gendarmerie nationale, et assurent un double rôle, de nature préventive (fonctions de police de proximité de base ; déploiement opérationnel de fermeture de la zone, ratissages, opérations d'étanchéité des frontières), et également réactive en soutenant d'autres unités territoriales, ou en cas d'incidents graves. Il est financé à hauteur de 5 887 729 euros.

Au cours de l'année 2018, un appui budgétaire de 10 464 000 000 FCFA a été inscrit au budget national dans le cadre du Programme National de lutte contre la migration irrégulière. Après satisfaction de l'indicateur de performance par le Ministère de l'Intérieur relatif au renforcement de la présence de l'Etat avec la frontière libyenne par la construction de deux

postes de police frontaliers à Séguédine et à Madama, 7 841 484 000 ont été décaissés et versés intégralement au trésor public. Les travaux ont coûté un montant de 67 000 000 FCFA/HT.

A la même année, il y'a eu l'équipement des Forces de Sécurité Intérieur (FSI) en munitions et véhicules à hauteur de 4 651 150 289 Fcfa. De plus, la construction et la réhabilitation d'unités pour un montant de 1 232 445 925 FCFA sur fonds propre de l'Etat.

En 2019, les forces de sécurité intérieure ont été équipées à hauteur de 2 530 272 614 Fcfa et dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière, 86 véhicules et des motos ont été achetés pour un montant de 3 211 364 914 FCFA sur fonds propres de l'Etat du Niger. Il y'a eu aussi la construction et la réhabilitation des unités des forces de défense et de sécurité pour un montant de 400 658 959 FCFA.

2.3.4. Protection et prise en charge des migrants en transit au Niger :

A ce niveau, l'action relative au renforcement des capacités de la police des frontières dans l'enregistrement et l'accueil des migrants à leur arrivée a reçu le financement de l'Italie. D'un montant de 19 millions d'euros, ce financement permettra la construction de 8 postes frontaliers de police, 2 unités spécialisées de contrôle de frontière, 2 postes de police à la frontière avec la Libye.

Il convient de souligner que certains postes comme Makalondi, Kongokiré, Malanville, Gaidam et les postes de Maradi, Zinder et Assamaka sont tous dotés du logiciel Midas et financés respectivement par le Japon et l'Italie.

Dans le cadre du renforcement de capacité, le diagnostic des postes frontières pour leur éligibilité à la mise en place des applications abritant les bases de données migratoires est effectué ; 5 postes-frontières ont été sélectionnés comme éligibles à l'application MIDAS en 2018.

L'identification et le recensement des migrants pendant leur transit sur le territoire du Niger et l'interception des filières clandestines ont été pris en charge par l'Etat.

Par contre, l'action liée à l'accueil et à l'enregistrement des migrants dans des centres d'accueil et d'hébergement gérés par la partie nigérienne a été abandonnée.

L'action de l'établissement d'Accords de coopération avec les pays d'origine en matière de retour et de réadmission prévue dans cette composante n'as pas connu d'avancée significative.

Des missions de sauvetage et de recherche sont organisées conjointement par l'OIM et la Direction Générale de la Protection Civile où de janvier en septembre 2018, il a été initié 158 opérations de sauvetage effectuées au cours desquelles 23 927 migrants en détresse ont été signalés dont 15 528 sauvés et 14 864 migrants ont intégré volontairement les centres de l'OIM. Courant 2019, la Direction Générale de la Protection Civile en collaboration avec l'OIM a organisé des missions de sauvetage et de recherche (missions SAR) à l'endroit des migrants égarés dans le désert. A cet effet, il a été dénombré 15.547 migrants sauvés en 2019.

Ainsi, le nombre de personnes mises à la disposition de l'OIM a doublé entre 2017 et 2018.

2.4. Le sous-programme formation professionnelle et technique

La Constitution du 25 novembre 2010 consacre le principe de la non-discrimination. Son article 42 alinéa 2 dispose que « les ressortissants des autres pays bénéficient sur le territoire de la République du Niger des mêmes droits et libertés que les ressortissants nigériens dans les conditions déterminées par la loi ».

L'ordonnance n°81-40 du 29 octobre 1981 relative à l'entrée et au séjour au Niger, l'article 13 du décret N°87-096/PCMS/MI/MAE/C du 18 juin 1987 réglementant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Niger oblige à justifier de la possession soit d'un contrat de travail visé par les services compétents du Ministère chargé du travail ou d'une autorisation émanant desdits services, s'il désire occuper un emploi de travailleur salarié, soit d'une autorisation délivrée par le Ministère compétent s'il a l'intention d'exercer une autre activité de travailleur non salarié.

Le Niger en tant que pays membre de la CEDEAO a également adopté plusieurs instruments juridiques en matière de migration parmi lesquels figurent :

- Le protocole de 1979 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement A/P1/5 /79 adopté en mai 1979 qui définit les conditions d'établissement et d'accession à l'activité économique dans l'espace CEDEAO. Le présent protocole ne s'applique que dans le cadre des migrations intracommunautaires c'est-à-dire seuls les migrants de l'espace CEDEAO en sont les bénéficiaires.

- Le protocole additionnel n° A/SP1/86 relatif à l'exécution du protocole dans son aspect droit de résidence qui détermine le droit de résidence des migrants de la CEDEAO en vue d'accéder et d'exercer une activité salariée.
- Protéger les travailleurs migrants et les membres de leurs familles contre l'expulsion individuelle ou collective et arbitraire des Etats membres de la communauté
- Le protocole additionnel n° A/SP2/5/90 relatif au droit d'établissement. Il définit les principes généraux de la circulation des personnes, prône l'abolition des visas et permis d'entrée, la circulation des véhicules de transport de personnes.

La loi n°2012-45 du 25 septembre 2012 portant code du travail et sa partie réglementaire (décret N° 2017-682/PRN/MET/PS du 10 août 2017), soumettant le contrat de travail des étrangers au visa du service public de l'emploi, après accord préalable du ministre en charge du travail.

Ainsi les travailleurs étrangers au même titre que les nationaux, du secteur formel ne subissent aucune discrimination dans l'exercice de leurs professions. Néanmoins, le Code du Travail (article 190) ôte au travailleur étranger le droit d'accéder aux fonctions d'administration et de direction d'un syndicat professionnel avant au moins trois ans de séjour au Niger. Aussi, on constate que le Code du Travail fait référence uniquement au travailleur étranger et ne mentionne nulle part l'expression travailleur migrant, ce qui pose un problème de transposition des textes internationaux ratifiés par le Niger.

La Convention Internationale sur la Protection de tous les Travailleurs Migrants et des Membres de leur Famille à laquelle le Niger a adhéré le 8 mars 2009. Le premier rapport a été présenté les 30 et 31 août 2016 au palais de Wilson à Genève. Ledit rapport a souligné les avancées enregistrées dans le domaine, et a mentionné les difficultés et les défis liés à la mise en œuvre de cet instrument.

Ce sous-programme vise le développement des compétences techniques et professionnelles et la promotion des activités porteuses de ces jeunes en vue de les stabiliser et les fidéliser dans leur propre environnement socioéconomique. Il est structuré en deux (2) composantes que sont le renforcement des dispositifs de formation pour l'accueil des jeunes ciblés et l'accompagnement pas le cas dans le secteur informel, où se trouve le plus grand nombre des travailleurs et toutes les formes d'atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs.

Seule l'action pour l'accompagnement des jeunes formés pour leur insertion économique a reçu le financement du projet de Lux-Développement pour les régions d'Agadez et de Zinder pour

un montant de 6 900 000 euros, de l'OIM et d'autres nouveaux projets en cours de réalisations. Par contre le renforcement des dispositifs existants de formation reste ainsi sans financement. On peut retenir des actions de LUX-Développement en partenariat avec le ministère des enseignements techniques et professionnels et le fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) dans les régions d'Agadez et Zinder, 96 actions de formation dont 43 à Agadez l'apprentissage et 53 à Zinder : maraichage (21), laiterie-fromagerie (5), transformation des produits (16), embouche (15), coiffure (8), énergie solaire (13), vannerie (4) et mécanique motopompe (14).

A noter également que les résultats obtenus en termes de participation des filles (38,6 %) dépassent la cible de 35 % fixée pour l'année 2018. Une deuxième vague d'actions de formation a été lancée en décembre 2018 au profit de 2 640 jeunes. Il s'agit d'un total de 132 actions de formation, dont 49 à Agadez et 83 à Zinder.

Le projet s'élève à 6 900 000 euros soit 4 485 000 000 FCFA avec un taux de réalisation de 49% à la date du 31/12/2018.

En termes d'équipement des centres de formation, le ProGEM (GIZ) a doté 9 centres de formation professionnelle et technique dans les régions d'Agadez, de Tahoua et de Zinder entre août et novembre 2019 (plus de 240 machines à coudre, 600 outils pour mécanique, 700 tables banc ainsi que 250 manuels génie électrique, construction mécanique, construction en bâtiment, plomberie, couture et topographie). Parallèlement, les mêmes centres bénéficient également de nouvelles infrastructures, dont notamment des nouvelles salles de classes, hangars et latrines en cours de réalisation.

Le ProEmploi-GIZ (GIZ, financement BMZ) également a appuyé la formation de 160 jeunes dans 8 filières de formation professionnelle ainsi qu'à l'équipement d'un centre de formation en matériels pour la filière électricité/électronique à Zinder.

Il faudra retenir le projet de l'OIM dénommé « Stabilisation Communautaire, Prévention de l'extrémisme violent et Développement » qui enregistre 546 jeunes à risque de la région de Zinder formés dans différentes filières professionnelles et équipés en matériel, financé à hauteur de 41 131 962 USD. On retient également le financement du projet SNV/UNCDF « les jeunes s'entreprennent et s'emploient au Niger » pour un montant de 8 865 000 euros qui a obtenu comme résultats :

- 441 jeunes sélectionnés et formés sur une cible annuelle de 1251 ;

- La validation des outils d'intégration pour la révision du guide national d'élaboration du PDC tenant en compte la jeunesse, l'emploi et la migration.

De nouveaux projets régionaux ciblant l'employabilité des jeunes sont en cours entre autres ARCHIPELAGO, un programme régional qui entend accroître l'employabilité de la jeunesse et des groupes vulnérables par l'amélioration des compétences professionnelles et l'élargissement de l'offre d'emploi pour un montant de 15 millions d'euros.

Le coût total de la composante accompagnement des jeunes formés pour leur insertion socioéconomique s'élève à **52 166 992 euros** soit **33 908 544 800 FCFA**

Le coût total du sous-programme formation professionnelle et technique est **52 166 992 euros** soit **33 908 544 800 FCFA**.

2.5. Le sous-programme : Développement du tourisme et de l'Artisanat :

Les composantes de ce sous-programme sont la construction, la réhabilitation et l'équipement des villages/ centres de métiers de l'artisanat dans les trois régions d'Agadez, de Tahoua et de Zinder, le renforcement des capacités techniques des artisans et des professionnels du tourisme et le développement des Activités Génératrices de Revenues à travers la création des ateliers, des restaurants et des maquis.

De ces composantes, seules les actions de renforcement des capacités techniques des artisans et des professionnels du tourisme ont reçu un financement du Projet EPPA pour un montant de 2 725 000 euros soit 1 771 250 000 FCFA sous le programme dénommé « Plan d'Action à Impact Economique Rapide à Agadez » (PAIERA).

A ce niveau, les actions entreprises portent sur la réhabilitation de la vieille ville d'Agadez par le CISP à travers son projet d'Intégration Economique et Sociale des jeunes : Emploi pour le patrimoine d'Agadez (EPPA). Ces actions ont permis :

- D'assainir et de réhabiliter 103 maisons de la Vieille Ville d'Agadez.
- De créer 130 500 jours de travail pour 1 500 jeunes, ainsi qu'un programme de formation professionnelle précédant une implémentation de HIMO, liés aux industries locales, pour permettre aux jeunes d'acquérir de façon pratique des qualifications professionnelles qui faciliteront leur insertion dans le marché du travail.

- De rendre disponible une offre d'épanouissement culturelle tant en zone urbaine que rurale comme véhicule de stabilité et cohésion sociale dans la Région. La valorisation et la promotion de la culture est le deuxième défi du Plan de Développement Régional d'Agadez.
- De promouvoir les initiatives de participation active et inclusive des jeunes pour la valorisation du pluralisme multi culturel de la Région et la promotion de la cohabitation et du dialogue.
- De réaliser 58 500 jours de travaux HIMO en employant de 9 600 jeunes
- De former 645 jeunes artisans dans le cadre de 54 ateliers de formation en artisanat réalisés qui ont produit un stock destiné à la commercialisation dont les revenus seront injectés dans les coopératives.

2.6. Situation financière des projets FFU et bilatéraux :

PROJETS NATIONAUX	Durée du projet Ou année de démarrage	Institution chargée de la mise en œuvre	Montant par projet en Million euros et nature du fonds
AJUSEN - Contrat relatif à la Reconstruction de l'Etat au Niger en complément du SBC II en préparation / Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger	48 mois (Mars 2017 à février 2021)	AFD et Ministère de la Justice	80
Formation et insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socioéconomique de ces deux régions	Démarrage en 2016	FAFPA, DREPT (Zinder et Agadez)	6,9
Pôles ruraux - Projet d'appui aux filières agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez	5 ans (2016-2020)	Niveau central : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) ; RECA et ANFICT	67
Création d'emplois et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de transit et départ au Niger (Agadez, Tahoua, Zinder)	3ans (2018-2021)	ENABEL	30
Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad	Démarrage en décembre 2017	AFD (via ACF, CARE et IRD)	31,1
ECI : Equipe Conjointe d'Investigation pour la lutte contre les réseaux criminels liés à l'immigration irrégulière, la traite des êtres humains et le trafic des migrants	Début de mise en œuvre 29/12/2016	DST	11,5 (FFU)
Résilience Diffa - Projet intégré d'appui à la résilience des populations vulnérables réfugiées, déplacées, retournées et hôtes de la région de Diffa	3ans (2019-2022)	ACTED, CONCERN WORLDWIDE, AGORA, WELT HUNGER HILFE	10
La voix des jeunes du Sahel	/	Centre pour le dialogue humanitaire	2,2

Renforcement de la résilience des populations déplacées par l'instabilité au Nord-Mali et soutien à la coexistence pacifique entre communautés	Démarrage en 2017	UNHCR	5,63
ProGEM « Améliorer la Gestion des défis Migratoires »	Démarrage le 01/10/2016	Conseils régionaux d'Agadez, de Tahoua et de Zinder 17 communes d'Agadez, de Tahoua et de Zinder Ministère de l'intérieur, Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM)	38,5 (FFU, BMZ)
Appui conseil en matière de Politique migratoire	3ans (2017-2020)	Ministère de l'intérieur, collectivités territoriales	3,25 (BMZ)
PROGRAMME A ACTION ECONOMIQUE EN REGION D'AGADEZ (PAIERA)	Programme terminé en 2019	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (ONGs KARKARA et CISP)	8
Assistance Technique PAIERA (Agadez-Programme à Impact Rapide)	Terminée	Jacques Hervé, expert	0,625
Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa	3 ans (2017-2020)	UNHCR	12 (FFU)
Stabilisation et renforcement socio-économique des populations affectées par la migration irrégulière dans les zones de transit au Niger	/	HACP	7,6
Eucap-Sahel	-	MISPD/ACR, MDN, MJ	1,2
TOTAL NATIONAL			273,502
PROJETS REGIONAUX			
Erasmus+ in West Africa	Validation par le Comité Opérationnel le 13/12/2017 à Bruxelles	Erasmus+	10
ARCHIPELAGO	Approuvée par le Comité Opérationnel le 29/05/2018	SEQUA gGmbH en partenariat avec eurochambre et CPCCAF	15
IPDEV2: Soutenir les entrepreneurs et les petites PME en Afrique de l'Ouest	Démarrage en mars 2018	PROPARCO, IPDEV2	15,8
Mécanisme de Réponse et de Ressources pour les Migrants (MRRM II)	4ans (2016-2019)	OIM	7
Protection et réintégration des migrants Niger (SURENI)	3ans (2017-2020)	OIM	15
Protection and sustainable solutions for migrants and refugees along the Central Mediterranean route	Approuvé par le Comité Opérationnel en février 2018 à Bruxelles	UNHCR	20
Appui à la protection des migrants les plus vulnérables en Afrique de l'Ouest	Approuvé par le Comité Opérationnel fin février 2018	ONGs nationales	20
GARSI Sahel (Groupes d'Actions Rapides – Surveillance et intervention)	Démarrage le 15/01/2018	MDN, MJ	41,6
WAPIS : Support to the strengthening of police information systems in the broader West Africa region	Démarrage en 2015 (Niger, Mali Ghana, Bénin)	MISP/D/ACR	2

Total régional			146,4
-----------------------	--	--	--------------

A travers le tableau ci-haut, on constate que certains projets nationaux sont financés sur les fonds bilatéraux de la BMZ (coopération allemande) notamment le projet Appui-Conseil en Matière de Politique Migratoire (APM-GIZ) ou le ProEmploi-GIZ, ou bien cofinancés comme le ProGEM, cofinancé par la BMZ et les fonds FFU. S’agissant des projets régionaux, on note une importance des fonds FFU.

III- ANALYSE CRITIQUE DES INTERVENTIONS :

3.1. Acquis capitalisables :

Les différents programmes mis en œuvre ont eu des effets sur la gestion du phénomène migratoire. De la création du Cadre de Concertation sur la Migration, à la création des observatoires³ communaux et régionaux en passant par l'élaboration d'un cadre programmatique de gestion globale de la migration en cours, des efforts appréciables ont été faits par le Niger avec l'appui de ses partenaires au développement pour une prise charge du phénomène.

Les actions mises en œuvre répondent à certaines préoccupations et ont même produit des effets perceptibles avec l'émergence d'une volonté d'appropriation des questions migratoires par tous les acteurs et dans la prévention et la lutte contre la migration irrégulière. Cependant, des efforts restent à faire dans le domaine de la gestion des flux.

3.1.1. L'émergence d'une réelle volonté politique :

Au Niger, la question des migrations est devenue une préoccupation majeure en raison de l'amplification, de la diversification et de la complexification des mouvements migratoires au cours de ces dernières décennies, des nombreux enjeux qui lui sont associés et de l'acuité des problèmes qu'elle suscite. Elles apparaissent comme partie intégrante de l'histoire de la société nigérienne qu'elles soient liées au commerce de longue distance, aux conquêtes, au pèlerinage à la Mecque, à la recherche de nouvelles terres de culture ou de pâturages. Dans ce pays soumis à des mutations environnementales, économiques, démographiques se superposent aujourd'hui toutes les formes de migrations de travail, migrations estudiantines, mouvements de réfugiés et des déplacés internes etc. La charge émotionnelle qui caractérisait cette question fait progressivement place à l'émergence d'une volonté de la prendre en charge sur le long terme. Il a été relevé des tendances assez fortes auprès des services de sécurité, et des collectivités territoriales au sein desquelles des observatoires de la migration ont été mis en place. L'un des indicateurs de ce changement est l'implication et la collaboration loyale des acteurs nationaux dans la mise en œuvre des différentes initiatives qui sont entre autres les rencontres du Cadre de Concertation sur la Migration sous un format rencontre technique et politique avec des sous-groupes à savoir le Groupe Technique sur la Migration, le sous-groupe Migration et Protection

³ Dispositifs mis en place par 21 collectivités territoriales avec l'appui du ProGEM en vue d'effectuer l'analyse de la migration et ses impacts sur le développement des communes et de renforcer l'expertise locale dans le domaine. Ces dispositifs comprennent le maire, les services techniques décentralisés, les leaders d'opinion, les OSC etc.

de l'Enfant et celui de la Migration et développement. Aussi, faut-il souligner la prise en compte progressive de la thématique migratoire dans les programmes nationaux à savoir le Plan de développement économique et social (PDES 2018-2021) qui consacre une légère avancée par rapport à son prédécesseur en termes de prise en compte de la migration puisqu'il en parle aussi bien dans sa partie diagnostique que dans celle relative aux orientations. La migration est aussi intégrée dans les plans de développements régionaux et communaux. Cette volonté s'affiche par l'élaboration d'une Politique Nationale de Migration basée sur les droits humains, tenant compte du genre et mettant en exergue les différents enjeux de la réforme, et qui serait susceptible de fédérer tous les acteurs en présence. Le dispositif en charge de l'élaboration du document de Politique Nationale de Migration est appuyé par la Coopération Allemande à travers le projet Appui-conseil en matière de politique migratoire.

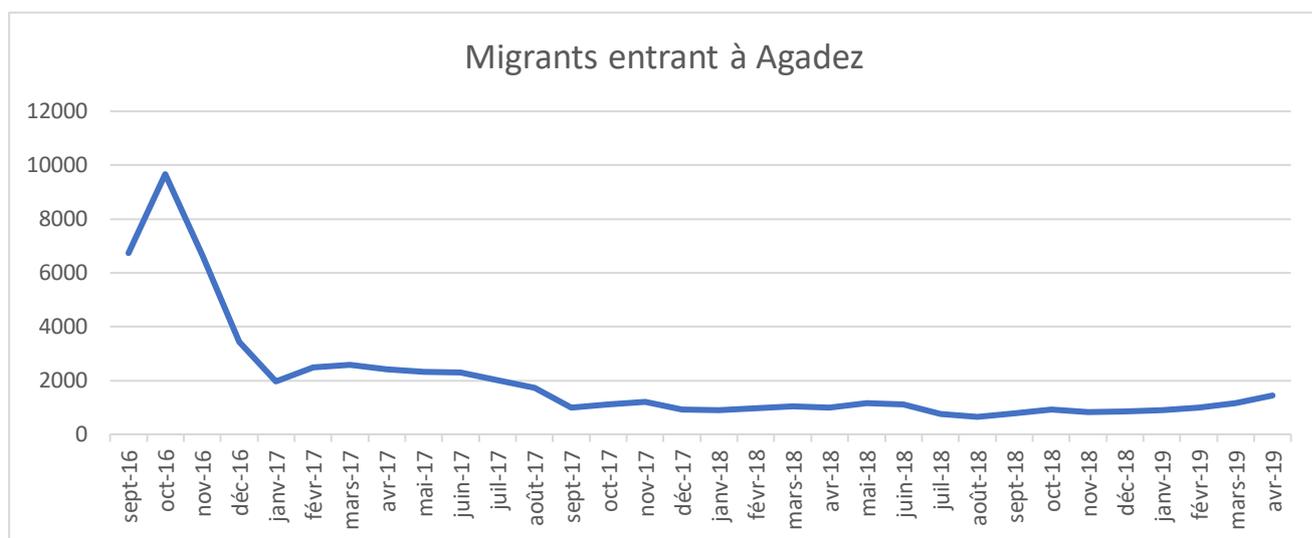
3.1.2. Les résultats enregistrés dans la lutte contre la migration irrégulière :

Dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière, le Gouvernement du Niger a défini une doctrine opérationnelle visant à lutter contre celle-ci à travers l'application stricte des textes relatifs à la migration. A cet effet, le Gouvernement a instauré les mesures à l'issue desquelles, des résultats fort appréciables ont été enregistrés notamment :

Concernant le refoulement des migrants irréguliers, cinq mille cent quarante-vingt-quatorze (**5 194**) personnes refoulées en 2018 contre quinze mille quarante-cinq (15 045) personnes toutes nationalités confondues ont été refoulées aux frontières du Niger en 2017 contre la baisse significative de refoulés constaté en 2018 montre l'efficacité du dispositif mise en place dont entre autres le contrôle aux postes officiels. Le durcissement de la lutte contre l'immigration irrégulière et la traite des personnes a conduit les services de police à recourir aux refoulements systématiques de tous les voyageurs dépourvus de documents de voyage.

S'agissant des reconduites aux frontières, elles sont passées de quatre mille huit cent dix-neuf (4 819) personnes en 2018 à sept mille six cent quatre-vingt et huit (7 688) personnes toutes nationalités confondues en 2017. On note une diminution significative en 2018 des reconduits aux frontières. Cela s'explique par l'application stricte des mesures prises par le Gouvernement avec pour conséquences un découragement des candidats à la migration irrégulière.

Graphique N°1 : Migrants à l'entrées des postes d'Abalack et Tanout



Source : rapport bilan de lutte contre le trafic illicite de migrants.

Le graphique ci-dessus indique les entrées mensuelles des étrangers dans la ville d'Agadez du 1er septembre 2016 en mars 2019. On constate qu'environ 10 000 entrées à Agadez enregistrées en octobre 2016, le flux de migrants a chuté à 2000 en janvier 2017 pour plonger à 1000 en septembre 2017. Depuis le mois de septembre 2017, les chiffres des entrées à Agadez ont fluctué autour de 1000 migrants par mois, avec 904 entrants en janvier 2018. Depuis janvier à mars 2019, les flux des migrants ont continué à fluctuer autour de 1000 par mois, avec 1165 entrants en mars 2019 et a légèrement augmenté en avril 2019 à 1149 entrants.

3.2. Les insuffisances constatées :

Les insuffisances concernent aussi bien les activités du niveau institutionnel et stratégique, que celles relevant de la sphère opérationnelle.

3.2.1. Au niveau institutionnel et stratégique :

Au plan de la compréhension et de la perception de la migration :

Contrairement aux années antérieures, la compréhension a connu des avancées significatives au niveau stratégique. Cependant, il est constaté une insuffisance du niveau d'appropriation de la thématique migratoire et de la dynamique stratégique qui les sous-tend chez certains acteurs nationaux. Or, il existe au Niger une tradition migratoire dont la forme et l'importance varient selon les époques considérées à savoir les périodes post coloniale, coloniale et précoloniale. Malgré, quelques insuffisances constatées dans le processus d'appropriation de la question migratoire, des efforts de facilitation de la perception et la pleine appropriation de la thématique sont fournis à travers des rencontres qui se tiennent avec toutes les couches socio-

professionnelles en charge de la question à titre d'exemple on peut citer la tenue des forums sur le développement économique local (DEL).

Au plan de la coordination des interventions :

Depuis plusieurs années, de nombreuses actions mobilisant une pluralité d'acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, ont été initiées en vue d'une meilleure gestion de la migration. La multiplicité des interventions et des acteurs pose la difficulté de coordination pour une synergie des actions. Ainsi, ces institutions doivent aussi répondre à des défis multiformes se rapportant à la coordination et à la synergie des actions. Dans l'optique d'une meilleure appropriation des questions migratoires, des espaces de dialogue existent notamment le Cadre de Concertation sur la Migration, la plateforme migration, les observatoires régionaux et communaux et le Frontex où s'échangent des informations relatives à la thématique. Toutefois, la communication entre ces différentes instances reste à optimiser.

3.2.2. Au niveau opérationnel :

Le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'UE pour l'Afrique a été créé pour remédier aux causes profondes de l'instabilité, des migrations irrégulières et des déplacements forcés. Au stade actuel, les ressources allouées à ce fonds fiduciaire s'élèvent à 4,2 milliards d'euros, qui proviennent des institutions de l'UE, des États membres de l'UE et d'autres contributeurs.

Pour le cas spécifique du Niger, ces fonds ont permis la réalisation de plusieurs projets structurants ayant contribué à atténuer les conséquences de la migration sur les collectivités, de lutter contre le trafic des migrants et la traite des personnes.

Cependant, certaines composantes du Programme de prévention et lutte contre la migration irrégulière notamment la Sécurité, les Opportunités économiques, la réintégration des migrantes et migrants nigériens ne sont suffisamment pris en compte comparativement à la composante protection des migrants. Certains projets FFU exécutés au compte du Niger par les partenaires ne correspondent pas toujours aux besoins réels des populations au niveau des collectivités. En effet, ces projets ne prennent pas en compte les plans de développement communaux et régionaux. Cela fait courir à certains projets le risque d'un déphasage par rapport aux besoins réels des populations, excepte le ProGEM (GIZ) qui a identifié les besoins des collectivités territoriales à travers les observatoires mis en place.

Il faut également noter la faible implication de l'Etat du Niger dans le processus d'identification, approbation et de financement des projets FFU.

3.2.3. La non prise en compte des initiatives relatives à la migration et la mobilité légale :

La migration et la mobilité sont des phénomènes qui touchent les pays africains et européens. Elle constitue l'un des principaux éléments de l'interaction humaine à l'intérieur de nos continents et entre ceux-ci. Elle est par conséquent une question fondamentale dans le contexte du dialogue Euro-Africain.

Cependant, il s'avère nécessaire et même indispensable de mettre le focus sur une migration sûre, qui s'effectue de manière régulière entre ces espaces.

Ainsi, l'un des reproches faits aux financements accordés dans le cadre du FFU est que l'accent n'est pas mis sur des initiatives visant à promouvoir les canaux réguliers de la migration. Or la mise en place d'un cadre efficace pour la migration et la mobilité légale tenant compte des besoins et des capacités des pays d'accueil, peut contribuer directement ou indirectement à lutter contre la migration irrégulière.

3.2.4. La concentration géographique des projets fonds fiduciaire d'urgence de l'UE :

Les différents projets des fonds fiduciaires d'urgence de l'Union Européenne sont concentrés sur les régions Agadez, Zinder et Tahoua. Cela s'explique par la mise en œuvre des projets AFD, LUXDEV, ProGEM, PAIERA AGAPAIR, etc. Il est indéniable que le soutien à certaines initiatives notamment celles relatives aux alternatives à la migration, et la sécurité en particulier dans la région d'Agadez, a créé les conditions d'une consolidation de la stabilité de cette zone.

La focalisation sur les régions précitées ne donne pas une vue d'ensemble du phénomène migratoire au Niger. Ces régions sont certes des zones de départ, d'accueil et de transit des migrants, mais sont loin de résumer à elles seules la question migratoire.

A titre illustratif, les régions de Tillabéri, Dosso et Diffa constituent des portes d'entrées des migrants et des zones de départs.

IV- PERSPECTIVES :

Comme perspectives 2020, on notera :

- ✓ L'adoption du document de Politique Nationale de Migration et son plan d'actions à travers les programmes ci-après :

- ✓ La poursuite dans la coordination et le plaidoyer ;
- ✓ La poursuite de l'assistance des migrants vulnérables ;
- ✓ La poursuite du projet sur l'appui aux migrants de retour (retour volontaire et la réintégration)
- ✓ Elaboration d'un projet de lutte contre l'extrémisme violent et appui à la société civile sur la migration ;
- ✓ L'accompagnement des migrants en matière judiciaire ;
- ✓ L'extension des projets vers d'autres localités ;
- ✓ La poursuite de la réinstallation des demandeurs d'asile ;
- ✓ La poursuite des activités en lien avec les enfants en mobilité pour une cible de 2000 enfants en 2020 ;
- ✓ La poursuite de l'appui conseil aux collectivités territoriales et observatoires à travers des formations et de coaching en matière de migration et développement ;
- ✓ Le renforcement de l'assistance aux populations en mouvement forcé ;
- ✓ La poursuite de la mise en œuvre du plan de reconversion des acteurs ;
- ✓ La relance des travaux du Comité technique chargé du rapatriement, de l'accueil et de l'acheminement des migrants nigériens de l'Algérie ;
- ✓ Le renforcement de la coordination et du partage de l'information ;
- ✓ La poursuite du renforcement des capacités en matière de gestion des frontières ;
- ✓ Le renforcement de la coopération régionale et bilatérale en gestion des frontières avec le Niger et le Nigeria ;
- ✓ La mise en place des systèmes de collecte et d'analyse des données dans une dizaine de nouveaux postes frontaliers ;

V- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :

Les différents programmes mis en œuvre par l'Etat et ses partenaires au développement et la progressive prise en compte de la thématique dans les PDES, PDR et PDC ont contribué fortement à améliorer la perception des enjeux et défis migratoires au Niger.

Les divers programmes actuellement en cours représentent des acquis pour l'avenir, et sont susceptibles de créer un impact positif sur divers autres secteurs, ce qui pourrait garantir une prise en charge sur le long terme, des questions migratoires. Ces programmes ont contribué à fédérer les parties prenantes en charge de la question et encouragé la synergie des actions. Même si l'engagement et l'implication de nombreux acteurs sont réels, l'intensification de la communication demeure cruciale et reste à développer. Aussi, il convient de travailler pour la consolidation des acquis tout en veillant à la prise en charge des insuffisances mises en évidence à travers les recommandations suivantes :

1. L'appropriation des questions relatives à la migration par tous les acteurs et le renforcement du dialogue sous régional, régional et international ;
2. L'alignement des fonds sur le Programme du Niger afin d'améliorer le financement des composantes majeures du Programme de la Valette (sécurité ; migrants nigériens refoulés ; le sous-programme développement durable pour la maîtrise des flux migratoires et l'économie alternative ; le sous-programme formation professionnelle et technique et celui du développement du tourisme et de l'artisanat) ;
3. L'implication plus étroite du pays dans l'identification, la formulation et l'approbation des projets soumis au FFU (et autres fonds) ;
4. La prise en compte des Plans de Développement Communaux et Projets nationaux dans l'élaboration des projets FFU par tous les acteurs aussi bien nationaux qu'internationaux ;
5. La valorisation de l'expertise nationale à travers l'implication effective de ressources humaines nationales dans les projets de lutte contre le trafic illicite de migrants en associant les services publics ;
6. La mise en place du dispositif de mise en œuvre prévu dans le document du Programme, notamment un comité technique de suivi évaluation et un comité de pilotage dudit programme ;

7. La tenue annuelle de revue des programmes et projets en lien avec la migration ;
8. L'implication des structures faîtières (AMN, ARENI) dans la gestion des outils et approches en lien avec la migration en vue d'étendre les activités en matière de migration à toutes les collectivités territoriales. (Exemple des observatoires).
9. La réinsertion effective des migrants nigériens rapatriés.

ANNEXE :

Tableau récapitulatif des projets

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINE COUVERTS
							2018	2019		
Cabinet du Premier Ministre							Coordination et suivi des activités humanitaires	Coordination et suivi des activités du domaine de l'humanitaire notamment les questions de migration		Appui dans le ca du rapatriement l'accueil des migrants en provenance d'AI
Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo- Sahariennes du Niger (SE - SDS Sahel Niger)	Service public rattaché au Cabinet du Premier Ministre	Projet d'appui aux réfugiés et aux Communautés d'accueil (PARCA)	améliorer l'accessibilité aux services sociaux de base pour les réfugiés et les communautés d'accueil.	Diffa, Tillabery, Tahoua	4545 219 200 000 FCFA	5 ans	/	-le lancement du système d'adduction d'eau potable de la ville de N'Guigmi -Finalisation des dossiers d'appel d'offre pour les réalisations d'infrastructures scolaires et sanitaires dans trois communes des trois régions.	470 000 bénéficiaires dont : -141 000 réfugiés -235 000 femmes	Infrastructures s économiques de base, AGR ; et Développement institutionnel.

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)	Administration Publique/ BP 550 Niamey, Quartier Plateau, Rue des Lacs	Programme à Action Economique en Région D'AGADEZ (PAIERA)	Proposer des mesures d'accompagnement parallèlement aux mesures policières prises par le Gouvernement sur la migration irrégulière.	15 commune de la Région D'AGADEZ	8 millions d'euros soit 5.247.656.000 FCFA		5118 acteurs de la chaîne sur les 15 communes dont 1078 demandes de subvention éligibles avec 519 en attente de financement; Appui aux activités génératrice de revenus des jeunes et des femmes ; Appui à la réhabilitation des infrastructures communales et la vieille ville d'Agadez		Chauffeurs, Apprentis, Coxeurs, Employés de Ghettos, Petits commerçants , ONG locales	Dialogue politique avec les acteurs migration ; Activités génératrices de revenus; Appui à la réhabilitation des infrastructures communales et la vieille ville d'Agadez

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant	Service publique	Enfant en mobilité	Réinsertion sociale des enfants en mobilité;	Agadez, Tahoua et Zinder	540.700.000 FCFA planifiés dans le plan de travail 2019-2021	2019-2021				1. Renforcement de l'offre de services prise en charge temporaire des enfants en mobilité dans la région d'Agadez; Renforcement de mécanismes de recherche et réintégration familiale des enfants en mobilité dans les régions de Tahoua, Zinder et Maradi.
							Appui aux activités génératrice de revenus des jeunes et des femmes	414 enfants en mobilité ont bénéficié des services de protection; Réalisation de l'étude de faisabilité de la mise en place des guichets uniques "protection des enfants en mobilité" dans la région d'Agadez; - Cahier des charges des guichets uniques protection des enfants en mobilité élaboré - 431 enfants non accompagnés en mobilité pris en charge par les services de protection appuyés - Au moins 1,240 autres enfants victimes ou vulnérables pris en charge par les services de protection appuyés - 4 Guichets unique « enfants en mobilité » ouverts dans la région d'Agadez - 1 centre de transit et d'orientation pour enfants	1. Mineurs migrants non accompagnés en transit entrant ou sortant au Niger (ceux en transit sur les axes Niger-Algérie et Niger-Libye principalement) 2. Mineurs migrants non accompagnés retournés au Niger (les mineurs nigériens qui retournent d'Algérie et de Libye en majorité) 3. Mineurs migrants internes non accompagnés 4. Autres enfants victimes ou vulnérables au contact des services de protection	

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
								réhabilité à Agadez avec une capacité de 30 places extensibles à 60		

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
BUREAU NATIONAL CEDEAO MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES	ORGANISATION SOUS REGIONALE, MAEC/NE REP NIGER		MISSION DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DES POLITIQUES DE LA CEDEAO AU NIGER	AFRIQUE DE L'OUEST		PERMANENT			ONG ,SOCIETES CIVILES SYNDICATS	LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ET BIENS DES CITOYENS CEDEAO SECURITE REGIONALE E HARMONISATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DES ETATS MEMBRES
Confédération Suisse	Bureau de Coopération Suisse du Niger	1 Animation du sous groupe Migration et Développement ; 2. soutien à la recherche; 3. Protection	1. Accompagner la réflexion pour une vision de la migration comme opportunité de développement, 2. Améliorer l'accès aux soins de santé mentale et psychosocial des migrants passant par l'axe Niger Lybie/Algérie afin de préserver le bien-être et le potentiel du développement humain	Niger	1. Dialogue politique et soutien à la recherche: 65 237 000 fcfa; 2. Projet d'aide au retour et de réintégration à Agadez et Zinder 468 109 311 fcfa; 3. Voyage d'étude en suisse : 6 700 000 fcfa; 4: Protection: 646 878 000 fcfa	Dialogue Politique et soutien à la recherche Juin 2018- mars 2020; Protection: juin 2019-mai 2021;	Session du Sous-groupe Migration et développement; Appui à la réhabilitation des infrastructures communales et la vieille ville d'Agadez	1. Tenue de deux sessions du sous groupe migration et développement; 2. Soutien à la recherche: finalisation des études du groupe de recherche GERMES; 3. Protection: actions en santé mentale aux réfugiés et rapatriés de la Lybie dans le cadre de l'ETM.	Population, OSC, migrants, structures étatiques; acteurs institutionnels nationaux et internationaux de la migration.	1, Dialogue politique; 2 Appui institutionnel et protection

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
<u>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH/ PROGEM</u>	Entreprise Publique de la Coopération allemande/ Avenue de l'Afrique, Niamey Bureau ProGEM	Améliorer le gestion des défis migratoires au Niger " ProGEM"	Renforcer les capacités des collectivités pour mieux gérer les conséquences de la migration sur le développement local	Agadez, Tahoua et Zinder	38,5 millions d'euros	10/2016 à 09/2021	1, Appui-conseil de proximité à 20 collectivités territoriales et leurs observatoires dans l'analyse des impacts de la migration et le développement; 2. Neufs rencontres inter- observatoires au niveau régional ; 3, Cinquante sept mesures d'infrastructures et socio-économique en cours, 4. 55 formations réalisés avec plus de 500 agents communaux/régionaux, élus, STD et membres de la société civile formés à plusieurs reprises. 5, Appui technique, matériel et financier au Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM) et appui technique au comité interministériel d'élaboration de la politique migratoire (CIM	1. Appui-conseil de proximité à 21 collectivités territoriales et leurs observatoires de la migration; 2. 12 rencontres inter- observatoires au niveau régional organisées ainsi que 2 rencontres inter-région avec tous les maires, présidents des régions partenaires, STD, ministères concernés etc. pour apprendre de pair-à-pair et capitaliser les expériences; 3. 68 mesures d'infrastructures et socio- économiques en cours de réalisation (87 chantiers individuels) dans les domaines de la santé, de l'hydraulique, éducation, as- sainissement, formation professionnelle, marchand etc;4.- Appui technique, matériel et financier au Secrétariat permanent du	Elus municipaux/régionaux, staff technique, STD, OSC, Populations hôtes et migrant*es dans les zones d'intervention	Gouvernance locale migration, services sociaux de base

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
								Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM) et appui technique au comité interministériel d'élaboration de la politique migratoire (CIM)		

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GIZ GmbH	Entreprise fédérale allemande active dans le domaine de la coopération internationale BP : 10814, Niamey Site web : giz-niger@giz.de www.giz.de	Appui-conseil en matière de Politique Migratoire	Renforcer les capacités du Gouvernement du Niger en matière d'une Politique Migratoire concertée, cohérente et basée sur les droits humains	Couverture Nationale	3,25 Millions€	Du 1 ^{er} Aout 2017 au 31 Aout 2020 (3ans)	1, Définition d'une feuille de route des activités; 2,• Élaboration de six rapports d'analyse thématiques;3,• Formation de membres du CIM sur la méthodologie d'élaboration du cadre stratégique sectoriel; 4,• Formation sur Genre et Migration de membres du CIM et REMIDHH;5,• Création et opérationnalisation d'un réseau des OSC (REMIDDH) avec des antennes régionales en vue de la participation des OSC dans la formulation de la politique de migration;6,• Formation sur les textes de la CEDEAO en matière de libre Circulation des personnes et des biens à l'endroit des membres du CIM et des OSC	1,Organisation d'un atelier de présentation de l'étude sur la migration et la main d'œuvre informelle; 2,• Compilation des 6 rapports thématiques ; 3,Organisation de 8 ateliers régionaux pour la présentation et l'enrichissement du rapport global de diagnostic; 4,Organisation d'un atelier de prise en compte du Pacte mondial sur la migration dans le rapport global de diagnostic de la politique national de migration; 5,Appui-conseil, contrôle de qualité et accompagnement du processus d'élaboration du document de politique nationale de migration par l'institut panafricain de développement	Acteurs étatiques, et OSC	Appui-conseil

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Croix Rouge Nigérienne/Croix Rouge Française	Mouvement de la Croix-rouge/ Quartier terminus BP 11386	Assistance Humanitaire et Protection des populations migrantes en transit à Agadez-Arlit et Dirkou	Apporter une assistance médicale et un soutien psychosocial de qualité aux populations migrantes en transit	Agadez; Dirkou et Arlit	850 000 euros en 2019 et 700 000 euros en 2020	12 mois	1.Taux de réalisation de 88% pour les migrants malades en cliniques mobiles consultés;2. 300 personnes reçues en soutien individuel soit 10 par mois de janvier à mars à Agadez et 30 par moi d'Agadez, Arlit et Dirkou etc.;	1. Mille trois cent quatre-vingt-dix (1 390) malades attendus à Agadez, 2227 ont été reçus en consultation soit un taux de réalisation de 160% etc...	1.migrants en transit dans les foyers et Ghetos; 2. les professionnels de sexe dans les maison closes;	1. Prise en charge médicale; 2. Soutien psychologique; 3. Formation au premier secours; 4. Distributeur de Kits d'hygiène
Croix-Rouge Nigérienne / Croix-Rouge Danoise	Mouvement de la Croix-Rouge/Niamey, N°655 Rue NB 045, Quartier Terminus, BP : 11386 Téléphone : (00227) 20 733 037	Action pour les migrants le long de la route ;Assistance humanitaire dans la région de Niamey et Zinder	Assister les migrants vulnérables le long de la route à travers la protection, l'information et les respects des droits le long de la route.	Région de Niamey et Zinder	2018-2020 5 930 507 livres sterling (budget régional)	1er avril 2018 -30 mars 2021 (3 ans)		1.nombre de migrants pris en charge au cours des sorties mobiles 1769 ; 2.nombre de migrants pris en charge en salle de soins 2533 ; 3. nombre de migrants reçu en entretiens individuels au niveau des salles d'écoute 812 ; 4. nombres de groupes de paroles organisés avec les migrants 1418; 5. nombre de référencement vers les structures sanitaires de référence 75 ; 6. nombres sensibilisation sur les thématiques d'hygiène générale et de	Les migrants en transit, dans les foyers, et ghettos ; Les professionnel de sexe dans les maisons closes ; Les migrants nigériens de retour d'Algériens et de Lybie ; Cas sociaux spécifiques ; Les familles d'accueils.	Prise en charge médicale, Soutien psychosociale; Formation aux premiers secours RLF (rétablissement des liens familiaux) Informations et communications

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
								santé 4168 ; 7. nombres de distribution des kits d'hygiène dans les foyers et maisons closes 1875; 8. nombre de migrants pris en charge en sante et pss 6532 ; 9. nombre de migrants pris en charge en protection 182 ; 10. nombres de d'appels téléphoniques offerts aux migrants 182 ; 11. nombres de migrants sensibilises aux leaflets et poster 4169		
Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC)	ONG Internationale/ Quartier Issa Béri- Plateau, rue IB-48,porte N°335,BP 10419 Niamey	Mixte Migration Monitoring Mecanism Initiative(4Mi)	1. Contribuer à une meilleure compréhension, plus nuancée et plus équilibrée de la migration mixte (connaissances); 2. Contribuer à des politiques et débats migratoires fondés sur des données probantes et mieux informées politique;	Niamey, Diffa, Tillabery, Agadez	208 000 GBP	Avril 2018 à Mars 2021	902 enquêtes ont été réalisées avec des migrants en transit dans deux localités (Agadez et Niamey) par 5 moniteurs	1931 enquêtes menées avec les migrants en route dans 4 localités (Diffa, Niamey, Agadez et Tillabery) par 12 moniteurs	Migrants, réfugiés et transit vers le nord/Europe	Les incidents de protection renco sur la route migratoire, le pr des migrants, les modalités de voy de migrants, les itinéraires

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Catholic Relief Services	ONG International/ Blvd Mali Béro/Ave Sultana Niamey, BP 871, Tel: 00227 20722125	1, Action pour la protection et réinsertion des migrants en Afrique (Projet régional couvrant pays du CRS); 2. Projet d'appui à la protection des migrants les plus vulnérables sur les routes migratoires(Mali, Burkina Faso, Niger)	Assurer l'assistance et la protection des migrants au sahel et renforcer les capacités des acteurs institutionnels et locaux à fournir une assistance	Niamey-Agadez et Arlit	180 000 dollars et 763 863 euros;	2020-2023			Migrants	Protection et employabilité
							En 2018, 902 enquêtes ont été réalisées avec des migrants en transit dans deux localités (Agadez et Niamey) par 5 moniteurs.			

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)	Organisation Internationale/34 rue de Diamangou Plateau, Niamey/Niger	GLO.ACT, PROMIS, PROGRAMME SAHEL	1. Renforcer les capacités et protection et assistance aux victimes de traite et migrants objet de trafic; 2. Renforcer la protection et la promotion des droits de l'Homme de migrants dans leurs pays d'origine et pendant leurs mouvements migratoires; 3. Renforcer la coopération régionale et internationale et l'échange d'informations opérationnelles sur le trafic illicite de migrants; 4. L'amélioration des preuves scientifiques et d'enquête en fournissant des laboratoires et des mesures de contrôle des armes à feu aux autorités	Assistance technique aux Etats	497,991 Euros	2019-2021	Plusieurs activités menées par les 3 premiers programmes et se poursuivent.	1. Renforcement des capacités de divers acteurs intervenants; 2.- Participation à des activités de sensibilisations; 3.- Appui à la CNLTP pour l'élaboration du plan d'action sur le trafic illicite de migrants; 4.- Elaboration de modules de formation au profit des écoles de formation des magistrats, de la police et de la gendarmerie	ANLTP, CNLTP, Magistrats, la Police, la Gendarmerie, la société civile et...	Traite des personnes, Trafic illicite de migrants, protection des droits des migrants

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Organisation Internationale Av. Maurice Delens, NY 26 porte 278, Niamey ,site : iomniamey@iom.int / www.iom.int	Stabilisation communautaire et Développement économique	1. Revitalisation économique; 2. Renforcer le dialogue intra et inter communautaire; 3.Aider les gouvernements et la société civile à réduire les facteurs entraînant la migration irrégulière et forcée	Niamey, Tahoua, Zinder, Agadez, Diffa, Kowar, Tillabéry					jeunes, femmes, migrants, communes, organisations de la société civile, services étatiques	Agriculture, Décentralisation, formation professionnelle, éducation, hydraulique, création d'emplois, protection de l'environnement

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Organisation Internationale Av. Maurice Delens, NY 26 porte 278, Niamey ,site : iomniamey@iom.int / www.iom.int	Gestion des frontières	1, Gestion intégrée et participative des frontières afin d'assurer la libre circulation des biens et des personnes, ainsi qu'une migration sûre dans la région sahélienne ; 2. • Gestion humanitaire des frontières à travers les opérations à la frontière avant, pendant et après les crises humanitaires entraînant des flux migratoires de masse ; 3. • Renforcement de la coopération régionale en gestion des frontières ; 4. • Mise en place de systèmes de collecte d'information et d'analyse des données,	Kawar, Niamey, Liptako Gourma, Dirkou, Zinder,					Jeunes, services étatiques	Securité, capacités institutionnelles

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Organisation Internationale Av. Maurice Delens, NY 26 porte 278, Niamey ,site : iomniamey@iom.int / www.iom.int	Programme de Cohésion Communautaire au Niger (PCCN)	1.Renforcer les mécanismes traditionnels de gouvernance (leaders locaux) afin de contrer la menace de l'extrémisme violent; 2.- Fluidifier les dialogues inter et intra-communautaires et générationnels, ainsi que les rapports avec les autorités ;3.- Renforcement des capacités des communautés à identifier, prévenir et surveiller la menace de l'extrémisme violent ;	Agadez, Diffa, Tillabéri,	39.000.000 USD	Août 2014 à juillet 2020 (6 ans)	Mise en place / soutien des réseaux de comité de paix. Recherche de mécanismes traditionnels de résolution des conflits et de pardon. Caravanes de sensibilisation, activités de théâtre et de danse. Focus sur Agadez, Tillabéry et Diffa	Activités de 2018 précédemment citées, uniquement à Tillabéry et Diffa. Nouvelle activité liée à 4DR (défection, démobilisation, désengagement, déradicalisation).	Jeunes, femmes, enfants, organisations de la société civile, services étatiques, les leaders locaux et même traditionnels.	Sécurité, cohésion communautaire

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Agence du système des Nations Unies/ BP: 10260, tel: +227 20752507	Mécanismes de Ressource et de Réponse pour les Migrants (MRRM). Sous-projets MRRM : 1- MRRM Phase II 2-EU-IOM Joint Initiative pour la protection des migrants et la réintégration régionale -top-up; 3- SURENI – Réintégration durable 4-Assistance à la réinstallation en France des réfugiés 5-Programme de réinstallation pour enfants vulnérables 6-Gateway Programme de réinstallation 7-Soutien aux réfugiés pendant “Oversees Application Process” pour réinstallation au Canada, pré-départ 8-ANRAZ – Assistance aux retournés Nigériens à Agadez et Zinder	1, Assistance directe pour les migrants en transit ; 2.Secours des migrants en situation de détresse; 3.Assistance au retour volontaire et à la réintégration dans le pays d’origine; 4. Communication et sensibilisation sur les migrations sûres et régulières; 5.Soutien et renforcement des structures et capacités gouvernementales;	huit régions du Niger			Tous les projets de la liste(voir sous-projet MRRM) ont été mis en œuvre avec succès en 2018, contribuant à un MRRM efficace	Tous les sous-projets, à l'exception du projet 12 qui s'est terminé en 2018, ont été mis en œuvre avec succès en 2019, contribuant à un mécanisme de réponse rapide efficace pour les migrants.	Jeunes, Femmes, Enfants, Migrants, Structures étatiques	Formation professionnelle, Santé, Protection sociale, Créativité d'emplois, Recherche et sauvetage direct, Renforcement des capacités, Collecte des données, Sensibilisation

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
		9-Appui au renforcement de la gestion de la Migration au Niger 10-Renforcer la réponse à la migration au Nord Niger 11-Protection des migrants et réintégration au Sahel 12-MIGRAKTION 13-Migrants Rescue and assistance in Agadez region – phase II 14-Sauvetage et assistance des migrants dans la région d'Agadez (MIRAA) - Phase III 15-Augmenter les capacités de combattre la traite des êtres humains au Niger 16-Renforcement de l'assistance et de la protection des migrants et des réfugiés au Niger 17-Assistance Directe aux Migrants abandonnés								

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
		(DIAAMS) 18-Safety, Support and Solution (SSS) Phase II – renforcer la réponse migratoire au Nord Niger 19-Assistance directe et protection des migrants vulnérables en transit au Niger								

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Agence du système des Nations Unies/ BP: 10260, tel: +227 20752507	<p>Réponses d'urgence</p> <p>Sous-projets: 1 Amélioration de l'assistance humanitaire directe dans la région de Diffa Jan 2018 – Juin 2019 1,500,000 USD</p> <p>2 Assistance humanitaire aux nouvelles populations déplacées le long de la frontière Mali-Niger Aout 2018 – Jan 2019 1,500,000 USD</p> <p>3 Assistance humanitaire d'urgence aux populations affectées dans la région de Tillabéry Mars 2019 – Nov 2019 850,000 USD</p> <p>4 Assistance humanitaire en abris et BNA aux populations affectées par les conflits armés dans les régions de Tillabéry et Tahoua Avril 2019 – Dec 2019 750,000 USD</p> <p>5 Renforcer</p>	1.Assistance et protection aux populations déplacées et/ou affectées par les violences de groupes armés; 2. Réponses aux catastrophes; 3. Soutenir la résilience des personnes déplacées par la création d'activités génératrices de revenus; 4.Renforcement de capacité pour les acteurs gouvernementaux en charge de la coordination humanitaire, réduction des risques et résilience	Niamey, Diffa, Tahoua, Tillabéry	voir sous-projets	voir sous-projets	1- Abris et BNA distribués, opérations de protection en cours 2- Distribution des abris et BNA en cours		Jeunes, Femmes, Enfants, Migrants, Communes, Personnes victimes d'inondations, Personnes déplacées	Protection, Assistance humanitaire

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
		l'assistance humanitaire directe dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry Oct 2019 – Sept 2019 1,500,000 USD								

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Union des Syndicats des travailleurs du Niger	Centrale Syndicale	Point focal syndical pour les migrations auprès de l'USTN	1. Renforcer les capacités et les actions de l'USTN sur le thème mobilité humaine	Agadez, Tillabéry, Zinder et Niamey	63,240,23 euros	13 mois	1. Organisation d'un cadre de concertation entre les parties prenantes: Ecole des droits humains; 2, Enquête sur le travail des migrants au Niger;	#NOM?	Migrants, points focaux USTN; Représentant des communautés de la CEDEAO	1. Formation assistance et orientation
Jeunesse- Migration- Enfance- Developpement	Organisation Non Gouvernemental/Niamey- Niger	Appui pour une migration informée et positive en Afrique	Contribuer à une migration informée et positive au Mali, au Niger et en Tunisie	Tillabéri, Zinder et Maradi	50 571 590 fcfa	20 mois	1, campagne de plaidoyer et formation des OSC; 2. Formation des communes sur l'intégration de la migration dans les PDC; 3. Dialogue intersectoriel de partage d'expérience; financement des plans d'affaires des jeunes;	Appui à la CNLTP pour l'élaboration du plan d'action sur le trafic illicite de migrants	Migrants , communautés hôtes, jeunes candidats à la migration	Migration et developpement politique migrat sensibilisation

DENOMINATION	STATUT/ ADRESSE	PROJET	OBJECTIF/PROJET	ZONE D'INTERVENTION	BUDGET	PERIODE	ETAT D'AVANCEMENT		BENEFICIAIRES	DOMAINES COUVERTS
							2018	2019		
Global Actions Forum	Organisation Non Gouvernemental/Niamey- Niger	Soutien aux migrants vulnérables et aux jeunes candidats à la migration	1. Soutenir les migrants de retour et ceux en transit pour leur insertion/reinsertion; 2.Sensibiliser les jeunes et les migrants; 3. Mener des recherches et des plaidoyers	Niamey, Tillabéri, Agadez et Tahoua	300 000 euros	24 mois	Pas d'activités	Elaboration de modules de formation au profit des écoles de formation des magistrats, de la police et de la gendarmerie; Une étude sur la prise en compte de la migration dans la planification du développement Activités de sensibilisation : Appui*-conseil aux migrants et aux migrants de retour	Migrants, migrants de retour; jeunes nigériens	Migration et développement

Alternative économique :

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
DENOMINATION DE L'ORGANISATION	HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (HACP)
STATUT DE L'ORGANISATION	ADMINISTRATION PUBLIQUE
ADRESSE	BP : 550 NIAMEY, QUARTIER PLATEAU, RUE DES LACS
INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	
DENOMINATION DU PROJET	PROGRAMME A ACTION ECONOMIQUE EN REGION D'AGADEZ (PAIERA)
OBJECTIFS DU PROJET	Proposer des mesures d'accompagnement parallèlement aux mesures policières prises par le Gouvernement sur la migration irrégulière.
THEMES AUXQUELS IL SE RATTACHE	APPUI A LA RECONVERSTION DES ACTEURS DE LA MIGRATION ; APPUI A LA STABILISATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION ; EMPLOI POUR LE PATRIMOINE D'AGADEZ
ZONE D'INTERVENTION	15 COMMUNES DE LA REGION D'AGADEZ
DUREE	18 MOIS
MONTANT	8 MILLIONS EUROS SOIT 5.247.656.000 FCFA
SOURCE DE FINANCEMENT	FONDS FIDUCIAIRES UNION EUROPEENNE
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018-2019	
ETAT DE MISE EN ŒUVRE ACTIVITES	PROGRAMME TERMINE
DOMAINES COUVERTES	DIALOGUE POLITIQUE AVEC LES ACTEURS DE LA MIGRATION A AGADEZ (5118 SUR LES 15 COMMUNES dont 1078 demandes de subvention éligibles avec 519 en attente de financement) ; APPUI AUX AGR des jeunes et des femmes ; Appui à la réhabilitation des infrastructures communales et la vieille ville d'Agadez
GROUPES CIBLES	ACTEURS DIRECTS DE LA MIGRATION (CHAUFFEURS, APPRENTIS, COXEURS, EMPLOYES DE GUETTOS, PETITS COMMERCANTS), ONGS LOCALES
PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE	ONG KARKARA ET ONG CISP
PERSPECTIVES POUR 2020	POURSUITE MISE EN ŒUVRE PLAN DE RECONVERTION DES ACTEURS FINANCEMENT DES 519 DOSSIERS EN ATTENTE) ET ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES ACTEURS ENGAGES POUR LA RECONVERTION ;

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Lux-Development
Statut de l'organisation	Agence de coopération
Adresse	Numéro de Téléphone : +227 20 72 51 53 Boîte postale : BP 13254 Adresse électronique et site web : niger@luxdev.lu
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Appui à la Formation et à l'Insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et de Zinder en vue de contribuer au développement socio-économique de ces deux régions
Objectifs du projet	Améliorer les conditions de vie des jeunes des régions d'Agadez et Zinder à travers le développement des compétences professionnelles et l'amélioration de l'employabilité
Thème auquel il se rattache	A titre principal : Alternative économique à la migration ; Thème subsidiaire : Appui institutionnel.
Zone géographique d'intervention	Régions d'Agadez et Zinder (Tous les départements et toutes les communes)
Durée totale	Trois (03) ans : Octobre 2016 à octobre 2019
Montant du financement	6.900.000 Euros
Source et nature du financement	Union Européenne (FFU)
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Un appui conseil a été apporté par l'équipe aux structures régionales en charge de l'EFPT pour le suivi de la mise en œuvre de leurs planifications annuelles et de la convention signée avec le FAFPA. Dans le cadre du renforcement des capacités des mêmes structures, une mini convention de délégation de fonds et de mise en œuvre a été élaborée et signée avec le FAFPA afin d'apporter une réponse appropriée à leurs besoins prioritaires urgents. Le MEPT a, par ailleurs, été accompagné dans l'élaboration des documents et l'organisation de la première session (9 avril à Zinder) du Comité de Pilotage du Projet au titre de l'année 2018 ; - 96 actions de formation, dont 43 à Agadez et 53 à Zinder, ont été réalisées sur huit filières identifiées : maraichage (21), laiterie-fromagerie (5), transformation des produits (16), embouche (15), coiffure (8), énergie solaire (13), vannerie (4) et mécanique motopompe (14). Ceci donne la répartition sectorielle suivante : 59,3 % au secteur agro-sylvo-pastoral (ce qui va au-delà des 50 % prévus en 2018), 12,6 % au secteur de l'artisanat (une contreperformance par rapport à la cible de 36 % prévue initialement) et 28 % au secteur industriel (le double des 14 % prévus en 2018) ; - Au total 1.995 jeunes (860 à Agadez et 1 135 à Zinder), dont 771 filles représentant 38,6 % de l'effectif total, ont terminé le cycle de deux mois de formation technique dans les différents centres de formation. Au cours de la période considérée, le nombre de jeunes ayant bénéficié de formations techniques représente 33 % de l'objectif du projet, soit 6.000 jeunes, ce qui va au-delà des 23 % attendus en 2018. A noter également que les résultats

	<p>obtenus en termes de participation des filles (38,6 %) dépassent la cible fixée pour l'année (38,6% pour 35% en 2018)</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fonction des filières suivies, tous ces jeunes ont par la suite bénéficié d'un stage d'un mois dans 288 ateliers (129 à Agadez et 159 dans la région de Zinder) préalablement équipés par le FAFPA pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissage ; - Concernant le volet insertion des jeunes formés, une expertise externe a été mise à contribution pour définir une approche d'insertion professionnelle assortie d'un mécanisme opérationnel relatif à la facilitation de l'accès au crédit pour les jeunes. Dans cette perspective, un assistant technique national a été recruté pour coordonner et opérationnaliser cette approche. Les plateformes d'information et d'orientation des jeunes constituent également l'un des éléments clés pour l'information et l'insertion des jeunes dans les deux régions. Afin de rendre celles-ci plus performantes, le projet a apporté son appui à six plateformes (dont trois à Agadez et trois dans la région de Zinder) en réhabilitation des locaux, en équipements divers, à la formation des 30 conseillers d'orientation et en dotations financières trimestrielles pour leur fonctionnement.
Domaines couverts par les activités	Formation professionnelle
Groupes cibles ou bénéficiaires	6.000 jeunes dont 50% de femmes
Partenaires de mise en œuvre	<p><u>Niveau central</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Enseignements Techniques et Professionnels • FAFPA <p><u>Niveau régional</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directions régionales du MEPT ; • Antennes FAFPA ; • Conseils régionaux.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Karkara
Statut de l'organisation	Organisation Non Gouvernementale
Adresse	Numéro de Téléphone : (+227)20 75 30 23 / 20 72 38 95 Boîte postale : 2045 Niamey Adresse électronique et site web : coordkarkara@yahoo.fr et site web : www.ongkarkara.net
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Projet d'Appui à la Stabilité Socioéconomique dans la Région d'Agadez « PASSARAZ »
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atténuer les conséquences de la diminution du flux de la migration irrégulière sur l'économie locale dans la région d'Agadez ; ▪ Créer des opportunités économiques et d'emploi légal pour les populations impliquées directement ou indirectement dans l'économie de la migration irrégulière, en particulier les jeunes.
Thème auquel il se rattache	Alternative économique à la migration ;
Zone géographique d'intervention	Régions d'Agadez <ul style="list-style-type: none"> ▪ Départements de Tchirozérine, Iférouane, Arlit et Bilma ; ▪ Communes : d'Agadez, Tabelot, Timia, Arlit, Dirkou et Djado.
Durée totale	18 mois : 08 avril 2017 à 07 octobre 2018
Montant du financement	3.500.000 Euros
Source et nature du financement	Union Européenne
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Trois principaux axes d'intervention ont été initiés au niveau des 06 communes d'intervention, notamment les travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), les Activités Génératrices de Revenu (AGR) pour les acteurs de reconversion et les ménages vulnérables, et le renforcement des capacités des communes. Les 1^{ers} mois ont donc été consacrés à la définition des approches et méthodologies d'intervention. Un processus de dialogue assez long impliquant tous les acteurs du Programme PAIERA, a abouti difficilement à l'identification des bénéficiaires du programme, aux enveloppes à allouer etc. Ce processus a aussi permis de bien cadrer les budgets par commune et par activité et a conduit à l'identification des bénéficiaires HIMO et acteurs de reconversion et AGR. La méthode participative et inclusive adoptée par le projet a permis la mobilisation effective de tous les acteurs locaux, et a conduit à un taux d'exécution global satisfaisant : plus de 89% pour les investissements HIMO, et plus de 60% à la fin de l'année pour les acteurs de la reconversion et les AGR. • 1.513 promoteurs dont 679 femmes (1286 bénéficiaires dans le cadre des AGR et 227 bénéficiaires dont 20 femmes pour les acteurs de reconversion) ont été retenus pour être financés dans le cadre des AGR. Le montant global est de 981.792.283 FCFA dont 284.938.854 FCFA pour les acteurs de reconversion (emplois durables) ; • 83.168 pers/jr de travaux réalisés en HIMO mobilisant 3351 personnes dont 101 femmes, et 164.096.750 Fcfa payés, (emplois temporaires) ; • 21 Infrastructures sociales réalisées (Clôtures écoles, clôtures CSI, pistes rurales, protection des berges, morgues, incinérateurs, etc).

Domaines couverts par les activités	Elevage, Agriculture, Décentralisation, Création d'emplois,
Groupes cibles ou bénéficiaires	<p>Les groupes cibles du PASSERAZ sont composés des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chauffeurs transporteurs des migrants disposés à s'engager dans une activité légale de reconversion ; - Connecteurs de nationalité nigérienne qui mettent les migrants en contact avec les transporteurs disposés à s'engager dans une activité légale de reconversion ; - Petits commerçants dont l'activité légale s'est développée parallèlement au trafic ; - Jeunes sans emploi ou sous-employés, les proches (parents, communautés) des acteurs du trafic; - Communes de la zone d'intervention qui, sans être forcément liées au trafic, ont tendance à être laissées pour compte (tandis qu'une aide massive est destinée aux migrants ce qui risque à terme de créer un déséquilibre entre migrants et autochtones) bref, des jeunes, hommes et femmes (âgés de 18 à 35 ans) sans emploi ou sous-employés, désireux d'initier ou de développer des AGR à titre individuel ou collectif, ou d'être employés dans des projets communaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).
Partenaires de mise en œuvre	<p><u>Niveau central</u> : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix : Maîtrise d'ouvrage et portage politique ;</p> <p><u>Niveau régional</u> : Gouvernorat, Conseil Régional, services techniques déconcentrés (STD) régionaux, AGAPAIR, CISP ;</p> <p><u>Niveau départemental</u> : Préfets et services techniques,</p> <p><u>Niveau local</u> : Maires, Services techniques, COGES, bénéficiaires (acteurs de reconversions et ménages vulnérables).</p>

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Comitato internazionale per lo sviluppo dei popoli (CISP)
Statut de l'organisation	Organisation Non Gouvernementale
Adresse	Numéro de Téléphone : 20.35.23.21 Boîte postale : BP 2513 Niamey – Yantala – rue YN-42 Adresse électronique/site web : www.developpementdespeuples.org
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Projet d'intégration économique et sociale des jeunes : Emploi pour le patrimoine d'Agadez (EPPA)
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la consolidation de la stabilité à travers la création d'opportunités économiques et à l'intégration sociale des jeunes dans la Région d'Agadez ; • Les jeunes de la Région d'Agadez, en incluant les zones rurales, bénéficient d'opportunités de travail immédiat et accroissent leur intégration sociale et leur participation à la vie socio-économique et culturelle de leurs Communes.
Thème auquel il se rattache	Alternative économique à la migration ;
Zone géographique d'intervention	Région d'Agadez <u>Départements</u> : Arlit, Bilma, Ingal et Tchirozérine. <u>Communes</u> : Agadez, Arlit, Bilma, Dabaga, Dirkou, Fachi, Ingall, Tabetot et Tchirozerine
Durée totale	18 mois : Du 20 février 2017 au 20 août 2018
Montant du financement	2.725.000 Euros
Source et nature du financement	Union Européenne
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
Etat de mise en œuvre des activités	<p><u>Assainissement/hygiène</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14.810 jours/h de travail sur les 31.200 jours prévus par le projet ont été réalisés, soit le 48% de taux de réalisation ; • 1.345 jeunes ont bénéficié d'un emploi dans les travaux de l'assainissement et hygiène de la commune urbaine d'Agadez <p><u>Réhabilitation de la Vieille Ville</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.993 jours/h de travail sur les 31.200 prévus seront réalisés, 10% de taux de réalisation ; • 200 jeunes ont bénéficié d'un emploi dans les travaux de réhabilitation des 100 maisons de la vieille Ville de la d'Agadez ; • 30 ateliers de formation en artisanat sur 45 ont été installés, soit 67% de taux de réalisation ; • 220 jeunes ont bénéficié du programme de formation pour les jeunes artisans en industries créatives et vie associative ; • 28.400 jours/h de travail sur 54.000 prévus, soit 53% de taux de réalisation ; • 220 personnes ont bénéficié des HIMO, dont 112 femmes et 108 hommes sur 900 prévus, soit le 38% de taux de réalisation ; • Une bourse de mobilité a été donnée à 42 artisans pour le Festival de l'Air 2018 ; • 44 spectacles ont été réalisés sur 108, soit 41% de taux de réalisation ;

	<ul style="list-style-type: none"> • 22.034 jeunes des communes urbaines bénéficiant des activités d'épanouissement culturel ; • 470 activités ont été réalisées sur 1.200, soit 39% de taux de réalisation ; • 70.745 jeunes des communes rurales ont bénéficié des activités de la caravane mobile de la culture ; • 9.800 jeunes des communes ont participé aux activités de sauvegarde et conservation du patrimoine immatériel des communautés : festivals / manifestations culturelles. <p>Festivals :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.339 jours/h de travail HIMO sur 2.236, soit 105% de taux de réalisation ; • 613 jeunes des communes bénéficiant d'un emploi pour les travaux de salubrité et d'organisation pendant les festivals/ manifestations culturelles <p>Spectacles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13.920 jours/h de travail HIMO pour activités de salubrité et organisation sur les 40.320, soit 35% de taux de réalisation ; • 2.688 jeunes ont bénéficié des HIMO dans le cadre des Festivals ; • 36 rencontres-conférences ont été organisées sur les 90 prévus, soit 34% de taux de réalisation.
Domaines couverts par les activités	Création d'emplois, Consolidation de la paix et stabilité
Groupes cibles ou bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes ; • Femmes.
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernorat d'Agadez ; ▪ Mairies des communes.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Agence Française de Développement (AFD)
Statut de l'organisation	Agence de coopération
Adresse	<u>Numéro de Téléphone</u> : 00227.20.72.69.0 <u>Boîte postale</u> : 203, Av. du Gountou Yena BP 212 Niamey/Niger <u>Adresse électronique et site web</u> : AFDniamey@afd.fr ; www.afd.fr
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles « Pôles ruraux »
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leurs mises en marché à travers les investissements des collectivités territoriales ; • Faciliter l'accès aux institutions financières des acteurs des filières agricoles ; • Améliorer les services à l'agriculture dans la perspective de développer une agriculture moderne, durable et performante sur les marchés.
Thème auquel il se rattache	A titre principal : Alternative économique à la migration ; Thème subsidiaire : Appui institutionnel.
Zone géographique d'intervention	Régions d'Agadez et Tahoua (Tous les départements des deux régions)
Durée totale	Cinq (05) ans : Du 20 septembre 2016 au 21 septembre 2020
Montant du financement	67.000.000 d'Euros
Source et nature du financement	Subvention Union Européenne / FFU (30.000.000 Euros), Subvention AFD (7.000.000 Euros) et Prêt AFD (30.000.000 Euros)
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
Etat de mise en œuvre des activités	Activités sur le terrain en cours (récupérations des terres, études des infrastructures divers et formation de jeunes)
Domaines couverts par les activités	Agriculture, Décentralisation, Formation professionnelle, Hydraulique, Promotion de l'emploi
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, Femmes, Communes, Structures étatiques, Chercheurs, Migrants, Organisations de la société civile
Partenaires de mise en œuvre	<u>Niveau central</u> : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage(MAGEL) ; RECA et ANFICT ; <u>Niveau régional</u> : Services déconcentré du MAGEL ; Services déconcentré du Ministère de l'Environnement ; Chambre régionale d'agriculture (CRA) et Conseil Régional (CR) et service régional ANFICT ; <u>Niveau départemental</u> : Services déconcentré du MAGEL ; Services déconcentré du Ministère de l'Environnement ; Chambre régionale d'agriculture et Conseil Régional (CR) et service régional ANFICT ; <u>Niveau local</u> : Communes et Organisations des producteurs.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION

Dénomination de l'organisation	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH 
Statut de l'organisation	Entreprise publique de la coopération technique allemande
Adresse	Bureau GIZ Niger : Avenue de l'Afrique, Niamey Bureau ProGEM : Rue des Lacs, Niamey
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Programme « Améliorer la gestion des défis migratoires au Niger » (ProGEM)
Objectifs du projet	Renforcer les capacités des collectivités territoriales pour mieux gérer les conséquences de la migration sur le développement local
Thème auquel il se rattache	Migration et développement, décentralisation
Zone d'intervention	Régions d'Agadez, de Tahoua et de Zinder
Durée du projet	5 ans (10/2016 à 09/2021)
Montant du financement	38,5 Mio. EUR (cofinancement)
Source et nature du financement	Cofinancement de l'Union européenne (EUTF) et du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) 
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Appui-conseil de proximité à 20 collectivités territoriales et leurs observatoires de la migration - Appui aux observatoires dans l'analyse des impacts de la migration sur le développement, l'identification de mesures appropriées, l'élaboration de dossiers de projet et le plaidoyer - 9 rencontres inter-observatoires au niveau régional organisées ainsi que 1 rencontre inter-région avec tous les maires, présidents des régions partenaires, STD, ministères concernés etc. pour apprendre de pair-à-pair et capitaliser les expériences - 57 mesures d'infrastructures et socio-économiques en cours de réalisation (75 chantiers individuels) dans les domaines de la santé, de l'hydraulique, éducation, assainissement, formation professionnelle, marchand etc. - A travers les réalisations, l'accès aux services de base pour plus de 250.000 personnes sera amélioré. Plus de 1.500 emplois temporaires sont créés sur les chantiers - 55 formations réalisés avec plus de 500 agents communaux/régionaux, élus, STD et membres de la société civile formés à plusieurs reprises

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses mesures de sensibilisations et de dialogue réalisées avec focales sur la cohésion sociale, la réduction des préjugés, le développement économique (tournées de théâtre-forum, colloques universitaires, forums de discussion etc.). Au total, plus de 35.000 personnes ont participées. - Appui technique, matériel et financier au Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM) et appui technique au comité interministériel d'élaboration de la politique migratoire (CIM)
Domaines couverts par les activités	Gouvernance locale, migration, services sociaux de base (hydraulique, santé, éducation, assainissement), promotion de l'économie locale, cohésion sociale
Groupes cibles ou bénéficiaires	Elu*es municipaux/régionaux, staff technique, STD, OSC Populations hôtes et migrant*es dans les zones d'intervention
Partenaires de mise en œuvre	Conseils régionaux d'Agadez, de Tahoua et de Zinder 17 communes d'Agadez, de Tahoua et de Zinder Ministère de l'intérieur, Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM)
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Appui-conseil de proximité à 21 collectivités territoriales et leurs observatoires de la migration - Appui aux observatoires dans l'analyse des impacts de la migration sur le développement, l'identification de mesures appropriées, l'élaboration de dossiers de projet et le plaidoyer - 12 rencontres inter-observatoires au niveau régional organisées ainsi que 2 rencontres inter-région avec tous les maires, présidents des régions partenaires, STD, ministères concernés etc. pour apprendre de pair-à-pair et capitaliser les expériences - 68 mesures d'infrastructures et socio-économiques en cours de réalisation (87 chantiers individuels) dans les domaines de la santé, de l'hydraulique, éducation, assainissement, formation professionnelle, marchand etc. - A travers les réalisations, l'accès aux services de base pour plus de 400.000 personnes sera amélioré. Plus de 3.000 emplois temporaires sont créés sur les chantiers - 105 formations réalisés avec plus de 750 agents communaux/régionaux, élus, STD et membres de la société civile formés à plusieurs reprises - Nombreuses mesures de sensibilisations et de dialogue réalisées avec focales sur la cohésion sociale, la réduction des préjugés, le développement économique (parcours participatif, théâtre, colloque universitaire, forums de discussion etc.). Au total, plus de 65.000 personnes ont participées. - Appui technique, matériel et financier au Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration

	(SP/CCM) et appui technique au comité interministériel d'élaboration de la politique migratoire (CIM)
Domaines couverts par les activités	Gouvernance locale, migration, services sociaux de base (hydraulique, santé, éducation, assainissement), promotion de l'économie locale, cohésion sociale
Groupes cibles ou bénéficiaires	Elu*es municipaux/régionaux, staff technique, STD, OSC Populations hôtes et migrant*es dans les zones d'intervention
Partenaires de mise en œuvre	Conseils régionaux d'Agadez, de Tahoua et de Zinder 18 communes d'Agadez, de Tahoua et de Zinder Ministère de l'intérieur, Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM)
PERSPECTIVES 2020	
<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de l'expertise acquiert par les collectivités et continuation de l'appui-conseil aux collectivités territoriales et observatoires en matière d'analyse des conséquences de la migration, de plaidoyer et de réalisation de mesures appropriées - Maintien de l'appui-conseil à la Direction migrations et au Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM) - Réalisation et mise en service des infrastructures en cours de construction - Approfondissement des formations et coachings en matière de migration et développement et gestion des infrastructures publiques - Continuation des sensibilisations et évènements de dialogue (parcours participatif, causeries, forums villageois etc.) 	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Global Actions Forum
Statut de l'organisation	ONG
Adresse	Niamey, Niger
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Soutien aux migrants vulnérables et aux jeunes candidats à la migration
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les migrants de retour et ceux en transit pour leur insertion/réinsertion ; - Sensibiliser les jeunes et les migrants - Mener des recherches et des plaidoyers
Thème auquel il se rattache	Migration et développement
Zone d'intervention	Niamey, Tillabéri, Agadez et Tahoua
Durée du projet	2 ans (24 mois)
Montant du financement	300 000 Euro
Source et nature du financement	Projets et Actions ponctuelles, Cooperativa Sociale Il Cenacolo SCS (Italie) ; Fonds propres JMED, APM
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	RAS
Domaines couverts par les activités	
Groupes cibles ou bénéficiaires	
Partenaires de mise en œuvre	
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	Une étude sur la prise en compte de la migration dans la planification du développement Activités de sensibilisation ; Appui*-conseil aux migrants et aux migrants de retour
Domaines couverts par les activités	Migration et développement Sensibilisation
Groupes cibles ou bénéficiaires	Migrants ; migrants de retours ; jeunes nigériens
Partenaires de mise en œuvre	Cooperativa Sociale Il Cenacolo SCS (Italie) ; Fonds propres JMED, APM
PERSPECTIVES 2020	
<i>Poursuite du projet sur l'appui aux migrants de retour (retour volontaire) et la réintégration Projet de lutte contre l'extrémisme violent ; projet d'appui à la société civile sur la migration</i>	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	JMED
Statut de l'organisation	ONG
Adresse	Niamey-Niger
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Appui pour une migration informée et positive en Afrique
Objectifs du projet	<p>L'objectif général du projet est de contribuer à une migration informée et positive au Mali, au Niger et en Tunisie</p> <p>Il vise spécifiquement à renforcer les capacités de résilience, l'inclusion socio-économique et la stabilité des populations touchées par la migration</p> <p>Résultats attendus :</p> <p>Résultat 1 : Renforcer l'inclusion financière et la stabilité économique des populations touchées par la migration au travers d'une éducation financière améliorée, d'un accès à des filets de sécurité financière et à des services financiers adaptés à la mobilité régionale</p> <p>Résultat 2 : Renforcer l'inclusion socio-économique des communautés touchées ainsi que la capacité de développement de moyens de subsistance effective, en particulier pour les ressortissants nationaux vulnérables risquant d'émigrer, les jeunes hommes et femmes ressortissants de pays tiers ainsi que les migrants de retour</p> <p>Résultat 3 : Les populations touchées par la migration, en particulier les jeunes hommes et femmes, sont capables de faire des choix relatifs à la migration de manière informée en ayant connaissance des risques et opportunités et en ayant leurs besoins et intérêts représentés de manière adéquate</p>
Thème auquel il se rattache	Migration et développement
Zone d'intervention	Tillabéri, Zinder et Maradi (6 communes)
Durée du projet	20 mois
Montant du financement	50 571 590 FCFA
Source et nature du financement	Union Européenne/ en collaboration avec Mercy Corps Financement de projet suite à un appel à proposition
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	<p>Les principales activités réalisées en 2018 sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagne de plaidoyer et formation des OSC ; - Formation des communes d=sur l'intégration de la migration dans les PDC ; - Dialogue intersectoriel de partage d'expérience ; - Financement des plans d'affaires des jeunes
Domaines couverts par les activités	Sensibilisation Plaidoyer ; Développement local ; insertion des jeunes
Groupes cibles ou bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes et les migrants de retour - Les élus locaux - Les OSC
Partenaires de mise en œuvre	<p><i>Mercy Corps</i></p> <p><i>OSC</i></p> <p><i>Mairies et services techniques des communes d'intervention</i></p>

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<i>En 2019, JMED a mis en œuvre des activités avec le soutien de la GIZ sous la dénomination de « Prise en compte des attentes des bénéficiaires dans la Politique migratoire Deux activités réalisées en 2019 : enquête sur les attentes des communautés et des migrants et étude sur les dynamiques migratoires à Zinder et Maradi Aussi, avec CISP, on a organisé 2 projections de sensibilisation</i>
Domaines couverts par les activités	<i>Migration et développement Politiques migratoires Sensibilisation</i>
Groupes cibles ou bénéficiaires	<i>Migrants, communautés hôtes ; jeunes potentiels candidats à la migration,</i>
Partenaires de mise en œuvre	<i>APM/GIZ CISP</i>
PERSPECTIVES 2020	
<i>- Projet pour soutenir le réseau des OSC sur la migration et mener des activités de terrain.</i>	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION				
Dénomination de l'organisation	Organisation internationale pour les migrations (OIM)			
Statut de l'organisation	Organisation Internationale			
Adresse	Numéro de Téléphone : +227 20 75 25 07 Boîte postale : Av. Maurice Delens, NY 26 porte 278, Niamey Adresse électronique et site : iomniamey@iom.int / www.iom.int			
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET				
Projets	1- Stabilisation communautaire et développement économique			
Objectifs des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les besoins des groupes marginalisés et des communautés d'accueil, et répondre à l'impact des flux de migrants et de personnes déplacées sur ces communautés ; - Revitalisation économique - Renforcer le dialogue intra et inter communautaire - Aider les gouvernements et la société civile à réduire les facteurs entraînant la migration irrégulière et forcée - Supporter le développement du secteur privé - Augmenter les possibilités des employabilités des jeunes 			
Thème auxquels ils se rattachent	A titre principal : Gestion flux migratoires/Migration irrégulière ; Subsidièrement : Appui institutionnel.			
Zones géographiques d'intervention	<u>Régions</u> : Niamey, Tahoua, Zinder, Agadez, Diffa, Kowar, Tillabéry			
Projets / Source, nature et montant des financements / Durée		TITRE DU PROJET	DUREE	BUDGET
	1	Initiatives pour le développement de l'entreprise (IDEE)	Juin 2017- Juin 2020	3,000,000 EUR
	2	Projet de réintégration des migrants et combattre la radicalisation par la création d'emplois liés à la restauration de la productivité des terres dégradées	Juin 2017 – Juin 2019	500,000 EUR
	3	Initiatives de stabilisation communautaire au Nord du Niger (COSINN)	Nov 2017 – Oct 2019	4,000,000 EUR
	4	Secours et Assistance aux migrants dans la région d'Agadez (MIRAA) - Phase II	Nov 2017 – Oct 2018	2,500,000 EUR
	5	Désengagement, dissociation, réintégration et réconciliation: dissolution des conflits et Peacebuilding (Tillabery Région)	Oct 2019 – Oct 2020	700,000 USD

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	<p>1- Appui continu aux entreprises et start-ups sélectionnées et travail durable sur l'entrepreneuriat et les compétences techniques à travers la formation de jeunes diplômés et des formateurs des écoles</p> <p>2- Formation de bénéficiaires aux techniques de maraichage, identification, cash for work pour la restauration des terres</p> <p>3- Construction d'infrastructures pour services de base (puits etc), création d'emploi, renforcement cohésion sociale et stabilisation communautaire</p> <p>4- Construction infrastructures de base à Dirkou et Djado - cash for work</p> <p>5- Appui au gouvernement pour le cadre légal du programme national et sa mise en œuvre, afin que soient pris en charge les repentis de Boko Haram dans la région de Diffa, a abouti à la modification du Code Pénal en DEC 2018</p>
Domaines couverts par les activités	Agriculture, Décentralisation, Formation professionnelle, Education, Hydraulique, Création d'emplois, microentreprises développement, Protection de l'environnement.
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, femmes, migrants, communes, organisations de la société civile, services étatiques.
Partenaires de mise en œuvre	<p><u>Niveau central</u> : HACP ; MEJ</p> <p><u>Niveau régional</u> : services techniques régionaux ;</p> <p><u>Niveau départemental</u> : préfets et les directeurs départementaux</p> <p><u>Niveau local</u> : Les maires, chefferies traditionnelles, représentants des femmes, représentant des jeunes.</p>
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<p>1- Appui continu aux entreprises et start-ups sélectionnées et travail durable sur l'entrepreneuriat et les compétences techniques à travers la formation de jeunes diplômés et des formateurs des écoles</p> <p>2- Formation de migrants aux techniques de maraichage adaptées aux milieux arides</p> <p>3- Mêmes activités qu'en 2018</p> <p>5- Dissémination information et sensibilisation à Tillabéry pour adaptation du programme national de désengagement des groupes extrémistes violents.</p>
Domaines couverts par les activités	Agriculture, Décentralisation, Formation professionnelle, Education, Hydraulique, Création d'emplois, micro entreprises développement, Protection de l'environnement.
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, femmes, migrants, communes, organisations de la société civile, services étatiques.
Partenaires de mise en œuvre	<p><u>Niveau central</u> : HACP ; MEJ</p> <p><u>Niveau régional</u> : services techniques régionaux ;</p> <p><u>Niveau départemental</u> : préfets et les directeurs départementaux</p> <p><u>Niveau local</u> : Les maires, chefferies traditionnelles, représentants des femmes, représentant des jeunes.</p>
Perspectives 2020	
<p>En recherche active de financements pour continuation des projets région d'Agadez.</p> <p>DDR: adaptation du cadre pénal à Tillabéry; ouverture sur la justice transitionnelle pour les accusés à tort (modification textes du Code Pénal pour réparations), et coopération entre Etats pour les accusés à tort ressortissants étrangers.</p>	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
Statut de l'organisation	Agence du Système des Nations Unies
Adresse	Niamey – Quartier Dar – Salam , BP
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes en investissant dans leurs capacités productives dans le département de Kantché
Objectif du projet	Le Projet vise principalement à réduire les effets négatifs de la migration sur les populations du département de Kantché, notamment, les femmes et les jeunes hommes, en investissant dans leurs capacités productives
Thème auquel il se rattache	Migration et Autonomisation Economique des femmes et des jeunes hommes
Zone d'intervention	20 villages des Communes (4 villages par commune) de Dan Barto ; Daouché ; Ichirawa ; Kourni & Matameye (Département de Kantché – Région de Zinder)
Durée du projet	Deux ans (2019 – 2020 – 2021)
Montant du financement	1 500 000 euros
Source et nature du financement	Ministère des Affaires Etrangères de la République d'Italie
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	
Domaines couverts par les activités	
Groupes cibles ou bénéficiaires	
Partenaires de mise en œuvre	
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	Satisfaisant
Domaines couverts par les activités	Plaidoyer pour accès facile et accru des femmes et des jeunes hommes à la terre ; Cultures pluviales et maraichère ; Accès aux sources d'énergie renouvelable ; Accès des femmes et jeunes aux marchés sensibles au genre ; Sensibilisation sur les effets néfastes de la migration .
Groupes cibles ou bénéficiaires	Association coopératives des Femmes et jeunes hommes
Partenaires de mise en œuvre	ONG GARKUA
PERSPECTIVES 2020	
<i>Mobiliser davantage des ressources financières afin d'élargir la zone d'intervention permettant ainsi à l'augmentation de nombre des bénéficiaires (femmes et jeunes hommes) directs et indirects des activités du Projet. Développer aussi la plateforme digitale BuyFromWomen de ONU Femmes dans la zone d'intervention au profit des femmes et jeunes hommes bénéficiaires du Projet pour permettre d'accroître les revenus.</i>	

2. Gestion des flux migratoires, traite des personnes et trafic illicite de migrants :

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Cabinet du Premier Ministre
Statut de l'organisation	Service publique
Adresse	
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	

Objectifs du projet	
Thème auquel il se rattache	.
Zone d'intervention	
Durée du projet	
Montant du financement	
Source et nature du financement	
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	Coordination et suivi des activités humanitaires
Domaines couverts par les activités	Appui dans le cadre du rapatriement des migrants en provenance de l'Algérie
Groupes cibles ou bénéficiaires	- Migrants
Partenaires de mise en œuvre	- Ministères sectoriels, - Gouvernorats, - Collectivités territoriales
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	Coordination et suivi des activités du domaine de l'humanitaire notamment les questions de migration
Domaines couverts par les activités	- Appui financier dans le cadre du rapatriement, de l'accueil et l'acheminement des migrants refoulés d'Algérie - suivi des activités des différents ministères sectoriels
Groupes cibles ou bénéficiaires	- migrants.
Partenaires de mise en œuvre	- Ministères sectoriels, - Gouvernorats, - Collectivités territoriales
PERSPECTIVES 2020	
<i>Relance des travaux du comité technique chargé du rapatriement, de l'accueil et de l'acheminement des migrants nigériens de l'Algérie</i>	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	BUREAU NATIONAL CEDEAO MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
Statut de l'organisation	ORGANISATION SOUS REGIONALE
Adresse	MAEC/NE REP NIGER
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	C'EST UNE REPRESENTATION NATIONAL NO
Objectifs du projet	MISSION DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DES POLITIQUES DE LA CEDEAO AU NIGER
Thème auquel il se rattache	Intégration socio-économique de la zone CEDEAO
Zone d'intervention	Afrique de l'ouest
Durée du projet	Permanent
Montant du financement	
Source et nature du financement	Prélèvement communautaire
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	BONNE
Domaines couverts par les activités	Libre circulation des personnes et biens des citoyens CEDEAO sécurité régionale et harmonisation des politiques de développement des Etats membres
Groupes cibles ou bénéficiaires	
Partenaires de mise en œuvre	<i>ONG, sociétés civiles, syndicats</i>
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<i>BONNE</i>
Domaines couverts par les activités	Libre circulation des personnes et des biens des citoyens de la CEDEAO sécurité régionale et harmonisation des politiques de développement économiques des Etats membres
Groupes cibles ou bénéficiaires	<i>Citoyens CEDEAO</i>
Partenaires de mise en œuvre	<i>ONG, sociétés civiles, syndicats</i>
PERSPECTIVES 2020	
<i>BONNE AVEC LA NOUVELLE VISION 2035 EN COUR D'ELABORATION</i>	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	DRC/DDG
Statut de l'organisation	ONG Internationale
Adresse	Le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) , bureau situé à Niamey, Quartier Issa Béri- Plateau, rue IB-48, porte N°335, BP 10419 Niamey
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Mixte Migration Monitoring Mecanism Initiave (4Mi)
Objectifs du projet	Le 4MI est une source de données indépendantes et de haute qualité, de recherche, d'analyse et d'expertise sur les migrations. Le projet s'inscrit dans une initiative globale de recherche (le Centre de Migration Mixte MMC) qui a pour objectifs de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à une meilleure compréhension, plus nuancée et plus équilibrée de la migration mixte (connaissances) ▪ Contribuer à des politiques et débats migratoires fondés sur des données probantes et mieux informées (politique) ▪ Contribuer à des réponses efficaces de protection fondées sur des preuves pour les personnes en déplacement (programmation)
Thème auquel il se rattache	Migration
Zone d'intervention	Niamey, Diffa, Tillabery, Agadez
Durée du projet	Avril 2018 à Mars 2021
Montant du financement	208 000 GBP
Source et nature du financement	Bailleurs internationaux – DFID
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	Collecter et analyser les données sur la migration mixte : En 2018, 902 enquêtes ont été réalisées avec des migrants en transit dans deux localités (Agadez et Niamey) par 5 moniteurs.
Domaines couverts par les activités	Les incidents de protection rencontrés sur la route migratoire, le profil des migrants, les modalités de voyage de migrants, les itinéraires...
Groupes cibles ou bénéficiaires	Migrants, réfugiés et transit vers le nord/Europe
Partenaires de mise en œuvre	RAS
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	1931 enquêtes menées avec les migrants en route dans 4 localités (Diffa, Niamey, Agadez et Tillabery) par 12 moniteurs
Domaines couverts par les activités	Les incidents de protection, le profil des migrants, modalités de voyage de migrants, les itinéraires...
Groupes cibles ou bénéficiaires	Migrants et demandeurs d'asile en transit par le Niger
Partenaires de mise en œuvre	International Rescue Committee
PERSPECTIVES 2020	
Le projet 4MI continue jusqu'en mars 2021 au Niger dans les mêmes localités, avec éventuellement une extension dans d'autres localités selon les mouvements des routes migratoires.	

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET (OIM)				
Projets	5- Gestion des frontières			
Objectifs des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion intégrée et participative des frontières afin d'assurer la libre circulation des biens et des personnes, ainsi qu'une migration sûre dans la région sahélienne ; • Gestion humanitaire des frontières à travers les opérations à la frontière avant, pendant et après les crises humanitaires entraînant des flux migratoires de masse ; • Renforcement des infrastructures aux frontières et capacités des autorités en charge de la sécurité aux frontières. • Renforcement de la coopération régionale en gestion des frontières ; • Mise en place de systèmes de collecte d'information et d'analyse des données 			
Thème auxquels ils se rattachent	A titre principal : Gestion flux migratoires/Migration irrégulière ; Subsidairement : appui institutionnel, lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants			
Zones géographiques d'intervention	Regions: Kowar, Niamey, Liptako Gourma, Dirkou, Zinder,			
Sources et Natures des financements / Montants / Durée		TITRE DU PROJET	DUREE	BUDGET
	1	Renforcer la gestion des frontières, et les communautés aux frontières	Mars 2017 – Aout 2018	520,000 USD
	2	Sécuriser les frontières au Nord du Niger	Juin 2017 – Mars 2018	300,000 CAD
	3	Engager les communautés dans la gestion des frontières– Phase II (Flintlock project)	Sept 17 – Mars 19	1,400,000 USD
	4	Renforcer la police aux frontières au Niger (Directorat de la Surveillance of Territoire), siège et partenaires régionaux	Avril 2018 – Avril 2020	2,900,000 USD
	5	Renforcer les Capacités en Santé à la frontière d'Assamaka et dans le Kowar (Assama CARE)	Avril 2018 – Avril 2019	700,000 EUR
	6	Renforcement des capacités de gestion des frontières à travers la construction d'une caserne à Birni Nkonni	Mars 2019 – Sept 2020	2,300,000 EUR
	7	Central Mediterranean Migration Route: Améliorer les capacités du gouvernement de contrer les dangers et risques des flux mixtes	Oct 2018 – Avril 2019	1,100,000 EUR
	8	Renforcer la communication, coopération et gestion de l'information à la frontière avec le Nigeria pour une gestion efficace et participative des frontières (IBM SCCAN)	Mai 2019 – Avril 2021	2,000,000 EUR
	9	Renforcer la présence de DST à la frontière d'Assamaka	Mai 2019 – Oct 2020	1,000,000 EUR
10	Soutenir la mise en place d'un système sécurisé de Visa Electronique au Niger (Nigérien E-Visa)	Juil 2019 – Dec 2019	160,000 EUR	

	11	Engager les communautés dans la gestion des frontières au Liptako Gourma (Flintlock III)	Août 2018 – Août 2020	1,400,000 USD
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018				
Etat de mise en œuvre des activités	En cours – voir titres projets ci-dessus.			
Domaines couverts par les activités	Sécurité, capacités institutionnelles			
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, services étatiques			
Partenaires de mise en œuvre	<p><u>Niveau central</u> : Cabinet du Premier Ministre, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, Direction Générale de la Police Nationale, Direction de la surveillance du territoire, Direction nationale des eaux et forêts, Direction générale des douanes, HACP ;</p> <p><u>Niveau régional</u> : Gouvernorats, Directions régionales de la police, des douanes et des eaux et forêts, Conseils régionaux de la jeunesse ;</p> <p><u>Niveau départemental</u> : Préfets et directions départementales de la police nationale, conseils départementaux de la jeunesse ;</p> <p><u>Niveau local</u> : Maires et chefferie traditionnelle, conseils communaux de la jeunesse.</p>			
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019				
Etat de mise en œuvre des activités	En cours – voir titres projets ci-dessus.			
Domaines couverts par les activités	Sécurité, capacités institutionnelles			
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, services étatiques			
Partenaires de mise en œuvre	<p><u>Niveau central</u> : Cabinet du Premier Ministre, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, Direction Générale de la Police Nationale, Direction de la surveillance du territoire, Direction nationale des eaux et forêts, Direction générale des douanes, HACP ;</p> <p><u>Niveau régional</u> : Gouvernorats, Directions régionales de la police, des douanes et des eaux et forêts, Conseils régionaux de la jeunesse ;</p> <p><u>Niveau départemental</u> : Préfets et directions départementales de la police nationale, conseils départementaux de la jeunesse ;</p> <p><u>Niveau local</u> : Maires et chefferie traditionnelle, conseils communaux de la jeunesse.</p>			
Perspectives 2020				
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le renforcement des capacités de l'Etat du Niger en matière de gestion intégrée et participative des frontières afin d'assurer la libre circulation des biens et des personnes, ainsi qu'une migration sûre dans la région sahélienne ; • Renforcer les efforts en termes de gestion humanitaire des frontières à travers les opérations à la frontière avant, pendant et après les crises humanitaires entraînant des flux migratoires de masse et des exercices de simulation de crise ; • Renforcement des infrastructures aux frontières et capacités des autorités en charge de la sécurité aux frontières, notamment la construction ou réhabilitation de postes frontières ; • Renforcement de la coopération régionale et bilatérale en gestion des frontières avec un accent sur la collaboration Niger-Nigeria ; • Mise en place de systèmes de collecte d'information et d'analyse des données dans une dizaine de nouveaux postes frontière avec un accent sur la frontière Niger-Nigeria. 				

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET (OIM)	
Projets	6- Programme de Cohésion Communautaire au Niger (PCCN)
Budget	▪ 39,000,000 USD
Objectifs des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les mécanismes traditionnels de gouvernance (leaders locaux) afin de contrer la menace de l'extrémisme violent ; - Fluidifier les dialogues inter et intra-communautaires et générationnels, ainsi que les rapports avec les autorités - Renforcement des capacités des communautés à identifier, prévenir et surveiller la menace de l'extrémisme violent ;
Thème auxquels ils se rattachent	Gestion flux migratoires/Migration irrégulière.
Zones géographiques d'intervention	Régions : Agadez, Diffa, Tillabéri,
Durée totale	Août 2014 à Juillet 2020 (6 ans)
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	Mise en place / soutien des réseaux de comité de paix. Recherche de mécanismes traditionnels de résolution des conflits et de pardon. Caravanes de sensibilisation, activités de théâtre et de danse. Focus sur Agadez, Tillabéry et Diffa.
Domaines couverts par les activités	Sécurité, cohésion communautaire
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, femmes, enfants, organisations de la société civile, services étatiques, les leaders locaux y compris les leaders traditionnels.
Partenaires de mise en œuvre	Le PCCN utilise un mécanisme de petites subventions et soutient des partenaires locaux – autorités locales, des associations de la société civile, des réseaux de leaders communautaires, des leaders engagés avec la mise en œuvre d'activités.
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	Activités précédemment citées, uniquement à Tillabéry et Diffa. Nouvelle activité liée à 4DR (défection, démobilisation, désengagement, déradicalisation).
Domaines couverts par les activités	Sécurité, cohésion communautaire
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, femmes, enfants, organisations de la société civile, services étatiques, les leaders locaux y compris les leaders traditionnels.
Partenaires de mise en œuvre	Le PCCN utilise un mécanisme de petites subventions et soutient des partenaires locaux – autorités locales, des associations de la société civile, des réseaux de leaders communautaires, des leaders engagés avec la mise en œuvre d'activités.
Perspectives 2020	
Financement du PCCN par USAID / Office of Transition Initiatives (OTI) se termine en Juillet 2020. Le développement d'une seconde phase du programme est en cours.	

3. Protection et assistance aux migrants :

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes du Niger (SE - SDS Sahel Niger)
Statut de l'organisation	La SDS Sahel Niger est placée sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre
Adresse	BP : 893, Niamey Tel + 227 20 75 23 04/20 35 21 96 E-mail : sahelniger@ymail.com site web : www.sds-sahelniger.ne
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Projet d'appui aux réfugiés et aux Communautés d'accueil (PARCA)
Objectifs du projet	L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès aux services de base et aux opportunités économiques pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans les zones sélectionnées.
Thème auquel il se rattache	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits, migration, infrastructures communautaires de base, Agriculture, Elevage, Environnement, AGR ; et Développement institutionnel (structures de l'Etat et des collectivités territoriales).
Zone d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Région de Diffa avec 10 communes: CU Diffa, Chétimari, Gueskérou, Nguigmi, Kabalewa, Bosso, Toumour, Maine Soroa, Foulatari, N'Guelbéli ; • Région de Tillabéri avec 4 communes: Abala, Ayorou, Inatès, Tondikiwindi ; • Région de Tahoua avec une commune: Tillia ; Région d'Agadez prévue pour des appuis soft.
Durée du projet	5 ans
Montant du financement	45 219 200 000 FCFA (80 000 000 \$US)
Source et nature du financement	Don IDA : 22 609 600 000 FCFA, soit 40 000 000 \$US (N° D369-NE) Crédit IDA : 22 609 600 000 FCFA, soit 40 000 000 (N° 6308-NE)
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	
Domaines couverts par les activités	
Groupes cibles ou bénéficiaires	
Partenaires de mise en œuvre	

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019

Etat de mise en œuvre des activités	<p>Le PARCA financé par la Banque mondiale a été approuvé le 12 septembre 2018 pour un montant de 80 millions de \$US pour une durée de cinq ans.</p> <p>Il est en phase de démarrage effectif de sa mise en œuvre sur le terrain en 2020. Les résultats obtenus en 2019, neuf mois après sa mise en vigueur sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau satisfaisant du processus de réalisation des infrastructures socioéconomiques. En effet, au 31 décembre 2019 deux (2) marchés pour le renforcement du système d'adduction d'eau potable de la ville de N'guigmi sont déjà lancés et le démarrage des travaux est prévu en mi-mars 2020. Dans le même temps, les DAO pour la réalisation des infrastructures scolaires et sanitaires dans les communes des trois (3) régions bénéficiaires sont finalisés ; et le lancement des marchés est prévu en début janvier 2020. • Le Partenariat avec les institutions partenaires (Ministères techniques, collectivités territoriales et autres institutions nationales) a renforcé la mise en œuvre des activités du PARCA. Leur accompagnement a permis d'obtenir les différents résultats enregistrés dans le démarrage du processus de réalisation des infrastructures. <p>S'il est exécuté comme prévu en 2020, il permettra au projet d'atteindre sa vitesse de croisière et d'enregistrer des résultats satisfaisants.</p>
Domaines couverts par les activités	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures socio-économiques de base ('Eau, Hygiène et Assainissement, Santé, Education, Agriculture, Transport, Commerce, Centre communautaires, Marchés et autres infrastructures commerciales et économiques, etc.) ; • Migration, Agriculture, Elevage, Environnement, AGR ; et • Développement institutionnel (structures de l'Etat et des collectivités territoriales).
Groupes cibles ou bénéficiaires	<p>470 000 bénéficiaires dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 141 000 réfugiés • 235 000 femmes
Partenaires de mise en œuvre	

PERSPECTIVES 2020

Les perspectives du PARCA pour l'année 2020 ont été retenues sur la base des leçons tirées de l'exécution du PTBA 2019, des besoins et priorités définis par l'agence d'exécution du Projet conformément aux documents du projet et des recommandations de la dernière mission conjointe d'appui. Il est attendu du PTBA 2020 la réalisation de l'essentiel d'infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques programmées par le projet et le lancement des marchés pour les autres infrastructures qui seront réalisées à partir de 2020.

Les subventions pour la mise en œuvre des activités agricoles et des AGR non agricoles toucheront environ 14.500 personnes pour un montant de 1.638.500.000 FCFA, soit 11% de budget prévisionnel global du PTBA.

Les défis qui s'annoncent concernent principalement :

- La conduite du profilage des ménages et l'identification des bénéficiaires qui sont des préalables au démarrage de financement sur le terrain ;
- La sélection des entreprises qualifiées pour les travaux d'infrastructures dans les délais et le respect des normes techniques ;
- L'inaccessibilité à certains sites d'intervention du projet du fait de l'insécurité qui prévaut.

Avec l'appui des institutions nationales partenaires, le projet a enregistré des résultats satisfaisants en 2019 et avec ce partenariat et les mesures de mitigation qui sont en train d'être prises, le projet peut assurer sa mise en œuvre comme prévu et atteindre les résultats dans les délais.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
Statut de l'organisation	Service public
Adresse	
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Enfants en mobilité
Objectifs du projet	Prise en charge temporaire et Réinsertion sociale des enfants en mobilité
Thème auquel il se rattache	migration des enfants
Zone d'intervention	Agadez, Tahoua, Maradi et Zinder
Durée du projet	2019-2021 soit 3 ans
Montant du financement	Environ 540.700.000 FCFA planifiés dans le plan de travail 2019-2021
Source et nature du financement	Unicef
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	Début activités
Domaines couverts par les activités	- - ▪
Groupes cibles ou bénéficiaires	1.
Partenaires de mise en œuvre	<i>Unicef, OIM</i>
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité de la mise en place des guichets uniques « enfants protection des enfants en mobilité » dans la région d'Agadez achevée - Cahier des charges des guichets uniques protection des enfants en mobilité élaboré - 431 enfants non accompagnés en mobilité pris en charge par les services de protection appuyés - Au moins 1,240 autres enfants victimes ou vulnérables pris en charge par les services de protection appuyés - 4 Guichets unique « enfants en mobilité » ouverts dans la région d'Agadez - 1 centre de transit et d'orientation pour enfants réhabilité à Agadez avec une capacité de 30 places extensibles à 60
Domaines couverts par les activités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement de l'offre de service de prise en charge temporaire des enfants en mobilité dans la région d'Agadez <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en place de 4 guichets unique « protection enfants en mobilité » dans la région d'Agadez (Agadez, Arlit, Dirkou, Assamaka)</i> - <i>Réhabilitation et équipement du centre de transit et d'orientation pour enfants d'Agadez</i> - <i>Appui direct aux services de protection de la région pour la prise en charge des enfants en mobilité et autres enfants vulnérables</i> - <i>Appui au retour dans les régions d'origine des enfants en mobilité identifiés dans la région d'Agadez</i>

	<p>2. Renforcement des mécanismes de recherche et réintégration familiale des enfants en mobilité dans les régions de Tahoua, Zinder et Maradi</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcement des capacités des services de protection pour la prise en charge temporaire, la recherche et la réunification familiale des enfants en mobilité de retour</i> - <i>Appui à la réunification familiale et à la réintégration durable des enfants de retour</i>
Groupes cibles ou bénéficiaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mineurs migrants non accompagnés en transit entrant ou sortant au Niger (ceux en transit sur les axes Niger-Algérie et Niger-Libye principalement) 2. Mineurs migrants non accompagnés retournés au Niger (les mineurs nigériens qui retournent d'Algérie et de Libye en majorité) 3. Mineurs migrants internes non accompagnés 4. Autres enfants victimes ou vulnérables au contact des services de protection
Partenaires de mise en œuvre	<i>Unicef OIM,</i>
PERSPECTIVES 2020	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre le renforcement du dispositif de prise en charge temporaire des mineurs nigériens en transit dans la région d'Agadez 2. Améliorer les capacités des services de protection de Niamey pour la prise en charge temporaire des mineurs migrants non accompagnés de retour de Libye 3. Renforcer l'implication des guichets uniques et services sociaux publics dans la prise en charge temporaire des mineurs non accompagnés non nigériens en transit dans la région d'Agadez 4. Renforcer les dispositifs d'appui à la réintégration durable des mineurs et adolescents dans les zones de retour au Niger (régions de Zinder, Tahoua et Maradi principalement) 	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)
Statut de l'organisation	Organisation Internationale
Adresse	34, Rue de Diamangou Plateau, Niamey Niger
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	GLO.ACT, PROMIS, PROGRAMME SAHEL
Objectifs du projet	<p>GLO.ACT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de développement et stratégie - Assistance législative - Renforcement des capacités - Coopération régionale et transrégionale - Protection et assistance aux victimes de la traite et migrants objet de trafic - Assistance et soutien aux enfants parmi les victimes de traite et les migrants <p>PROMIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de détection, d'enquête et de poursuite en matière de trafic illicite de migrants - Renforcer la coopération régionale et internationale et l'échange d'informations opérationnelles sur le trafic illicite de migrants - Renforcer la protection et la promotion des droits de l'Homme de migrants dans leurs pays d'origine et pendant leurs mouvements migratoires <p>PROGRAMME SAHEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La promotion de la mise en œuvre des conventions internationales au sein des gouvernements et de la coopération régionale anti-terroriste avec les autorités et les procureurs - La prévention du trafic illicite de drogues, d'armes, d'êtres humains et de migrants par un renforcement des capacités de détection et d'interdiction des aéroports et des postes frontaliers terrestres - Le renforcement des systèmes de justice par la promotion des mécanismes de sauvegarde de l'intégrité et de la coopération police - justice par le biais de formations sur l'anti-corruption et la lutte au blanchiment d'argent - L'amélioration des preuves scientifiques et d'enquête en fournissant des laboratoires et des mesures de contrôle des armes à feu aux autorités - La favorisation de l'accès et du traitement des personnes en contact avec le système judiciaire par le renforcement des cadres de droits de l'homme, de l'aide juridique, de la protection des victimes et témoins, ainsi que la réforme pénitentiaire <p>PROJET D'APPUI A LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS SUSPECTES ASSOCIES AUX GROUPES EXTREMISTES VIOLENTS/TERRORISTES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien continu à l'élaboration et à l'harmonisation avec les standards internationaux relatifs aux droits des enfants du cadre

	<p>juridique, réglementaire et programmatique concernant le traitement des enfants en contact avec le système pénal y compris les enfants recrutés et exploités par les groupes terroristes et extrémistes violents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et renforcement des acteurs concernés sur la normative nationale et internationale relative aux droits des enfants ainsi que les aspects spécifiques et pratiques de traitement des enfants en contact avec la justice - Appui aux interventions étatiques visant à favoriser le processus de réinsertion des enfants en contact avec les acteurs de la chaîne pénale <p>PROJET D'APPUI AU POLE JUDICIAIRE ANTITERRORISTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir une assistance juridique aux prévenus suspectés d'actes terroristes - Faciliter la mise en contact des prévenus avec le barreau - Appuyer les magistrats du Pole dans le suivi des dossiers des prévenus suspectés d'actes terroristes - Soutenir le plaidoyer auprès des instances nationales et les PTF internationaux pour assurer le suivi effectif des dossiers des détenus suspectés de terrorisme; - Soutenir les magistrats du pôle judiciaire anti-terroriste avec la préparation des dossiers pour traitement en audience; - Soutenir les magistrats du pôle judiciaire anti-terroriste avec le suivi des décisions judiciaires concernant les détenus; <p>PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES DE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE AVEC LES ACTEURS DE LA JUSTICE ET LA SECURITE AU NIGER ET AU MALI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les femmes et les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local - Les forces de sécurité et acteurs de la chaîne pénale intègrent les droits des femmes et les questions de genre dans leurs missions dans la zone d'intervention et développent une relation de confiance avec les communautés - Le partage d'expériences et de bonnes pratiques ainsi que le plaidoyer en matière de promotion de la participation des femmes et la prise en compte du genre dans la prévention et la gestion des conflits et les questions de confiance entre FDS/ acteurs de la chaîne pénale et communauté sont promus par une approche transfrontalière et régionale
Thème auquel il se rattache	GLO.ACT : Traite des personnes et Trafic illicite de migrants

	<p>PROMIS : Protection des migrants, Justice, Droits de l'homme et Trafic illicite de migrants,</p> <p>PROGRAMME SAHEL : Renforcement des systèmes de Justice Pénale (2014-2021)</p> <p>PROJET D'APPUI A LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS SUSPECTES ASSOCIES AUX GROUPES EXTREMISTES VIOLENTS/TERRORISTES : Justice Juvénile</p> <p>PROJET D'APPUI AU POLE JUDICIAIRE ANTITERRORISTE : Assistance Juridique</p> <p>PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES DE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE AVEC LES ACTEURS DE LA JUSTICE ET LA SECURITE AU NIGER ET AU MALI ; Consolidation de la Paix (Janvier 2019-Juin 2020)</p>
Zone d'intervention	Assistance technique aux Etats
Durée du projet	GLO.ACT : 2015-2019 (Ce projet a réellement démarré en 2017 au Niger) et 2019-2021
Montant du financement	GLO.ACT : 11 Millions d'Euros pour 13 pays dont le Niger pour la phase 2015-2019 et 497,991 Euros pour le (Niger) 2019-2021 PROMOIS : Non déterminé (Projet régional) PROGRAMME SAHEL : Non déterminé (Programme régional)
Source et nature du financement	GLO.ACT et PROMIS : UE, République des Pays -Bas, République d'Italie PROGRAMME SAHEL : Financé par plusieurs partenaires dont entre autres l'Allemagne, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, etc.....
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	Plusieurs activités menées par les 3 premiers programmes qui continuent d'ailleurs.
Domaines couverts par les activités	Traite des personnes, Trafic illicite de migrants, protection des droits des migrants
Groupes cibles ou bénéficiaires	ANLTP, CNLTP, Magistrats, la Police, la Gendarmerie, la société civile et...
Partenaires de mise en œuvre	GLO.ACT: 2015-2019: ONUDC –OIM- UNICEF mais au Niger seul l'ONUDC a mis en oeuvre ce projet. 2019-2021: ONUDC PROMIS : ONUDC-Haut-Commissariat aux droits de l'Homme PROGRAMME SAHEL : ONUDC
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités de divers acteurs intervenants - Participation à des activités de sensibilisations - Appui à la CNLTP pour l'élaboration du plan d'action sur le trafic illicite de migrants - Elaboration de modules de formation au profit des écoles de formation des magistrats, de la police et de la gendarmerie - Plusieurs autres activités entreprises
Domaines couverts par les activités	Traite des personnes, Trafic illicite de migrants, protection des droits des migrants

Groupes cibles ou bénéficiaires	ANLTP, CNLTP, Magistrats, la Police, la Gendarmerie, la société civile et...
Partenaires de mise en œuvre	GLO.ACT : 2019-2021 : ONUDC PROMIS : ONUDC-Haut-Commissariat aux droits de l'Homme PROGRAMME SAHEL : ONUDC
PERSPECTIVES 2020	
<p>L'ONUDC continuera à appuyer l'Etat du Niger dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants conformément à son mandat.</p> <p>Ainsi, elle appuiera l'agence et la commission dans la validation du plan d'action sur le trafic illicite de migrants, dans le cadre de renforcement des capacités des acteurs, de la collecte des données, de même que dans l'élaboration du décret d'application de la loi 2015-036 sur les techniques spéciales d'enquêtes etc.....</p>	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Croix-Rouge Nigérienne / Croix-Rouge Danoise
Statut de l'organisation	Mouvement de la Croix-Rouge
Adresse	Niamey, N°655 Rue NB 045, Quartier Terminus, BP : 11386 Téléphone : (00227) 20 733 037 Fax: (00227) 20 732 461 Email : crniger@intnet.ne Site web : www.croix-rouge.ne
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Action pour les migrants le long de la route ; Assistance humanitaire dans la région de Niamey et Zinder
Objectifs du projet	Assister les migrants vulnérables le long de la route à travers la protection, l'information et les respects des droits le long de la route.
Thème auquel il se rattache	Santé/soutien, communication et information
Zone d'intervention	Région de Niamey et Zinder
Durée du projet	1 ^{er} avril 2018 -30 mars 2021 (3 ans)
Montant du financement	2018-2020 5 930 507 livres sterling (budget régional)
Source et nature du financement	DIFID et DANIDA
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités ()	<ul style="list-style-type: none"> ✓ nombre de migrants pris en charge au cours des sorties mobiles 1769 ; ✓ nombre de migrants pris en charge en salle de soins 2533 ; ✓ nombre de migrants reçu en entretiens individuels au niveau des salles d'écoute 812 ; ✓ nombres de groupes de paroles organisés avec les migrants 1418 ; ✓ nombre de référencement vers les structures sanitaires de référence 75 ; ✓ nombres sensibilisation sur les thématiques d'hygiène générale et de santé 4168 ; ✓ nombres de distribution des kits d'hygiène dans les foyers et maisons closes 1875; ✓ nombre de migrants pris en charge en sante 6532 ; ✓ nombre de migrants pris en charge en protection 182 ; ✓ nombres de d'appels téléphoniques offerts aux migrants 182 ; ✓ nombres de migrants sensibilisés aux leaflets (dépliants) et poster 4169 ;
Domaines couverts par les activités	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge médicale (salle de soins ; clinique mobile ; référencement et suivi médical) - Soutien psychosociale (séance d'entretiens et écoute individuels, séance de groupes de paroles ; activités sociale et récréative) - Formation au premier secours ; - RLF (rétablissement des liens familiaux) - Informations et communications - Distribution de kit d'hygiène, dignité et de maternité
Groupes cibles ou bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les migrants en transit, dans les foyers, et ghettos ; ✓ Les professionnels de sexe dans les maisons closes ; ✓ Les migrants nigériens de retour d'Algériens et de Lybie ; ✓ Cas sociaux spécifiques ; ✓ Les familles d'accueils.

<p>Partenaires de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Croix-Rouge Nigérienne ✓ Ministère de la Santé Publique à travers : ✓ DRSP (Direction Régionale de la Santé Publique) ; ✓ CHR (Centre Hospitalier Régional) ; ✓ Les associations des ressortissants de l'ECOWAS ; ✓ Les leaders communautaires ; ✓ Les syndicats de transports ; ✓ L'université de Niamey ; ✓ Collectivités (gouvernorat, conseil régional, mairies). ✓ Autres directions régionales techniques étatiques ✓ (DR Plan, DR Protection civile, DR Police, DR Gendarmerie, DR Protection).
<p>PERSPECTIVES 2020-2021</p>	
<p>Recherche de financement pour poursuite des activités d'assistance humanitaire et de protection des populations migrantes en transit dans la région de Niamey et Zinder avec pour cibles les migrants et les populations déplacées.</p>	

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET (OIM)			
Projets	7- Mécanismes de Ressource et de Réponse pour les Migrants		
Objectifs des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance directe pour les migrants en transit - Secours des migrants en situation de détresse - Protection de tous les migrants, en particulier des plus vulnérables (y compris les victimes de la traite des personnes) - Assistance au retour volontaire et à la réintégration dans le pays d'origine - Communication et sensibilisation sur les migrations sûres et régulières - Activités de recherche et collecte d'information - Soutien et renforcement des structures et capacités gouvernementales 		
Thèmes auxquels ils se rattachent	<p>A titre principal : Protection et assistance aux migrants ;</p> <p>Thèmes subsidiaires : appui institutionnel, alternatives économiques à la migration, gestion des flux migratoires, traite des personnes.</p>		
Zones géographiques d'intervention	Toutes les régions (6 sous bureau et 6 centres de transit)		
Sources, nature et montants des financements	TITRE DU PROJET	DUREE	BUDGET
	1-MRRM Phase II	Aout 2016 Aout 2019	7,000,000 EUR
	2-EU-IOM Joint Initiative pour la protection des migrants et la réintégration régionale -top-up	Dec. 2017 Avril 2020	21,000,000 EUR
	3- SURENI – Réintégration durable	Avril 2017 Avril 2020	15,000,000 EUR
	4-Assistance à la réinstallation en France des réfugiés	Oct 2017 – Dec 2019	3,300,000 EUR
	5-Programme de réinstallation pour enfants vulnérables	Avril 2018 Mars 2019	2,500,000 EUR
	6-Gateway Programme de réinstallation	Avril 2018 Mars 2019	110,000 EUR
	7-Soutien aux réfugiés pendant “Overseas Application Process” pour réinstallation au Canada, pré-départ	Dec. 2017 Juin 2019	220,000 CAD
	8-ANRAZ – Assistance aux retournés Nigériens à Agadez et Zinder	Dec 2017 Juin 2019	760,000 CHF
	9-Appui au renforcement de la gestion de la Migration au Niger	Dec 2017 Juin 2019	1,000,000 EUR
	10-Renforcer la réponse à la migration au Nord Niger	Fev 2018 Mars 2020	2,900,000 EUR
	11-Protection des migrants et réintégration au Sahel	Mars 2017 Juin 2019	290,000 EUR
	12-MIGRAKTION	Oct. 2016 Sept 2018	1,900,000 EUR
	13-Migrants Rescue and assistance in Agadez region – phase II	Dec 2018 Nov 2021	2,500,000 EUR
14-Sauvetage et assistance des migrants dans la région d'Agadez (MIRAA) - Phase III	Dec 2018 Nov 2021	12,000,000 EUR	

	15-Augmenter les capacités de combattre la traite des êtres humains au Niger	Fev 2018 Jan 2020	750,000 USD
	16-Renforcement de l'assistance et de la protection des migrants et des réfugiés au Niger	Juil 2018 Aout 2019	1,000,000 EUR
	17-Assistance Directe aux Migrants abandonnés (DIAAMS)	Oct 2018 – Mars 2019	1,500,000 EUR
	18-Safety, Support and Solution (SSS) Phase II – renforcer la réponse migratoire au Nord Niger	Fev. 2019 Mars 2020	2,700,000 GBP
	19-Assistance directe et protection des migrants vulnérables en transit au Niger	Oct 2019 – Avril 2020	500,000 EUR

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018

Etat de mise en œuvre des activités	Tous les projets de la liste ci-dessus ont été mis en œuvre avec succès en 2018, contribuant à un MRRM efficace.
Domaines couverts par les activités	Formation professionnelle, Santé, Protection sociale, Création d'emplois, Recherche et sauvetage direct, Renforcement des capacités, Collecte des données, Sensibilisation
Groupes cibles / bénéficiaires	Jeunes, Femmes, Enfants, Migrants, Structures étatiques
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Niveau central</u> : Cabinet du Premier Ministre, Médiateur de la République, ANLTP, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur (y inclus la DST), Ministère de l'Action Humanitaire, Ministère des Affaires Etrangères, Direction de la Migration, Cadre de Concertation sur la Migration ; - <u>Niveau régional</u> : Gouvernorats, Conseils régionaux ; - <u>Niveau départemental</u> : Préfets et conseils départementaux de la jeunesse ; - <u>Niveau local</u> : Maires, chefferie traditionnelle, conseils communaux de la jeunesse.

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019

Etat de mise en œuvre des activités	Tous les projets de la liste ci-dessus, à l'exception du projet 12 qui s'est terminé en 2018, ont été mis en œuvre avec succès en 2019, contribuant à un mécanisme de réponse rapide efficace pour les migrants.
Domaines couverts par les activités	Formation professionnelle, Santé, Protection sociale, Création d'emplois, Recherche et sauvetage direct, Renforcement des capacités, Collecte des données, Sensibilisation
Groupes cibles / bénéficiaires	Jeunes, Femmes, Enfants, Migrants, Structures étatiques
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Niveau central</u> : Cabinet du Premier Ministre, Médiateur de la République, ANLTP, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur (y inclus la DST), Ministère de l'Action Humanitaire, Ministère des Affaires Etrangères, Direction de la Migration, Cadre de Concertation sur la Migration ; - <u>Niveau régional</u> : Gouvernorats, Conseils régionaux ; - <u>Niveau départemental</u> : Préfets et conseils départementaux de la jeunesse ; - <u>Niveau local</u> : Maires, chefferie traditionnelle, conseils communaux de la jeunesse.

Perspectives 2020

Le MRRM continuera à fournir une assistance directe aux migrants tout au long de 2020 selon les mêmes objectifs énumérés ci-dessus. Les nouvelles activités en 2020 comprendront un soutien supplémentaire au centre d'aide aux victimes de la traite à Zinder (en soutien à l'ANLTP); et l'expansion du pilote d'UAV pour aider aux missions de recherche et de sauvetage des migrants perdus dans le désert.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET (OIM)				
Projets	8- Réponses d'urgence			
Objectifs des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance et protection aux populations déplacées et/ou affectées par les violences de groupes armés • Réponse aux catastrophes • Soutenir la résilience des personnes déplacées par la création d'activités génératrices de revenus • Renforcement de capacité pour les acteurs gouvernementaux en charge de la coordination humanitaire, réduction des risques et résilience 			
Thèmes auxquels ils se rattachent	Protection et assistance aux migrants			
Zones géographiques d'intervention	Niamey, Diffa, Tahoua, Tillabéry			
Durée totale		TITRE DU PROJET	DUREE	Budget
	1	Amélioration de l'assistance humanitaire directe dans la région de Diffa	Jan 2018 – Juin 2019	1,500,000 USD
	2	Assistance humanitaire aux nouvelles populations déplacées le long de la frontière Mali-Niger	Aout 2018 – Jan 2019	1,500,000 USD
	3	Assistance humanitaire d'urgence aux populations affectées dans la région de Tillabéry	Mars 2019 – Nov 2019	850,000 USD
	4	Assistance humanitaire en abris et BNA aux populations affectées par les conflits armés dans les régions de Tillabéry et Tahoua	Avril 2019 – Dec 2019	750,000 USD
	5	Renforcer l'assistance humanitaire directe dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry	Oct 2019 – Sept 2019	1,500,000 USD
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018				
Etat de mise en œuvre des activités	1- Abris et BNA distribués, opérations de protection en cours 2- Distribution des abris et BNA en cours			
Domaines couverts par les activités	Protection, Assistance humanitaire			
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, Femmes, Enfants, Migrants, Communes, Personnes victimes d'inondations, Personnes déplacées par suite du conflit avec Boko Haram			
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Niveau central</u> : Ministère de l'Action Humanitaire, Direction générale de la protection civile ; - <u>Niveau régional</u> : Croix rouge, Centre de formation professionnelle et technique (CFPT), les ONG ACTED, APBE, IEDA Relief, CISP, Agir plus 21, ADED ; - <u>Niveau départemental</u> : Direction du génie rural ; - <u>Niveau local</u> : Maires et chefferie traditionnelle. 			
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019				

Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> 1- Distribution des abris et BNA en cours 2- Fin des activités 3- Distribution des abris et BNA en cours 4- Distribution des abris et BNA en cours 5- Distribution des abris et BNA en cours
Domaines couverts par les activités	Protection, Assistance humanitaire
Groupes cibles ou bénéficiaires	Jeunes, Femmes, Enfants, Migrants, Communes, Personnes victimes d'inondations, Personnes déplacées par suite du conflit avec Boko Haram
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Niveau central</u> : Ministère de l'Action Humanitaire, Direction générale de la protection civile ; - <u>Niveau régional</u> : Croix rouge, Centre de formation professionnelle et technique (CFPT), les ONG ACTED, APBE, IEDA Relief, CISP, Agir plus 21, ADED ; - <u>Niveau départemental</u> : Direction du génie rural ; - <u>Niveau local</u> : Maires et chefferie traditionnelle.
Perspectives 2020	
Renforcer l'assistance en abri dans les 4 régions affectées par les mouvements de populations liées aux crises armées, besoin de renforcer la protection de cette population en situation de mouvement forcée.	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Croix-Rouge Nigérienne / Croix-Rouge Française
Statut de l'organisation	Mouvement de la Croix-Rouge
Adresse	Niamey, N°655 Rue NB 045, Quartier Terminus, BP : 11386 Téléphone : (00227) 20 733 037 Fax: (00227) 20 732 461 Email : crniger@intnet.ne Site web : www.croix-rouge.ne
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Projet d'assistance humanitaire et de protection des populations migrantes en transit dans la région d'Agadez (Agadez – Arlit – Dirkou)
Objectifs du projet	Apporter une assistance médicale et un soutien psychosocial de qualité aux populations migrantes en transit pour réduire la morbidité et la mortalité, ainsi que les conséquences physiques et psychologiques des traumatismes vécus durant la migration.
Thème auquel il se rattache	Santé/Migration
Zone d'intervention	Région d'Agadez (Agadez-Arlit-Dirkou)
Durée du projet	12 mois
Montant du financement	2019 : 850.000 euros 2020 : 700.000 euros
Source et nature du financement	CICR/CRF
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	<p>R1I2: nombre de migrants vus en consultation médicale lors des cliniques mobiles. Cible : 6 720 migrants de janvier à décembre 2018 (soit 320 migrants par mois de janvier à mars à Agadez puis 640 migrants par mois à Agadez et Arlit) Sur 67 20 migrants malades attendus en cliniques mobiles à Agadez et Arlit, 5 892 ont été reçus en consultation, soit un taux de réalisation de 88%. 3840 malades attendus à Agadez, 2 863 ont été reçus en consultation, soit un taux de réalisation de 75%. 2880 migrants malades étaient attendus à Arlit et 3029 ont été reçus en consultation, soit un taux de réalisation de 105%.</p> <p>R1I4: nombre de migrants vus en consultation médicale aux salles de soins Croix-Rouge d'Agadez et Arlit Cible : 3 627 migrants de janvier à décembre 2018 (soit 186 migrants par mois de janvier à mars à Agadez puis 341 par mois à Agadez et Arlit) Les migrants malades reçus en consultation fixe à Agadez et Arlit ont largement dépassé les attentes. Ils sont 7 634 malades reçus en consultations fixes sur 3 627 attendus, soit un taux de réalisation de 210%.</p> <p>R1I7: nombre de migrants en provenance des foyers ou maisons closes d'Agadez pris en charge à l'HD d'Arlit ou au CHR/CSME d'Agadez pour complications médicales</p>

	<p>Cible : 162 migrants de janvier à décembre 2018 (soit 9 par mois de janvier à mars à Agadez puis 15 migrants par mois à Agadez et Arlit) :</p> <p>162 malades étaient attendus dans le cadre de la référence vers les structures hospitalières de référence à Agadez et Arlit. 248 migrants malades ont été référés, soit un taux de réalisation global de 153%.</p> <p>Le taux de réalisation désagrégé par base, donne 168% à Agadez (181 malades référés sur 108 prévus) et 124% à Arlit (67 malades référés sur 54 prévus).</p> <p>R2I1: nombre de migrants bénéficiant d'un soutien individuel Cible : 300 personnes reçues en entretien individuel (soit 10 par mois de janvier à mars à Agadez puis 30 par mois à Agadez, Arlit et Dirkou)</p> <p>En 2018, au total 321 migrants (147 à Agadez, 90 à Arlit et 84 à Dirkou) ont bénéficié d'entretien individuel sur les 300 prévus sur les trois sites d'intervention, soit un taux de réalisation de 107%.</p> <p>R2I3 : nombre de participants aux groupes de parole Cible : 9 120 participants aux groupes de parole par mois (soit 304 participants par mois de janvier à mars à Agadez puis 912 participants par mois à Agadez, Arlit et Dirkou, à raison de 12 participants dans les foyers et 8 dans les maisons closes par session)</p> <p>8 036 migrants (3347 à Agadez, 3481 à Arlit et 1208 à Dirkou) ont participé aux groupes de parole sur l'ensemble des trois sites d'intervention, sur 9 120 comme valeur cible du projet, soit un taux de participation de 88%</p> <p>R3I1: nombre de migrants formés aux gestes élémentaires en premiers secours. Cible : 1 800 migrants formés aux gestes qui sauvent (soit 60 migrants formés de janvier à mars à Agadez puis 180 migrants formés par mois à Agadez, Arlit et Dirkou)</p> <p>1 821 migrants ont été formés sur 1 800 prévus soit un taux de réalisation de 101%. La cible attendue était de 720 migrants a formés à Agadez, 540 à Arlit et 540 à Dirkou. 853 ont été formés à Agadez, 736 à Arlit et 232 à Dirkou soit respectivement un taux de réalisation de 118% ; 136% et 43%.</p>
Domaines couverts par les activités	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge médicale (salle de soins ; clinique mobile ; référencement et suivi médical) - Soutien psychosociale (séance d'entretiens et écoute individuels, séance de groupes de paroles ; activités sociale et récréative) - Formation au premier secours - Distribution de kit d'hygiène, dignité et de maternité
Groupes cibles ou bénéficiaires	<p>Les migrant.e.s. s en transit, dans les foyers, et ghettos</p> <p>Les professionnel.le.s. de sexe dans les maisons closes</p> <p>Les demandeurs d'asile Soudanais, Tchadiens ...</p>
	<p>Croix-Rouge Nigérienne</p> <p>Ministère de la Santé Publique à travers :</p> <p>DRSP (Direction Régionale de la Santé Publique) ;</p>

Partenaires de mise en œuvre	CHR (Centre Hospitalier Régional) ; CSME (Centre de Santé de la Mère et l'Enfant) ; HD D'ARLIT (Hôpital de District d'Arlit). Collectivités (gouvernorat, conseil régional, mairies). Autres directions régionales techniques étatiques (DR Plan, DR Protection civile, DR Police, DR Gendarmerie, DR Protection).
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<p>R1. Activité 2 : Organisation de cliniques mobiles 3 jours par semaine deux fois par jour dans les foyers et un jour par semaine deux fois dans les maisons closes. Cible : 2780 migrants de janvier à décembre 2019 (soit 232 migrants par mois).</p> <p>Sur 2 780 migrants malades attendus en cliniques mobiles à Agadez et Arlit, 5 623 ont été reçus en consultation. 1 390 malades attendus à Agadez, 2 227 ont été reçus en consultation, soit un taux de réalisation de 160 %. 1 390 migrants malades étaient attendus à Arlit et 3 396 ont été reçus en consultation, soit un taux de réalisation de 244%.</p> <p>I5R1 : nombre de migrants formés aux gestes élémentaires en premiers secours: Cible: 1512 migrants formés aux gestes qui sauvent (soit 48 migrants formés par mois à Agadez et Arlit et 30 Dirkou)</p> <p>2 159 migrants ont été formés sur 1 512 prévus soit un taux de réalisation de 142,79 %. La cible attendue était de 576 migrants a formés à Agadez, 576 à Arlit et 360 à Dirkou. 682 ont été formés à Agadez, 888 à Arlit et 589 à Dirkou.</p> <p>I6R1 : nombre de migrants vus en consultation médicale à la salle de soins Croix-Rouge. Cible : 5560 migrants de janvier à décembre 2019 (soit 463 migrants par mois à Agadez et Arlit)</p> <p>Les migrants malades reçus en consultation fixe à Agadez et Arlit ont largement dépassé les attentes. Ils sont 8 727 malades reçus en consultations fixes sur 5 560 attendus, soit un taux de réalisation de 157 %.</p> <p>I7R1 : nombre de migrants en provenance des foyers ou maisons closes d'Agadez pris en charge à l'HD d'Arlit ou au CHR /CSME d'Agadez pour complications médicales. Cible : 240 migrants de janvier à décembre 2019 (soit 20 par mois à Agadez et Arlit).</p> <p>240 malades étaient attendus dans le cadre de la référence vers les structures hospitalières de référence à Agadez et Arlit. 289 migrants malades ont été référés, soit un taux de réalisation global de 120,40%.</p> <p>I1R2 : Nombre de migrants bénéficiant d'un soutien individuel : Cible : 360 personnes reçues en entretien individuel (soit 30 par mois de janvier à décembre à Agadez, Arlit et Dirkou)</p> <p>En 2019, au total 273 migrants (107 à Agadez, 137 à Arlit et 29 à Dirkou) ont bénéficié d'entretien individuel sur les 360 prévus sur les trois sites d'intervention, soit un taux de réalisation de 75,83%. Ceci s'explique avec les migrants qui transitent moins à Dirkou à cause de la répression des FDS.</p>

	<p>R2I3 : nombre de participants aux groupes de parole Cible : 9 216 participants aux groupes de parole par mois 8 693 migrants (3438 à Agadez, 4109 à Arlit et 1146 à Dirkou) ont participé aux groupes de parole sur l'ensemble des trois sites d'intervention, sur 9 216 comme valeur cible du projet, soit un taux de participation de 94,32% Nombre de migrants formés aux gestes élémentaires en premiers secours</p>
Domaines couverts par les activités	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge médicale (salle de soin ; clinique mobile ; référencement et suivi médical) - Soutien psychosociale (séance d'Entretiens et écoute individuels, séance de groupes de paroles ; activités sociale et récréative) - Formation au premier secours - Distribution de kit d'hygiène, dignité et de maternité
Groupes cibles ou bénéficiaires	<p>Les migrant.e.s. s en transit dans les foyers, et ghettos Les professionnel.le.s. de sexe dans les maisons closes Les demandeurs d'asile Soudanais, Tchadiens ...</p>
Partenaires de mise en œuvre	<p>Croix-Rouge Nigérienne Ministère de la Santé Publique à travers : DRSP (Direction Régionale de la Santé Publique) ; CHR (Centre Hospitalier Régional) ; CSME (Centre de Santé de la Mère et l'Enfant) ; HD D'ARLIT (Hôpital de District d'Arilit). Collectivités (gouvernorat, conseil régional, mairies). Autres directions régionales techniques étatiques (DR Plan, DR Protection civile, DR Police, DR Gendarmerie, DR Protection).</p>
PERSPECTIVES 2020	
<p>Poursuite des activités d'assistance humanitaire et de protection des populations migrantes en transit dans la région d'Agadez (Agadez – Arlit)</p>	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Catholic Relief Services
Statut de l'organisation	ONG International
Adresse	Blvd. Mali Béro/Ave. Sultans Niamey, B.P 871 Tel: + (227) 20 72 21 25
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet NB : Deux projets pour CRS	<ul style="list-style-type: none"> - Action pour la protection et réinsertion des Migrants en Afrique (Projet régional couvrant Pays de CRS) - Projet d'appui à la protection des migrants les plus vulnérables sur les routes migratoires (Mali, Burkina Faso, Niger).
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Objectif spécifique 1</u> : Assurer l'assistance et la protection des migrants au Sahel, leur sensibilisation ainsi que leur accès aux services de base - <u>Objectif spécifique 2</u> : Renforcer les capacités des acteurs institutionnels et locaux à fournir une assistance pour la protection de migrants vulnérables au Sahel
Thème auquel il se rattache	
Zone d'intervention	Niamey, Agadez, Arlit
Durée du projet	2020 – 2023
Montant du financement	<ul style="list-style-type: none"> - 180,000 Dollar - 763,860 Euros
Source et nature du financement	<ul style="list-style-type: none"> - Fond Privée - CACH
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	En cours
Domaines couverts par les activités	Protection et Employabilité
Groupes cibles ou bénéficiaires	Migrants
Partenaires de mise en œuvre	CRS
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	Terminé
Domaines couverts par les activités	Protection et Employabilité
Groupes cibles ou bénéficiaires	Migrants
Partenaires de mise en œuvre	CRS
PERSPECTIVES 2020	
Assistance aux migrants vulnérables et assistance des migrants en Santé (Palu, Tuberculose, VIH)	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Union des Syndicats des Travailleurs du Niger (USTN)
Statut de l'organisation	Centrale Syndicale
Adresse	Bourse du travail, face Grand Marché BP : 388 TEL : +22720735256 E. MAIL : ustnniger@rockemmail.com Niamey – NIGER
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Projet : « Point Focal syndical pour les migrations auprès de l'USTN »
Objectifs du projet	Renforcer les capacités et les actions de l'USTN et de l'OMD sur le thème de mobilité humaine
Thème auquel il se rattache	Accueil, Orientation, Assistance légale des migrants ; Formation des Points focaux, Etude sur les conditions de vie des migrants.
Zone d'intervention	Agadez, Tillabéry, Zinder et Niamey
Durée du projet	13 mois
Montant du financement	63.240,23 Euro
Source et nature du financement	ONG NEXUS Internazionale Emilia Romagna dans le cadre de Convention de Partenariat
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	Organisation d'un cadre de concertation entre parties prenantes : Ecole des Droits Humains, Elaboration d'une feuille de route de la phase II : 2019-2020 Enquête sur le travail migrant au Niger
Domaines couverts par les activités	Formation, Droit de l'Homme Libre circulation des personnes et des biens Législation du travail Réhabilitation et équipement infrastructures immobilières de l'USTN
Groupes cibles ou bénéficiaires	Syndicats ayant des liens avec la migration, Magistrats, Avocats, Universitaires, OSC (droits de l'Homme), Associations, Représentants des Communauté CEDEAO au Niger et Migrants
Partenaires de mise en œuvre	Confédération Générale des Travailleurs d'Italie (CGIL), Réseau Syndical sur les Migrations Méditerranéenne et Sub- saharienne (RSMMS), Alternative Espace Citoyen (AEC), ONG Lutte contre le Trafic Humain et la Prostitution (LTHP), Service Pastoral Diocésain
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	Formation des points focaux régionaux sur la Migration Mission de monitoring aux frontières, Communications à la Journée Internationale de la Migration Collecte des données sur les conditions de vie des travailleurs migrants

	Edition de documents informatifs pour assistance et orientation aux migrants.
Domaines couverts par les activités	Formation Assistance et orientation Recherche sur la migration
Groupes cibles ou bénéficiaires	Points focaux de l'USTN et de l'OMD des régions d'Agadez, Tillabéry, Zinder et Niamey Représentants des ressortissants des communautés de la CEDEAO au Niger, Migrants résidents, en transit et de retour,
Partenaires de mise en œuvre	Alternative Espace Citoyen (AEC), ONG Lutte contre le Trafic Humain et la Prostitution (LTHP), Service Pastoral Diocésain œuvrant dans le cadre de l'Observatoire Migrants en Détresse (OMD).
PERSPECTIVES 2020	
<p>Mise en place un réseau d'avocats pour l'accompagnement des migrants en matière judiciaire, La collecte et à la diffusion d'informations à travers les points focaux des organisations de l'OMD, Mission sur les frontières pour le monitoring des conditions de départ et d'arriver des migrants (libre circulation CEDEAO), Organisation périodique des débats publics sur la situation migratoire au Niger, Organisation des séances de formations à l'intention des membres des syndicats qui travaillent sur la migration, Réalisation une étude pour disposer des informations fiables sur la migration au Niger, Élaboration d'un guide pour migrants,</p>	

5. Appui institutionnel

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
Statut de l'organisation	Entreprise fédérale allemande active dans le domaine de la coopération internationale
Adresse	Numéro de Téléphone : +22784729590/ +22720722551 Boîte postale : 10814, Niamey Adresse électronique et site web : giz-niger@giz.de www.giz.de
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Appui-conseil en matière de Politique Migratoire
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les capacités du Gouvernement du Niger en matière d'une Politique Migratoire concertée, cohérente et basée sur les droits humains ; <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les engagements envers les droits de l'homme de l'État nigérien dans les documents sur la politique migratoire ; • Renforcer la concertation interministérielle ou interinstitutionnelle dans les domaines de la migration et des déplacements forcés ; • Renforcer Les capacités des acteurs clés dans des domaines spécifiques de politique portant sur les thèmes de la migration. • Améliorer l'efficacité dans la mise en œuvre de la politique migratoire nigérienne.
Thème auquel il se rattache	Gouvernance
Zone d'intervention	Couverture Nationale
Durée du projet	Du 1 ^{er} Aout 2017 au 31 Aout 2020 (3ans)
Montant du financement	3,25 Millions€
Source et nature du financement	Ministère fédérale de la coopération et du développement (BMZ)
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une feuille de route des activités • Élaboration de six rapports d'analyse thématiques • Formation de membres du CIM sur la méthodologie d'élaboration du cadre stratégique sectoriel • Formation sur Genre et Migration de membres du CIM et REMIDHH • Production d'un rapport sur les besoins d'appui (Coordination, production-documentation, communication) de la Direction de Migration et du SP/CCM (Diagnostic) • Création et opérationnalisation d'un réseau des OSC (REMIDDH) avec des antennes régionales en vue de la participation des OSC dans la formulation de la politique de migration

	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les textes de la CEDEAO en matière de libre Circulation des personnes et des biens à l'endroit des membres du CIM et des OSC • Organisation d'une Conférence sur le radicalisme et l'extrémisme violent • Organisation d'une Conférence sur le radicalisme et la Migration, • Élaboration d'une étude sur la migration et la main d'œuvre informelle
Domaines couverts par les activités	Appui institutionnel
Groupes cibles ou bénéficiaires	Acteurs étatiques, et OSC
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Niveau central</u> : Ministère de l'Intérieur, Ministère de Plan (tutelle), Comité interministériel chargé d'élaborer la politique nationale de migration du Niger ; ➤ <u>Niveau régional</u> : acteurs locaux (collectivités, leaders d'opinion) ; ➤ <u>Niveau local</u> : acteurs locaux (collectivités, leaders d'opinion.
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier de présentation de l'étude sur la migration et la main d'œuvre informelle • Compilation des 6 rapports thématiques • Organisation de 8 ateliers régionaux pour la présentation et l'enrichissement du rapport global de diagnostic • Organisation d'un atelier de prise en compte du Pacte mondial sur la migration dans le rapport global de diagnostic de la politique national de migration • Appui-conseil, contrôle de qualité et accompagnement du processus d'élaboration du document de politique nationale de migration par l'institut panafricain de développement IPD
Domaines couverts par les activités	Appui-conseil
Groupes cibles ou bénéficiaires	Acteurs étatiques ; OSC ; acteurs locaux ; FDS
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Niveau central</u> : Ministère de l'Intérieur, Ministère de Plan (tutelle), Comité interministériel chargé d'élaborer la politique nationale de migration du Niger ; ➤ <u>Niveau régional</u> : acteurs locaux (collectivités, leaders d'opinion) ; ➤ <u>Niveau local</u> : acteurs locaux (collectivités, leaders d'opinion.
PERSPECTIVES 2020	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Formulation du document de Politique National de Migration ;</i> • <i>Élaboration du plan d'actions de la Politique Nationale de Migration ;</i> • <i>Validation document de Politique Nationale de Migration et son plan d'actions.</i> 	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH 
Statut de l'organisation	Entreprise publique de la coopération technique allemande
Adresse	Bureau GIZ Niger : Avenue de l'Afrique, Niamey Bureau ProGEM : Rue des Lacs, Niamey
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Programme « Améliorer la gestion des défis migratoires au Niger » (ProGEM)
Objectifs du projet	Renforcer les capacités des collectivités territoriales pour mieux gérer les conséquences de la migration sur le développement local
Thème auquel il se rattache	Migration et développement, décentralisation
Zone d'intervention	Régions d'Agadez, de Tahoua et de Zinder
Durée du projet	5 ans (10/2016 à 09/2021)
Montant du financement	38,5 Mio. EUR (cofinancement)
Source et nature du financement	Cofinancement de l'Union européenne (EUTF) et du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)   <small>Cofinancé par l'Union Européenne</small>
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Appui-conseil de proximité à 20 collectivités territoriales et leurs observatoires de la migration - Appui aux observatoires dans l'analyse des impacts de la migration sur le développement, l'identification de mesures appropriées, l'élaboration de dossiers de projet et le plaidoyer - 9 rencontres inter-observatoires au niveau régional organisées ainsi que 1 rencontre inter-région avec tous les maires, présidents des régions partenaires, STD, ministères concernés etc. pour apprendre de pair-à-pair et capitaliser les expériences - 57 mesures d'infrastructures et socio-économiques en cours de réalisation (75 chantiers individuels) dans les domaines de la santé, de l'hydraulique, éducation, assainissement, formation professionnelle, marchand etc. - A travers les réalisations, l'accès aux services de base pour plus de 250.000 personnes sera amélioré. Plus de 1.500 emplois temporaires sont créés sur les chantiers - 55 formations réalisés avec plus de 500 agents communaux/régionaux, élus, STD et membres de la société civile formés à plusieurs reprises

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses mesures de sensibilisations et de dialogue réalisées avec focales sur la cohésion sociale, la réduction des préjugés, le développement économique (tournées de théâtre-forum, colloques universitaires, forums de discussion etc.). Au total, plus de 35.000 personnes ont participées. - Appui technique, matériel et financier au Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM) et appui technique au comité interministériel d'élaboration de la politique migratoire (CIM)
Domaines couverts par les activités	Gouvernance locale, migration, services sociaux de base (hydraulique, santé, éducation, assainissement), promotion de l'économie locale, cohésion sociale
Groupes cibles ou bénéficiaires	Elu*es municipaux/régionaux, staff technique, STD, OSC Populations hôtes et migrant*es dans les zones d'intervention
Partenaires de mise en œuvre	Conseils régionaux d'Agadez, de Tahoua et de Zinder 17 communes d'Agadez, de Tahoua et de Zinder Ministère de l'intérieur, Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM)
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019	
Etat de mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Appui-conseil de proximité à 21 collectivités territoriales et leurs observatoires de la migration - Appui aux observatoires dans l'analyse des impacts de la migration sur le développement, l'identification de mesures appropriées, l'élaboration de dossiers de projet et le plaidoyer - 12 rencontres inter-observatoires au niveau régional organisées ainsi que 2 rencontres inter-région avec tous les maires, présidents des régions partenaires, STD, ministères concernés etc. pour apprendre de pair-à-pair et capitaliser les expériences - 68 mesures d'infrastructures et socio-économiques en cours de réalisation (87 chantiers individuels) dans les domaines de la santé, de l'hydraulique, éducation, assainissement, formation professionnelle, marchand etc. - A travers les réalisations, l'accès aux services de base pour plus de 400.000 personnes sera amélioré. Plus de 3.000 emplois temporaires sont créés sur les chantiers - 105 formations réalisés avec plus de 750 agents communaux/régionaux, élus, STD et membres de la société civile formés à plusieurs reprises - Nombreuses mesures de sensibilisations et de dialogue réalisées avec focales sur la cohésion sociale, la réduction des préjugés, le développement économique (parcours participatif, théâtre, colloque universitaire, forums de discussion etc.). Au total, plus de 65.000 personnes ont participées. - Appui technique, matériel et financier au Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM) et appui technique au comité interministériel d'élaboration de la politique migratoire (CIM)

Domaines couverts par les activités	Gouvernance locale, migration, services sociaux de base (hydraulique, santé, éducation, assainissement), promotion de l'économie locale, cohésion sociale
Groupes cibles ou bénéficiaires	Elu*es municipaux/régionaux, staff technique, STD, OSC Populations hôtes et migrant*es dans les zones d'intervention
Partenaires de mise en œuvre	Conseils régionaux d'Agadez, de Tahoua et de Zinder 18 communes d'Agadez, de Tahoua et de Zinder Ministère de l'intérieur, Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM)
PERSPECTIVES 2020	
<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de l'expertise acquiert par les collectivités et continuation de l'appui-conseil aux collectivités territoriales et observatoires en matière d'analyse des conséquences de la migration, de plaidoyer et de réalisation de mesures appropriées - Maintien de l'appui-conseil à la Direction migrations et au Secrétariat permanent du Cadre de concertation sur la migration (SP/CCM) - Réalisation et mise en service des infrastructures en cours de construction - Approfondissement des formations et coachings en matière de migration et développement et gestion des infrastructures publiques - Continuation des sensibilisations et évènements de dialogue (parcours participatif, causeries, forums villageois etc.) 	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Confédération Suisse
Statut de l'organisation	Bureau de coopération suisse du Niger
Adresse	Rue du Souvenir 267 BP : 728 Niamey
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Animation sous-groupe Migration et développement 2. Soutien à la Recherche 3. Protection
Objectifs du projet	<p>Accompagner la réflexion pour une vision de la migration comme opportunité de développement</p> <p>Animation sous-groupe Migration et Développement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 : Préparation, animation des réunions du sous-groupe migration et développement 2 : Soutenir initiatives en cours et créer un cadre d'échanges sur les initiatives en cours par tous les acteurs ; 3. Contribuer prise en compte enjeux migration dans politiques de développement ; 4. Approfondir les connaissances et débattre enjeux ; 5. Encourager engagement et appropriation des enjeux par les Autorités Nationales <p>Soutien à la recherche</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 : La composante 1 « recherche » vise l'analyse des données de l'étude sur les enjeux des migrations pour les exploitations familiales, à produire des connaissances sur les liens entre migrations, éducation et décentralisation 2 : La composante 2 « formations » a pour objectif de former les étudiants à la recherche par la recherche sur les plans théorique et méthodologique. 3 : La composante 3 « valorisation » a pour objectif d'éditer un ouvrage collectif et de faciliter la participation de certains membres de l'équipe à des colloques internationaux <p>Améliorer l'accès aux soins de santé mentale et psychosociale des migrants passant par l'axe Niger-Lybie / Algérie afin de préserver le bien-être et potentiel de développement humain.</p>
Thème auquel il se rattache	Migration et développement, Protection
Zone d'intervention	Niger
Durée du projet	<p>Dialogue politique et soutien à la recherche (Juin 2018 à Mars 2020)</p> <p>Protection : de Juin.2019 à Mai 2021</p>
Montant du financement	<p>Dialogue politique et soutien à la recherche : 14500 CHF (phase 1) 92 400 CHF (phase 2 : 06-2018 à 12.2019) environ 65.237.000 FCFA</p> <p>Projet d'aide et retour et de réintégration à Agadez et dans la région de Zinder CHF 765'000 (décembre 2017 – juin 2019 environ 467 000 FCFA - Fonds SEM)</p>

	<p>Voyage d'Etude en Suisse : 11 000 CHF environ 6 700 000 FCFA- Fonds SEM</p> <p>Protection : Niger : COOPI - Protection, santé mentale et éducation d'urgence pour les populations à Diffa et les migrants vulnérables, CHF 1'600'000 (Contribution DDC) Environ 646 878000 FCFA</p>
Source et nature du financement	<p>Mandats</p> <p>Protection : Contribution au projet du partenaire</p>
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2018	
Etat de mise en œuvre des activités	<p>Dialogue Politique et soutien à la recherche</p> <p>- Session du sous-groupe Migration et développement en décembre 2018 sur la présentation et la discussion des principales conclusions de l'étude sur le bilan des activités en matière de migration 2017 et la présentation des résultats de la recherche sur les enjeux des migrations pour les exploitations agricoles.</p> <p>ETM (SEM)</p> <p>-Réinstallation en Suisse de près de 80 réfugiés (de Somalie, Erythrée, Soudan et Nigeria) pourvues de visas humanitaires et laisser-passer délivrés par la Suisse,</p> <p>- contribution à l'OIM pour un projet d'assistance au retour de réfugiés nigériens à Agadez et Zinder</p> <p>- Financement d'un voyage d'étude en Suisse pour la Direction des Réfugiés et Migrations : formation centrée sur la procédure d'asile, l'accueil des requérants, le retour et la réintégration</p> <p>Protection (AH)</p> <p>Mise en place d'un centre de santé mentale (CSM) à Niamey pour la prise en charge des migrants demandeurs d'asile</p> <p>Soutien au pavillon psychiatrique d'Agadez tant en ressources humaines, matérielles, médicaments pour la prise en charge des patients y compris les migrants partant du fait que c'est la principale région de transit (à l'aller comme au retour). 959 personnes ont bénéficié d'une prise en charge psychologique ou psychiatrique dans la ville d'Agadez et 79 ont été pris en charge au sein du CSM à Niamey.</p>
Domaines couverts par les activités	<p>Dialogue politique</p> <p>Appui institutionnel</p> <p>Protection</p>
Groupes cibles ou bénéficiaires	<p>Population, OSC, Acteurs institutionnels nationaux et internationaux de la migration, Migrants, Structures étatiques</p>
Partenaires de mise en œuvre	<p>Dialogue Politique Cabinet Niger Horizons</p> <p>Soutien à la Recherche : GERMES</p> <p>Protection : COOPI</p>

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2019

Etat de mise en œuvre des activités	<p>Dialogue politique</p> <p>- Tenue de 2 sessions du sous-groupe Migration et Développement autour des thématiques Droits humains et citoyenneté en mai 2019 et de la présentation du rapport diagnostic en vue de l'Elaboration de la Politique Nationale Migration en juillet 2019.</p> <p>Soutien à la recherche</p> <p>- Finalisation des études du groupe de recherche GERMES sur les thèmes i) migrations et exploitations familiales, ii) migrations et éducation iii) migration et décentralisation. Leur Publication est prévue pour 2020. Plus globalement, les efforts suisses pour que les réflexions sur la migration ne se limite pas à la gestion de la migration dite irrégulière commencent à porter leurs fruits (considérations explicites dans le projet de politique nationale) malgré un environnement dominé par la politique de certains Etats européens visant exclusivement une réduction immédiate des flux migratoires.</p> <p>Protection (AH)</p> <p>Dans le domaine spécifique de la santé mentale, la Suisse a poursuivi sa collaboration avec l'ONG italienne COOPI afin de mener des actions directes de protection concernant 6'173 personnes (2'202 femmes, 976 hommes, 1'863 filles et 1'132 garçons). Ces actions en matière de santé mentale ont également profité aux réfugiés rapatriés de Libye dans le cadre du mécanisme ETM de l'UNHCR</p>
Domaines couverts par les activités	Dialogue politique Appui institutionnel Protection
Groupes cibles ou bénéficiaires	Population, OSC, Acteurs institutionnels nationaux et internationaux de la migration, Migrants, Structures étatiques
Partenaires de mise en œuvre	Dialogue Politique Cabinet Niger Horizons Soutien à la Recherche : GERMES Protection : COOPI
PERSPECTIVES 2020	
<p>Réflexion et élaboration d'un programme Migration pour une prise en charge holistique de la migration dans le dialogue politique.</p> <p>Protection : Le programme sur la Protection et santé mentale des migrants vulnérables et demandeurs d'asile continue en 2020. Le centre de santé mentale (CSM) à Niamey sera soutenu davantage pour la prise en charge des migrants demandeurs d'asile</p> <p>Soutien au pavillon psychiatrique d'Agadez continue aussi en 2020</p> <p>SEM : Dans le cadre de l'ETM, un peu moins de 50 réfugiés particulièrement vulnérables évacués de Libye au Niger doivent arriver en Suisse durant le premier trimestre 2020.</p>	

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Agence Française de Développement (AFD)
Statut de l'organisation	Agence de coopération
Adresse	Numéro de Téléphone : 20 72 33 93 Boîte postale : 212 Niamey Adresse électronique et site web : AFDNiamey@afd.fr ; niger.afd.fr
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Projet d'Appui à la Justice et à la Sécurité au Niger (AJUSEN-Volet Justice)
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif global du projet est de contribuer à éradiquer la pauvreté, à promouvoir une croissance durable et inclusive et à consolider la gouvernance démocratique et économique, en ligne avec les axes 1 et 3 de la Stratégie Sahel de l'UE et l'Objectif de Développement Durable 16 "Paix, justice et institutions efficaces" qui a pour but de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces ; - L'objectif spécifique est de renforcer les capacités des acteurs judiciaires pour la lutte efficace contre le crime organisé et la lutte contre la traite des personnes.
Thème auquel il se rattache	<ul style="list-style-type: none"> - A titre principal : Traite des personnes et trafic illicite des migrants ; - Thèmes subsidiaires : appui institutionnel, protection et assistance aux migrants.
Zone géographique d'intervention	Nationale
Durée totale	48 mois (Mars 2017 à février 2021)
Montant du financement	6.000.000 Euros
Source et nature du financement	Union Européenne
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
Etat de mise en œuvre des activités	Début d'exécution des activités opérationnelles en juin 2018
Domaines couverts par les activités	Activité judiciaire
Groupes cibles ou bénéficiaires	Structures étatiques
Partenaires de mise en œuvre	Ministère de la Justice

IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION	
Dénomination de l'organisation	Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas
Statut de l'organisation	Fondation Publique
Adresse	<p>Numéro de Téléphone : +34 915 91 46 00</p> <p>Boîte postale : Calle de Beatriz de Bobadilla, 18, 28040 Madrid</p> <p>Adresse électronique et site web : www.fiiapp.org/en/</p>
INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
Dénomination du projet	Création d'une équipe conjointe d'investigation pour la lutte contre les réseaux criminels liés à l'immigration irrégulière, la traite des êtres humains et le trafic des migrants
Objectifs du projet	<p>Objectif général: Contribuer à la lutte contre les réseaux criminels liés à l'immigration irrégulière, de traite des êtres humains et de trafic des migrants au Niger en promouvant aussi la création d'un espace de protection international face à ce type de délits.</p> <p>Objectifs spécifiques: OS.1- le renforcement des capacités opérationnelles et judiciaires des services de la police nationale nigérienne impliqués dans la lutte contre les réseaux criminels organisés (notamment en matière d'immigration irrégulière, traite d'êtres humains et de trafic des migrants), y compris l'amélioration de la gestion policière des frontières; OS.2- l'amélioration du taux de résolution des enquêtes liées à la lutte contre les réseaux criminels liés à l'immigration irrégulière et au trafic d'êtres humains et de migrants.</p>
Thème auquel il se rattache	<ul style="list-style-type: none"> - Traite des personnes et trafic illicite des migrants ; - Appuis institutionnels.
Zone géographique d'intervention	Ensemble du territoire national
Durée totale	Trente-six (36) mois : Décembre 2016 à Décembre 2019
Montant du financement	Six (06) millions d'Euros
Source et nature du financement	Union Européenne
INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
Etat de mise en œuvre des activités	En cours d'exécution
Domaines couverts par les activités	Sécurité
Groupes cibles ou bénéficiaires	Structures étatiques
Partenaires de mise en œuvre	Direction générale de la police nationale (DGPN), Direction de la surveillance du territoire (DST)